



LE MONDE diplomatique

Mensuel - 32 pages

QUAND LA DROITE
CHOISISSAIT
LE NAZISME

PAR JOHANN CHAPOUTOT

Pages 20 et 21.

N° 853 - 72^e année. Avril 2025

DOSSIER : LE PIÈGE DU GRAND RÉARMEMENT

Y a-t-il une menace russe ?



SERHII HREKH. – « Total Control », 2023

Le grand réarmement marque le virage le plus spectaculaire pris par l'Union européenne depuis la fin de la guerre froide. Arrosée de subventions publiques, toute l'économie du Vieux Continent battra désormais au rythme des forges à canons, au détriment de la protection sociale, notamment des retraites. À Paris, Berlin, Varsovie, les politiques ainsi que les médias exhorte les populations à l'effort et à la discipline. On ne reviendra pas quand l'ennemi campe à nos portes !

Ce tournant, décidé sans consultation populaire, survient au moment même où s'engagent les pourparlers de paix en Ukraine. Il repose sur un présupposé : « La Russie représente une menace existentielle pour notre sécurité » ; elle pourrait passer à l'action « d'ici trois à cinq ans », selon Mme Kaja Kallas, cheffe de la diplomatie de l'Union. Mais cette perception, courante dans les pays baltes et en Pologne, correspond-elle à une réalité géographique, diplomatique ou militaire dans les autres États ? Ou bien fournit-elle aux dirigeants européens déboussolés par le nouveau cours de la politique étrangère américaine un énième prétexte pour accélérer une intégration de plus en plus discutée ?

(Lire notre dossier pages 9 à 15.)

L'Internationale des censeurs

PAR BENOÎT BRÉVILLE

Un axe étrange prend forme. Non pas celui du « Mal » qui rassemblerait les « ennemis » de l'Occident. Ni celui qui irait de M. Donald Trump à M. Vladimir Poutine. Mais une alliance plus large, aussi courue que méconnue : l'Internationale des censeurs, où se coudoient autocrates, démocrates et bureaucrates.

Bâillonné par les plates-formes numériques à la fin de son premier mandat, M. Trump avait promis de rétablir la liberté d'expression aux États-Unis. Il galvanisait ses supporteurs, dont les opinions, souvent outrancières, se voyaient traquées dans les campus progressistes et sur les réseaux sociaux. Six jours après sa seconde investiture, il interdit à l'US Air Force d'enseigner à ses recrues l'histoire des aviateurs noirs de la seconde guerre mondiale. Trois jours plus tard, tandis que certains mots disparaissent des sites des administrations (diversité, exclusion, genre, socio-économique, sous-représenté...), un décret cible les étudiants étrangers qui affichent leur soutien aux Palestiniens, assimilé à un « soutien au djihad ». « Nous allons vous retrouver et vous expulser », menace la Maison Blanche. Depuis, la police a arrêté un étudiant de l'université Columbia, M. Mahmoud Khalil.

Le musellement est aussi de mise en Europe. En France, deux cents éminents représentants de la bourgeoisie libérale, parmi lesquels un ancien président de la République, deux anciens premiers ministres et une brochette de maires ou de parlementaires de droite ou du Parti socialiste, appellent à « protéger les juifs en intégrant dans la loi l'antisionisme comme nouvelle forme d'antisémitisme » (Le Monde, 22 mars 2025). Bref, transformer une opinion, défendue autant par des militants de gauche que des juifs ultra-orthodoxes, en délit pénal.

Reformulée en conflit de civilisations entre Bruxelles et Moscou, la guerre d'Ukraine justifie aussi la censure. Dès 2022, l'Union européenne a proscrit les chaînes russes RT et Sputnik pour assurer le « respect des droits et libertés fondamentaux » – une décision saluée par M. Emmanuel Macron,

qui ne s'offusque donc pas quand, en mai 2024, le Parlement israélien prohibe la chaîne qatarie Al-Jazira. En Roumanie, un candidat jugé trop favorable au Kremlin a vu sa large avance au premier tour de l'élection présidentielle annulée par la Cour constitutionnelle, qui l'empêche de se représenter. Le motif ? De prétendues ingérences russes sur les réseaux sociaux. « Notre espace informationnel n'est rien de moins que le champ de bataille géopolitique sur lequel nous sommes en train de perdre la guerre », expliquait Mme Kaja Kallas, cheffe de la diplomatie européenne, le 19 mars dernier, avant de comparer la diffusion de fausses nouvelles à la violation de l'intégrité territoriale.

Signature des régimes autoritaires, la criminalisation des adversaires politiques gagne les États démocratiques. En Allemagne, une loi entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018 afin de contrôler les réseaux établis, selon l'association Human Rights Watch, « un précédent dangereux pour d'autres gouvernements désireux de restreindre la liberté d'expression en obligeant des entreprises à établir une police de la parole assermentée par l'État ». Aussitôt, trois démocraties irréprochables – les Philippines, Singapour et la Russie – ont érigé le texte en exemple(1). Dictateurs ombrageux et libéraux éclairés, fanatiques religieux ou militants indignés, tous dansent la même sarabande au rythme des « ciseaux d'Anastasie », emportés par cette « propension remarquable à jeter loin de soi tout ce qui entraîne le plus petit inconvenant, sans examiner si cette renonciation précipitée n'entraîne pas un inconveniant plus durable(2) ». Car la victoire des uns entraîne la revanche des autres. Et l'issue des combats une seule garantie : notre perte de liberté à tous.

(1) « Germany : Flawed social media law », Human Rights Watch, 14 février 2018, www.hrw.org

(2) Benjamin Constant, *De la liberté des brochures, des pamphlets et des journaux considérés sous le rapport de l'intérêt du gouvernement*, Paris, 1814.

★ SOMMAIRE COMPLET EN PAGE 28

SOUS CONTRAT MAIS SANS CONTRÔLE

Le privé, ou l'école de la sécession

Alors que l'affaire de Bétharram suscite l'émotion, des députés appellent à mieux protéger les élèves et l'État entend davantage superviser le privé. Car, malgré les moyens publics à sa disposition, l'école « libre » rend peu de comptes. Ni sur ses dérives pédagogiques ni sur l'entre-soi qu'elle favorise.

PAR ANNE JOURDAIN *

Des violences sexuelles sur des enfants décrites comme un phénomène « massif » ; 30 % d'entre elles commises dans des écoles et internats catholiques. En 2021, après deux ans d'enquête, la commission sur les abus sexuels dans l'Église remettait son rapport aux autorités ecclésiastiques. Le secrétaire général de l'enseignement catholique, nommé par la Conférence des évêques de France, faisait acte de contrition. M. Philippe Delorme demandait « pardon à toutes les victimes et à leurs familles, dont l'institution a trahi la confiance » (*La Croix*, 6 octobre 2021). Quelques années plus tard, voilà le même moins porté au repentir. Interrogé par RMC le 20 février 2025 sur les violences pédocriminelles à Notre-Dame-de-Bétharram – un établissement privé sous contrat des Pyrénées-Atlantiques –, M. Delorme bataille : « Toute la société est responsable. Il n'y a pas que l'école, il n'y a pas que l'école catholique. » L'État, pourtant alerté à de multiples reprises, n'a jamais vraiment exercé son pouvoir de contrôle. Mais en quoi consiste-t-il ? Quel rapport l'éducation nationale entretient-elle avec une école qui se veut libre ? Et libre de quoi ?

nération de leurs enseignants ainsi que leurs dépenses de fonctionnement prises en charge par l'État(1). Si leur « caractère propre » autorise l'instruction religieuse, « l'enseignement [y] est dispensé selon les règles et programmes de l'enseignement public ». Tous les enfants « sans distinction d'origine, d'opinion ou de croyances y ont accès », mais rien ne garantit l'absence de discrimination(2). Et si la loi prévoit également le « contrôle pédagogique et le contrôle financier de l'État », les détracteurs du privé dénoncent des garde-fous très insuffisants.

Le 19 juin 1960, 300 000 personnes se rassemblent au bois de Vincennes à l'appel du Comité national d'action laïque tandis que 10 millions de pétitionnaires protestent. Qu'importe. La loi Debré entre en vigueur. Le camp laïque s'en trouve affaibli. Parmi les « 110 propositions pour la France », le programme de François Mitterrand en 1981, figure la création d'un « service public uniifié et laïque de l'éducation nationale » (Spulen). L'occasion de reprendre la main.

(Lire la suite pages 18 et 19.)

(1) Les dispositions de cette loi figurent au code de l'éducation, d'où proviennent les citations de ce paragraphe.

(2) Thomas Brodaty, Loïc du Parquet et Pascale Petit, « La discrimination à l'entrée des établissements scolaires privés », *Revue française d'économie*, vol. XXIX, n° 2, Paris, 2014.

Le film qui manquait sur la révolution roumaine. Passionnant !

POSITIF



NOUVELLE LIVRAISON DE « MANIÈRE DE VOIR »

Un géant oublié

PARFAITEMENT similaires, mais totalement différentes. Voici le paradoxe des trajectoires chinoise et japonaise dans leur relation aux États-Unis. Similaires car la «menace chinoise» qui alarme aujourd’hui Washington fait écho au «péril japonais», lequel faisait la «une» des journaux occidentaux au cours des années 1980. À l’époque, déjà, un certain Donald Trump dénonçait l’attitude de Tokyo, qui «profite» des États-Unis, et qu’il convenait de «taxer» davantage. Mais également différentes car les conditions d’émergence du Japon comme deuxième puissance économique mondiale à partir de 1968 sont directement liées à la tutelle que les États-Unis imposèrent à leur ancien adversaire après l’avoir occupé de 1945 à 1952. Cette singularité japonaise, à laquelle a échappé la Chine, éclaire la trajectoire de l’Archipel depuis 1945. Elle offre sa thématique à cette nouvelle livraison de *Manière de voir*(1).

La première partie relate le contexte de la formidable croissance japonaise. Alors que Washington souhaitait initialement transformer le pays en modèle de démocratie dans une région jugée prisonnière de formes plus ou moins archaïques de féodalisme, la victoire des communistes en Chine (1949) et la guerre de Corée (1950-1953) changent la donne. Les priorités américaines pour Tokyo mutent : non plus démocratique et pacifisme, mais croissance et anticomunisme. Les élites locales applaudissent. Jusqu’à ce que leur réussite finisse par faire de l’ombre à celle des États-Unis. Washington décide alors de briser son allié : la dépendance dont le Japon avait profité se retourne contre lui. Son économie ne s’en est toujours pas remise.

Le peuple japonais avait payé le prix de la forte croissance ; il règle également la note de la stagnation, comme le montrent les articles du deuxième chapitre de ce



Manière de voir. Souffrance au travail, solitude, pesanteurs patriarcales et retour en force du conservatisme d’avant-guerre, le Japon «modèle» d’ hier devient parfois un Japon dystopique, repoussant toujours plus loin les excès du capitalisme moderne.

À tel point que la population fond dans des proportions préoccupantes. Deux menaces poignent désormais à l’horizon, auxquelles est consacré le dernier chapitre : le vieillissement et la guerre. Car la Chine n’est pas le Japon, et Washington ne parvient pas à la domestiquer. La possibilité d’un conflit pointe de nouveau au loin et rappelle les Japonais au rôle que les États-Unis leur attribuent : celui de «porte-avions insubmersibles».

À moins que le géant ne se réveille, et ne fasse de nouveau entendre sa voix au monde.

(1) «Japon, Extrême-Orient ou Extrême-Occident?», *Manière de voir*, n° 200, avril-mai 2025, 8,50 euros, 100 pages, en kiosques, en librairies et sur la boutique en ligne.

Rassemblement national

Établi à Stuttgart, le Dr Heiner Biewer a souhaité réagir à l’article «Qui sont les électeurs du Rassemblement national?» de Benoît Bréville (mars) en résumant l’évolution politique qui a mené les forces progressistes à perdre les batailles électorales :

Comment la gauche a-t-elle pu s’éloigner à ce point des classes populaires ? Elle a coupé ses racines et changé de camp. Dans l’après-guerre, les sociaux-démocrates occidentaux se sont installés dans le capitalisme et ont cru l’avoirdurablement assagi grâce aux grandes réformes sociales. Ils n’ont plus conscience que ces acquis sociaux n’auraient guère eu lieu sans la révolution d’Octobre et la grande opposition entre les systèmes après la seconde guerre mondiale. Leur vision négative des États socialistes ne se distingue guère de celle des conservateurs. On ne voulait plus rien savoir de Marx et de Lénine, il ne restait plus que Keynes. Là réside la cause profonde des développements qui ont suivi : les sociaux-démocrates n’ont pas pris la mesure de la «contre-révolution» de Friedrich Hayek, de Milton Friedman et d’autres économistes libéraux. Le salut est alors venu, notamment après la dissolution de l’URSS, d’une évolution vers un social-libéralisme tandis que l’attitude progressiste sur les questions sociétales est devenue pour la gauche un élément-clé de différenciation par rapport à la droite.

Confinement

L’ensemble d’articles sur le confinement sanitaire du printemps 2020 de Théo Boulaika et Nicolas Mariot (mars) a provoqué de très nombreuses réactions, M. Ivan Couée mettant l’accent sur l’immobilisme des autorités locales :

Les décisions qui ont été prises au cours de la pandémie de Covid-19 reflètent

aussi la complexité des relations entre les instances politiques, les instances technico-scientifiques mises en place pour la circonstance et le fond de l’expertise scientifique elle-même. Il y a eu ainsi un mélange des genres et un niveling par la pusillanimité et le consensus où le mantra «la science dit que...» a miné tout à la fois la crédibilité scientifique et la crédibilité politique. Il était ainsi contraire à tous les modèles épidémiologiques, et donc extrêmement dangereux, d’imposer en France les mêmes contraintes uniformes à soixante-dix millions d’habitants vivant dans des environnements très contrastés en termes de géographie, de paysage, de climat, de densité urbaine, de structure sociale, de flux de circulation, etc. Et, en parallèle, il a été frappant de voir la démission intellectuelle des instances politiques locales, incapables de faire valoir les spécificités et les particularités de leurs villes, de leurs départements ou de leurs régions pour protéger au mieux la santé et le bien-être de leurs administrés.

Beauvoir et Gaza

À la lecture de l’article «Vider Gaza, ce vieux rêve israélien» d’Alain Gresh (mars), où il est fait mention du peu d’empathie de Simone de Beauvoir pour les réfugiés palestiniens, M. Frédéric Maricourt souhaite apporter la précision suivante :

Si on relit le passage concerné dans *Tout compte fait* où Simone de Beauvoir pose la question suivante : «N’en étaient-ils pas en partie responsables?», on relève que son interrogation concerne une utilisation peu efficace de l’aide distribuée par l’Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (Unwra), en particulier pour la reconstruction de l’habitat. L’auteure du *Deuxième Sexe* ne manque pas d’empathie mais tient certainement à garder ses distances face à toute propagande

et tentative de récupération. Sa description assez minutieuse des termes politiques de la situation la conduit finalement à renvoyer dos à dos les protagonistes ; les Palestiniens : «Je ne peux me rallier à [la solution] que leurs chefs ont choisie et qui est en fait la destruction d’Israël» ; et l’État d’Israël : «J’aurais souhaité qu’il ne s’entêtât pas à exiger des négociations directes, qu’il prenne immédiatement l’engagement de rendre les territoires occupés, qu’il se montre aussi déterminé à faire la paix qu’il l’a été à gagner la guerre».

Étudiants

Réagissant à l’article «Étudiants, se résigner ou lutter» de Maëlle Mariette (février), M. Simon Courant, qui étudie l’histoire à l’université Paris-I Panthéon-Sorbonne, insiste sur l’importance des formes de mobilisation pour garantir une adhésion importante :

La faible mobilisation des étudiants peut aussi s’expliquer par une aversion de certains aux méthodes des mobilisés, en particulier le blocus. Au centre Pierre-Mendès-France de l’université Paris-I, il est rare de voir un semestre se dérouler sans que plusieurs semaines de cours ne soient perturbées par des blocages, qui sont pour les mobilisés un moyen spectaculaire de manifester leurs revendications, mais qui privent la majorité d’accéder à son droit à étudier. Or les étudiants remontent contre les blocages ne sont pas toujours ceux issus de familles aisées parisiennes, mais souvent des banlieusards faisant une heure trente de transport (ou plus) pour rejoindre la fac. Pour eux, le blocage est synonyme de perte de temps et de complications dans leur cursus. (...) L’avenir de la mobilisation étudiante passe donc aussi sans doute par la ré-imagination des modes d’action.

Vous souhaitez réagir à l’un de nos articles :

Courrier des lecteurs,
1, av. Stephen-Pichon 75013 Paris
ou courrier@monde-diplomatique.fr

RECTIFICATIF

La première Constitution de Serbie date de 1835, et non de 1935 comme écrit par erreur dans l’article «Révolte contre les passe-droits en Serbie» (mars).

Édité par la SA Le Monde diplomatique.
Actionnaires : Société éditrice du Monde,
Association Gunter Holmann,
Les Amis du Monde diplomatique

1, avenue Stephen-Pichon, 75013 Paris

Tél. : 01-53-94-96-01

Courriel : secretariat@monde-diplomatique.fr

Site Internet : www.monde-diplomatique.fr

Directoire :
Benoit BRÉVILLE, président directeur de la publication

Anne-Cécile ROBERT, directrice adjointe

Autres membres :

Vincent CARON, Élodie COURATIER, Pierre RIMBERT

Conseiller editorial auprès du directeur de la publication :

Serge HALIMI

Conseiller en finance et développement auprès du directoire :

Bruno LOMBARD

Secrétaire générale : Anne CALAIS-CHAVANEL

Directeur de la rédaction : Benoît DESCAMPS

Rédacteur en chef : Alkair BELKAÏD

Rédacteurs en chef adjoints : Evelyne PIELLER,

Géory RZEPSKI

Chefes d’édition :

Angélique MOUNIER-KUHN (*Manière de voir*)

Anne-Lise THOMASSON (*Le Monde diplomatique*)

Rédactrice : Philippe DESCAMPS

Renaud LAMBERT, Hélène RICHARD,

Pierre RIMBERT, Anne-Cécile ROBERT,

Christophe VENTURA

Cartographe : Cécile MARIN

Site Internet : Guillaume BAROU

Conception artistique :

Nina HALCER, Boris SÉMÉNIAKO

(avec la collaboration de Delphine LACROIX pour l’iconographie)

Archives et données numériques :

Suzi GAIDOZ, Maria IERARDI

Mise en pages et photographie :

Jérôme GRILLIÈRE, Patrick PUÉCH-WILHEM

Correction : Pauline CHOPIN, Xavier MONTREHE

Directeur commercial et administratif : Vincent CARON

Directrice des relations sociales : Élodie COURATIER

Responsable du contrôle de gestion : Zaïa SAHALI

Administration : Sophie DURAND-NGÔ (9674), Sylvia DUNCKEL (9621), Eleonora FALETTI (9601)

Courriel : prénom.nom@monde-diplomatique.fr

Fondateur : Hubert BEVERE-MÉRY.

Anciens directeurs : François HONTI, Claude JULIEN, Ignacio RAMONET, Serge HALIMI

Publicité : Elisabeth CIALDELLA :

elisabeth.ciadella@mpublicite.fr

Diffusion, mercatique : Maureen DECARPIGNY, Sophie GERBAUD, Sabine GUDE, Kevin JOLIVET, Adeline KRUG DONAT, Christiane MONTILLELET, Martine PRÉVOT

Relations marchands de journaux (numéro vert) :

0805-050-147

Service relations abonnés

• Depuis la France : 03-21-13-04-32 (non surtaxé) www.monde-diplomatique.fr

• Depuis l’étranger : (33) 3-21-13-04-32

Conditions générales de vente : www.monde-diplomatique.fr/cgv

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l’administration

© ADAGP, Paris, 2025,

pour les œuvres de ses adhérents

Prix au numéro : 5,90 €

Prix de l’abonnement annuel à l’édition imprimée :

France métropolitaine : 65 €

Autres destinations : www.monde-diplomatique.fr/abo

Merci à nos acheteurs chez les marchands de journaux de nous signaler toute anomalie au 01-57-28-33-25



IMPÉRIALISME

Spécialiste de l’espace postsovietique, Anatol Lieven signe une critique acerbe de la politique étrangère américaine dans Harper’s (mars) :

L’internationalisme libéral est mort dans les ruines de Gaza et de Beyrouth. Le retour au pouvoir de M. Donald Trump n’a fait que closer son cercueil. La doctrine a perdu toute légitimité en raison de sa dépendance à l’égard de la puissance américaine et des contradictions sans issue qui en découlent. Sa disparition tient à ce que les dirigeants politiques, les experts et les journalistes occidentaux se sont affranchis des règles d’éthique et de courage sur lesquelles reposait leur prétention à l’hégémonie – et qu’ils préchaient au reste du monde. (...) Elle demeure néanmoins si profondément ancrée dans la pensée des responsables de la politique étrangère et militaire du pays que même la montée en puissance

PÉNURIE

«Métiers en tension», «pénuries de main-d’œuvre» : ces éléments de langage saturent le débat public. Quand bien même ils renvoient à une réalité confuse, ironise The Economist (15 mars).

Lorsqu’il y a peu de chômage, les patrons s’en plaignent ; lorsqu’il monte, ils continuent de se lamenter. (...) Difficile, pourtant, d’objectiver les

difficultés de recrutement. Si le secteur américain de la construction prétend en pârir, la part du salariat qu’il emploie a crû de 4,5 % à 5,2 % depuis dix ans tandis que les rémunérations y ont augmenté plus lentement que la moyenne générale. (...) Mais des salaires élevés ne prouvent pas davantage une pénurie de main-d’œuvre. Prenons Erling Haaland, l’attaquant vedette de Manchester City. Haaland perçoit un salaire énorme parce qu’il marque beaucoup de buts. Il y aurait donc une pénurie mondiale d’Erling Haaland ?

TREILLIS

L’élection de M. Prabowo Subianto, un ancien général accusé de disparitions et de torture sous la dictature de Suharto (1967-1998), avait suscité l’inquiétude du mouvement social indonésien. Une mesure récente

confirme ces craintes (The Straits Times, 20 mars 2025).

L’Indonésie a adopté une loi controversée élargissant le rôle de l’armée dans les institutions. (...) Avant cette loi, les militaires ne pouvaient servir que dans dix institutions gouvernementales, principalement celles liées à la sécurité et à la défense, dont l’Agence nationale de renseignement et l’Agence nationale de recherche et de sauvetage. Les amendements récents ont porté ce nombre à quatorze. (...) Cette décision a ravivé les souvenirs de la domination politique de l’armée indonésienne sous le régime de l’Ordre nouveau de Suharto, où les officiers militaires occupaient des postes-clés au sein du gouvernement en vertu de la doctrine de la *dwifungsi*, ou double fonction, ce qui leur permettait de contrôler les institutions et de réprimer l’opposition. Cette pratique avait été abolie dans le cadre des réformes de 1998.



PLUS SIMPLE, PLUS RAPIDE
www.monde-diplomatique.fr/abo



QUAND LES ÉTATS-UNIS PRÉTENDAIENT SÉDUIRE PLUTÔT QUE DOMINER

Les masques du « soft power »

« Le président Donald Trump ne comprend pas le « soft power », déplorait récemment Joseph Nye, l'inventeur de la notion de « puissance douce ». Ce pouvoir d'influence, notamment culturelle, dont useraient les États-Unis pour subjuger le monde a lui-même séduit nombre d'intellectuels. Son succès tient notamment à ce qu'il recouvre d'un aimable gant de velours le poing d'acier de la coercition. »

PAR PHILIP S. GOLUB *

DÉPUIS son énonciation en 1990 par le politologue et praticien du pouvoir américain Joseph Nye, la notion de *soft power* – « puissance douce » – s'est imposée pour décrire la diplomatie d'influence associée à la mondialisation libérale américano-centrée qui prend fin sous nos yeux. Reprise tant en Chine qu'en Europe, elle a longtemps été mobilisée dans les discours des politiques, des experts et dans les commentaires médiatiques. À l'heure du grand réarmement, de l'effilochage du droit international et de la montée en puissance d'éthno-nationalismes agressifs, le *soft power* n'a plus prise sur les réalités mondiales – en supposant qu'il en ait jamais eu.

En s'attaquant à l'Agence américaine pour le développement international (Usaid), M. Donald Trump vise une institution conçue pour lutter contre le communisme et, plus récemment, contre des régimes dits « illibéraux », en diffusant une image avantageuse du « monde libre ». À la volonté de gagner les cœurs et les consciences se substituent désormais les rapports de forces avec les grandes puissances (Chine, Russie) et de domination brute envers les « faibles » (Panamá, Colombie, Palestine, etc.). *« Les forts font ce qu'ils peuvent et les faibles endurent ce qu'ils doivent »* : la formule des Athéniens rendue célèbre par Thucydide sied à la diplomatie trumpienne.

La critique de la « puissance douce » n'en reste pas moins nécessaire car,

au-delà de sa faiblesse théorique (1), elle masque plus qu'elle ne révèle les enjeux de pouvoir géopolitiques. Le concept trouve son origine dans le questionnement américain sur le rôle et la place du pays dans les relations internationales à l'issue de la guerre froide : la mondialisation des flux semblait mettre à mal les politiques de puissance « classiques ». Dans ses publications des années 1990 (2), Nye entendait dissiper l'hypothèse du déclin américain, largement répandue au cours de la décennie précédente, et orienter de manière prescriptive le débat public afin de « garantir la position des États-Unis en tant qu'État le plus grand et le plus puissant à la fin du XXI^e siècle ». Le pouvoir « soft » devait former l'outil idéologico-politique de cette entreprise. Nye le définit comme l'ensemble des ressources immatérielles produisant des effets « observables mais intangibles » d'attraction dans les relations internationales conduisant à la convergence autour de politiques favorables à l'*« État dominant »*. Tout reposait, selon Nye, sur le caractère globalement « séduisant » des valeurs américaines, « l'attrait de la culture [et] des idéaux politiques » et la capacité d'institutionnaliser un ordre légitimant les préférences de cet État. Disposant « depuis longtemps d'une grande puissance douce », les États-Unis seraient en mesure de la mobiliser afin de s'épargner le recours à « l'exercice coûteux de la coercition ou de la force » grâce au « consentement » volontaire d'autres sociétés et États.

La cuirasse de la coercition

CETTE idée flatte l'ego impérial autant que le sens commun. Mieux vaut évidemment amener les autres à se conformer à ses préférences en les leur faisant désirer que les contraindre à l'obéissance par la force. Mais les mécanismes à l'œuvre sont ambiguës. On sait depuis toujours que, tyrannies mises à part, le consentement ne repose pas uniquement sur le pouvoir autoritaire ni sur la crainte de la violence. Mais également – sinon surtout – sur la conviction d'une large partie de la population que l'autorité revendiquée par ceux qui l'exercent est légitime. Qu'il y a, en d'autres termes, interdépendance entre gouvernants et gouvernés.

Parce qu'elle naturalise la hiérarchie, la légitimation de la domination participe à ce que les sociologues Max Weber puis Pierre Bourdieu appellent la *« domestication des dominés »*, concept voisin de celui de fabrique du consentement. Ce dernier se trouve régulièrement remis en question, et la cuirasse de la coercition pour gérer les classes dangereuses demeure toujours en arrière-plan. L'idée même d'une absence de contrainte dans les relations politiques et sociales élude les rapports de forces et de conflictualité. Le pouvoir symbolique – c'est de cela qu'il s'agit – n'est que la forme « méconnaissable, transformée et légitimée des autres formes de pouvoir » (3).

Y aurait-il consentement volontaire dans les relations internationales, sphère par excellence de compétition entre acteurs inégaux ? Le problème de la « puissance douce » n'est pas tant que l'on ne puisse la quantifier et l'isoler pour en faire une variable explicative du



ROBERT RAUSCHENBERG. – *« Blanket Samples » (Échantillons de couverture)*, 1963

Pour la plupart des sociétés du Sud global, l'exercice de la puissance américaine, par la force ou par l'intermédiaire d'institutions telles que le Fonds monétaire international (FMI), n'a pas laissé le souvenir d'un ravissement démocratique et de la douceur. Ni le bilan de l'interventionnisme militaire des États-Unis après 1945, ni celui des cent cinquante années précédentes (notamment la guerre contre le Mexique de 1846-1848), ni enfin le soutien de Washington aux régimes autoritaires (capitalistes) pendant la guerre froide n'étaient l'idée d'une légitimité démocratique inhérente à ce pays. Le même constat vaut pour la France, en Afrique notamment. Pour autant, la société américaine a indubitablement exercé une forme d'attraction. Mais quand, comment et sur quelles populations ?

Au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle et jusqu'à ce qu'elle ferme ses portes, en 1924, aux peuples de couleur et aux Européens considérés comme pas tout à fait blancs (4), elle a attiré (sans toujours les accueillir dignement) les millions de migrants, principalement européens, irlandais, italiens du Sud, grecs, juifs d'Europe de l'Est fuyant la pauvreté ou les persécutions religieuses ou ethniques. Dans la seconde moitié du XX^e siècle, elle a accueilli les transfuges de la guerre froide, mais moins souvent les animateurs des mouvements sociaux de la gauche européenne ni les révolutionnaires du Sud, qui voyaient empire et racisme institutionnalisé là où d'autres voyaient la liberté.

L'Amérique exerçait une séduction particulière sur les élites commerciales et culturelles qui se déplacent sans heurt entre les mégapoles du monde ; sur les chercheurs étrangers de haut niveau et les étudiants de l'enseignement supérieur. Et, pour des raisons tout à fait différentes, elle attira des millions de migrants et demandeurs d'asile d'Amérique latine et d'autres régions du Sud global qui cherchaient un abri contre la pauvreté et la violence endémique. L'attraction ou la répulsion relèvent de l'expérience historique, des positions sociale et culturelle de l'observateur. Elles dépendent du côté du miroir d'où l'on regarde le monde. Les revendications de légitimité internationale ne peuvent tout

simplement pas se fonder sur des caractéristiques prétdument intemporelles d'une société – sur son essence.

Ce qui vaut pour l'Amérique s'applique également à la Chine. Et l'on peut adresser une critique analogue aux discours de légitimation postmaoïstes sur la « grandeur » et l'attrait mondial de la culture chinoise. La direction du Parti communiste chinois (PCC) a adopté le *soft power* en 2006, pour en faire un mot-clé de la politique internationale du pays. Le président Hu Jintao avait alors déclaré devant un comité restreint : « *Le renforcement du statut international et de l'influence internationale de la Chine doit se refléter à la fois dans la puissance dure, notamment*

tie Qing jusqu'à Mao Zedong lui-même, avaient identifiée comme la source du retard relatif du pays et des graves échecs de l'État au XIX^e siècle.

Tout comme les discours de *soft power* d'Amérique du Nord, ceux de la Chine masquent les enjeux de pouvoir dans la politique mondiale. Dans les deux cas, la cuirasse de la coercition demeure – souvent au premier plan. Peu après le discours de M. Xi en 2012, l'Armée populaire de libération (APL) a demandé aux marins du porte-avions *Liaoning* de se positionner sur le pont de manière à former six caractères chinois signifiant « rêve chinois, rêve militaire », puis a diffusé l'image sur Internet.

Le droit plutôt que la douceur

UNE petite musique qui résonne régulièrement dans les médias officiels. En 2013, par exemple, le *China Daily* publiait un article de Meng Xiangqing, professeur à l'Université de défense nationale de Pékin, intitulé « *Le rêve chinois inclut une APL forte* ». L'auteur y soutient qu'« *une armée solide est une condition préalable à la construction d'une société prospère... et au rajeunissement de la nation chinoise* », conformément à la « *position mondiale du pays* ». L'affirmation de la Chine en matière de puissance militaire différait, selon lui, de celles d'autres États, car le « *rêve chinois, y compris celui de construire une armée forte* », consonne avec la « *paix et le développement gagnant-gagnant pour la Chine et le reste du monde* » (7). On peut raisonnablement douter que le « *reste du monde* », Asie du Sud-Est comprise, ait interprété de cette manière la démonstration de force lors de la célébration du soixante-dixième anniversaire de la République populaire en 2019, la militarisation croissante de la mer de Chine méridionale ou les efforts budgétaires plus que significatifs consacrés depuis à la chose militaire.

Ainsi faudrait-il abandonner la « puissance douce » comme catégorie d'analyse. Certes, le recours à la force brute diffère de la résolution diplomatique des

conflicts. Mais c'est le droit, non la « douceur », qui s'oppose à la force et aux violences visibles de la puissance. Or, sur ce plan, les États-Unis, comme les autres « grands », subordonnent le plus souvent le droit international à leur souveraineté et à leurs intérêts, toutes administrations confondues – en Irak, en Ukraine ou à Gaza.

(1) Pour une discussion plus ample, cf. « *Soft power, soft concepts and imperial conceits* », *Monde chinois, nouvelle Asie*, n° 60, Paris, janvier 2019.

(2) Joseph Nye, *Bound to Lead : The Changing Nature of American Power*, Basic Books, New York, 1990 ; « *Soft Power* », *Foreign Policy*, Washington, DC, n° 80, automne 1990 ; *Soft Power : The Means to Success in World Politics*, Public Affairs, New York, 2004.

(3) Cf. Pierre Bourdieu, *Sur l'État. Cours au Collège de France 1989-1992*, Raisons d'agir - Seuil, Paris, 2012 ; « *Sur le pouvoir symbolique* », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, vol. 32, n° 3, Armand Colin, Paris, juin 1977.

(4) La loi sur l'immigration de 1924 (« *Immigration Act of 1924* » ou loi Johnson-Reed) stoppa net l'immigration non européenne pendant quatre décennies, fixa des quotas discriminatoires pour les migrations en provenance d'Europe du Sud et d'Europe centrale et orientale.

(5) Cité par Bonnie S. Glaser et Melissa Murphy, « *Soft power with Chinese characteristics : The ongoing debate* », dans Carola McGiffert (sous la dir. de), *Chinese Soft Power and Its Implications for the United States*, Center for Strategic & International Studies, Washington, DC, 10 mars 2009.

(6) « *Background : connotations of Chinese dream* », *China Daily*, Pékin, 5 mars 2014.

(7) Meng Xiangqing, « *China dream includes strong PLA* », *China Daily*, 8 octobre 2013.

L'imprimerie 93290 Tremblay-en-France ACPM IMPRIM' VERT Origine du papier : Allemagne. Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprimé sur un papier UPM issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées, porteur de l'Ecolabel européen sous le n° FI/37/001. Eutrophisation : Ptot = 0,007 kg/t de papier Commission paritaire des publications et agences de presse : n° 0529 D 86051 ISSN : 0026-9395 IMPRIMÉ EN FRANCE À la disposition des diffuseurs de presse pour modification de service, demandes de réassort ou autre, nos numéros de téléphone verts : 0 805 050 147.



© JONAS BENDIKSEN / MAGNUM PHOTOS

LOIN DES TREKS ET DU FOLKLORE TOURISTIQUE, UN PAYS EN RECONSTRUCTION

Sur les routes du Népal

Le Népal vient d'annoncer qu'il ne comptait pas huit mais quatorze sommets de plus de huit mille mètres – la promesse d'un nouvel afflux de « conquérants de l'inutile » et l'espoir d'une manne touristique. Dans les vallées, celui de voir les maoïstes transformer la société a, lui, été déçu. De sorte que la population regarde moins vers les cimes que vers l'étranger.

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL PIERRE DAUM *

ÀMOTO, il faut bien compter deux jours. Trois en bus, s'il ne vous arrive rien. Pourtant le village de Thabang, haut lieu de l'insurrection maoïste népalaise (1996-2006), ne se trouve qu'à quatre cents kilomètres de Katmandou – dans le centre-ouest du pays. Mais quelle épreuve ! L'autoroute Mahendra, du nom d'un ancien roi du Népal, considérée comme l'axe principal de circulation du pays, subit des travaux d'élargissement gigantesques qui semblent ne jamais vouloir prendre fin. On y roule à vingt kilomètres-heure, le dos meurtri, en respirant une poussière omniprésente.

Et le pire est à venir. Lorsqu'on quitte l'« auto-route » et qu'on s'élève vers les contreforts de l'Himalaya, le goudron fait place à des pistes percées à grand renfort de pelletuses. À chaque mousson, vers le mois de juin, des torrents de boue et de cailloux laminent ces routes terreuses rudimentaires. Les engins repartent alors à l'assaut des falaises, au grand dam des trekkers venus du monde entier. « Pour moi, le tour des Annapurna, c'est fini », déplore l'un deux, web designer californien. Il y a dix ans, les gens vivaient dans leurs villages accrochés à la montagne, coupés du monde. C'était vraiment authentique ! Maintenant, tu n'arrêtes pas de te faire doubler par des Jeep qui t'envoient des tonnes de poussière en pleine figure. »

En 2023, le Népal a accueilli plus d'un million de touristes, dont 53 % d'Asiatiques (principalement indiens, chinois ou coréens), retrouvant son niveau d'avant la pandémie de Covid-19. Parmi eux, 14 % sont venus marcher en montagne, et cinq cents ont tenté d'atteindre le sommet désormais encorblé de l'Everest. Mais les déboires des trekkers ou les exploits d'un Inoxtag – le jeune influenceur ayant décidé de gravir le Toit du monde et d'en tirer un documentaire(1) – restent très éloignés des préoccupations des Népalais. « Le percement de la piste a complètement changé notre vie ! », s'enthousiasme Mme Laxmi Pun Magar, une habitante de Thabang, à l'unisson de toutes les personnes que nous avons rencontrées dans la région des contreforts de l'Himalaya, où vivent 45 % des Népalais. « Avant, il nous fallait trois jours de marche pour atteindre la ville. Beaucoup

de femmes mouraient en couches, faute de pouvoir se rendre à l'hôpital. Et nous n'avions même pas l'électricité ! »

L'arrivée ici après deux jours de route se révèle surprenante. Vu de loin, un village de vieilles pierres à flanc de montagne, avec ses toitures peintes en bleu, entouré de parcelles organisées en terrasses : chaque famille y cultive le blé, l'orge ou le millet. Les rizières sont en contrebas, sur les bords de la rivière où coule l'eau des glaciers himalayens, potentiellement dangereuse : le Népal figure parmi les pays du monde les plus affectés par le dérèglement climatique, qui fait fondre les glaciers et menace de rompre des moraines retenant l'eau des lacs. Ici ou là, des femmes et des filles, parfois très jeunes, marchent en portant sur leur dos des hottes en roseaux lestées de lourdes charges. Du bois, des sacs de riz, du ciment ou des pierres.

Peu à peu, l'insurrection gagne tout le pays

À l'entrée du village, une gigantesque fresque accueille le visiteur, avec les portraits de Karl Marx, Friedrich Engels, Lénine, Joseph Staline et Mao Zedong. On déambule dans les ruelles piétonnes, intrigué par de longues phrases peintes sur les murs des maisons. « Longue vie à la révolution permanente du peuple ! », traduit M. Uday Gharti Magar, enseignant en sciences dans le lycée local. Ou encore : « Que nos valeureux martyrs jouissent d'une vie éternelle ! » Au centre du village, des dizaines de jeunes, garçons et filles, disputent de joyeuses parties de badminton. Qui pourrait imaginer que ce terrain de jeu fut le théâtre d'un drame qui hante encore les esprits ? Le 12 avril 2002, l'armée royale avait en effet envahi Thabang, brûlé une dizaine de maisons et tué leurs habitants. « Comme beaucoup ici, je fais partie d'une famille maoïste, nous explique l'enseignant en ton détaché. Mon père, mon frère, ma sœur, tous ont rejoint les rangs de la rébellion. »

En 1996, lorsque le Parti communiste népalais maoïste (souvent abrégé « maoïste ») déclenche la révolution, la région de Thabang est l'une des

premières à s'enflammer. Le but des combattants ? Abattre la monarchie, instaurer la démocratie, supprimer les discriminations envers les dalit (appelés autrefois « intouchables », lire ci-contre) et les ethnies indigènes, ou encore lutter contre la pauvreté. Une répression brutale s'ensuit, exercée par les forces royales soutenues par les deux organisations politiques alors autorisées, le Congrès népalais (NC, le sigle anglais pour Nepali Congress) et le Parti communiste du Népal marxiste-léniniste unifié (PCN-MLU) – ce dernier ayant depuis longtemps abandonné toute perspective de renversement du régime, voire de marxisme.

L'insurrection gagne peu à peu tout le pays, se transformant en guerre civile. Dans les villages, la neutralité n'est pas de mise : on est alors maoïste, NC ou MLU. Après dix années de conflit et plus de dix-sept mille morts auxquels s'ajoutent mille trois cents disparitions, selon l'organisation non gouvernementale (ONG) suisse Trial International, dont 80 % de civils considérés comme rebelles, un accord de paix est signé en 2006, suivi deux ans plus tard par l'abolition de la monarchie et l'élection d'une assemblée constituante(2). Les maoïstes rafleurent alors 38 % des sièges, soulevant un immense espoir parmi les masses paupérisées du pays, même dans les familles estampillées Congrès ou MLU. « À ce moment-là, se rappelle Deepak Thapa, directeur du Social Science Baha, un influent centre de recherche du pays, les attentes du peuple étaient immenses. Grâce à la force de changement des maoïstes, nous allions vivre un nouveau Népal ! Mais, très vite, nous avons compris que les maoïstes se comportaient exactement comme les autres, qu'ils étaient simplement avides de pouvoir et d'argent. Et prêts à tout pour satisfaire leurs désirs. »

Les passages des maoïstes au pouvoir sont brefs – au Népal, le pouvoir exécutif est entre les mains du premier ministre. En 2008, ils n'y restent que trois cents jours. Ils y reviennent en 2011 pour moins de deux cents ; en 2016, pour moins d'un an ; puis en 2022, pour un an et deux cents jours. Mais la rupture avec la population est entamée. Pas un de nos interlocuteurs, quel que soit son bord politique, ne manque de s'insurger contre les scandales de détournement d'argent et de népotisme dans lesquels sont embourbées les grandes figures de la « révolution ». Dernière affaire en date : celle qui concerne M. Krishna Bahadur Mahara, ancien ministre des affaires étrangères, en 2017, puis président de la Chambre des représentants (2018-2019), qui a été arrêté pour trafic d'or. Un trafic dans lequel sont également impliqués les enfants du vice-président de la République Nanda Bahadur Pun, ancien commandant en chef des troupes maoïstes durant la guerre civile. Quant à « Prachanda » (de son vrai nom Pushpa Kamal Dahal), porté en décembre 2022 pour la troisième fois à la tête du gouvernement jusqu'au mois de juillet 2024, il est soupçonné d'avoir facilité un système d'évasion fiscale de Ncell, la grande compagnie de télécoms du pays(3), et d'avoir touché un pot-de-vin chinois dans le cadre d'un projet de construction d'une centrale hydraulique(4). Son frère, M. Narayan Prasad Dahal,

JONAS BENDIKSEN. – Dans le village de Thabang, fresque représentant Marx, Engels, Lénine, Staline et Mao, 2007

est président de l'Assemblée nationale, et sa fille, Mme Renu Dahal, maire de la métropole de Bharatpur. « Les maoïstes portaient des sandales lorsqu'ils sont arrivés au pouvoir, maintenant ils sont multi-milliardaires et se pavent dans de grosses voitures et des villas de luxe ! », dénonce Mme Padmini Pradhananga, la présidente de l'antenne népalaise de Transparency International, organisation dont les travaux sont toutefois largement contestés(5). « Nous ne possédons aucun indice évident que le Népal souffrirait plus de corruption que d'autres pays », explique la directrice des opérations de la Banque mondiale au Népal, Mme Lada Strelkova. Or « c'est justement à cause de la corruption que les grands projets d'infrastructure, comme les routes ou les centrales hydroélectriques, soutenus par les bailleurs de fonds internationaux, ne sont jamais achevés », réplique Mme Pradhananga. Chaque retard ou chaque surcoût permet au ministre suivant de toucher son enveloppe.

L'appât du gain n'est pas propre aux maoïstes

Retour à Thabang. Après nous avoir fait visiter le « jardin des martyrs », où sont enterrés les trente-quatre shahid (désigne un « martyr », un mot arabe utilisé en népalais), M. Gharti Magar s'arrête devant un bâtiment blanc en construction. « C'est notre futur hôpital. La santé est l'une des questions les plus cruciales pour les villageois de la montagne comme nous, et c'était l'une des promesses-phares de nos dirigeants à l'époque de la guerre. Le lancement du projet a été décidé par le maire précédent, membre du parti maoïste, qui a choisi sa propre entreprise de travaux publics – inscrite au nom de sa femme – pour le réaliser. Avec un montant estimé des travaux bien supérieur au coût réel. » Son ami Ajay nous a rejoints. Fils d'un martyr vénéré de Thabang, il a perdu son bras droit au combat et porte depuis une prothèse en bois. « La corruption va se poursuivre bientôt, lorsqu'il faudra commander le matériel médical de l'hôpital. Les haut gradés du ministère vont chacun toucher leur enveloppe. » Il ajoute d'une voix rauque : « J'ai perdu mon père pour la révolution, j'y ai laissé mon bras. Je crois qu'aujourd'hui je n'éprouve aucune haine contre les militaires royalistes qui nous ont tiré dessus, mais bien contre nos anciens leaders qui nous ont trahis, motivés par leur seule cupidité ! »

L'appât du gain n'est pas propre aux maoïstes. Il anime tout autant les dirigeants des deux autres grandes formations politiques, le NC et le MLU, qui se partagent le pouvoir avec les maoïstes à tour de rôle depuis presque vingt ans. Cette cupidité paraît d'autant plus révoltante que la vie matérielle des Népalais, même si elle s'est améliorée au cours des deux dernières décennies, reste rude. Les nouvelles routes offrent un accès au marché mondial des biens de consommation, et créent des besoins toujours plus coûteux, comme le téléphone portable. Selon le gouvernement, 20 % de la population ne disposent même pas des 200 roupies par jour et par personne (1,40 euro, soit 42 euros par mois) nécessaires à une vie décente. Ils se situent en dessous du seuil de pauvreté fixé par le gouvernement(6).

Au Népal, un enseignant dans le secondaire perçoit un salaire mensuel qui avoisine les 25 000 roupies (l'équivalent de 165 euros). Idem pour un fonctionnaire diplômé. Mais de tels revenus restent très minoritaires. Pour la masse des Népalais, rémunérés à la journée comme ouvrier agricole, main-d'œuvre sur un chantier ou employé d'hôtel et de restaurant, le tarif est à peu près le même : autour de 700 roupies par jour (4,63 euros), une somme impossible à convertir en salaire mensuel, tant le chômage est élevé et les emplois précaires. À la saison des treks, les paysans (60 % de la population) se vendent comme porteurs aux randonneurs étrangers qui les font marcher huit à dix heures par jour avec jusqu'à 40 kilogrammes sur le dos, payés 2 000 roupies la journée (13,23 euros). « Ce tarif peut sembler scandaleux, admet le chercheur en économie du tourisme Pranil Kumar Upadhyaya, lui-même organisateur de randonnées. Mais c'est la loi de l'offre et de la demande. Ces hommes ont besoin de cet argent pour vivre. Et les touristes choisissent aussi le Népal parce qu'ils trouvent des porteurs bon marché. »

(1) Lire Philippe Descamps, « Sur l'Everest, le client est roi », *Le Monde diplomatique*, novembre 2024.

(2) Lire Philippe Descamps, « La longue marche parlementaire des maoïstes népalais », *Le Monde diplomatique*, mars 2012.

(3) « PM Dahal under scrutiny as Ncell's tax evasion scandal unravels », 8 décembre 2023, <https://english.khabarhub.com>

(4) « Bhattachari's recent embezzlement allegations against top-ranking leaders need to be examined », The Record, 13 octobre 2020, www.recordnepal.com

(5) Lire « Qui enquête sur les enquêteurs ? », *Le Monde diplomatique*, septembre 2019.

(6) « Nepal living standards survey IV 2022-23 », Central Bureau of Statistics, Katmandou, février 2024, <http://nepalindata.com>.

Barré au nord par la chaîne himalayenne, sans accès à la mer, le Népal n'a pratiquement pas d'industries. Il n'exporte guère que des produits agricoles ou artisanaux et de l'électricité d'origine hydraulique, mais son potentiel en la matière demeure peu exploité. «Au poste-frontière de Bir-gangji, au sud, 100 camions indiens entrent chaque jour au Népal», affirme Dharma Swarnakar, économiste au Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), à Katmandou, et 90 d'entre eux repartent vides. La seule matière facilement exportable? «Les muscles du peuple...»

Au Népal, tout le monde a un parent qui travaille à l'étranger, ou qui envisage de partir. «C'est un phénomène ancien qui a augmenté pendant la guerre civile, avec les jeunes des villages qui refusaient de s'enrôler dans la guérilla», explique Pranaya Rana, jeune journaliste, auteur du blog très documenté Off the Record devenu Kalam Weekly. Aujourd'hui, il touche toutes les classes sociales. Chacun choisit son pays de destination en fonction de ses moyens. Les riches visent l'Australie, le Canada ou les États-Unis. Les «pas trop pauvres», la Corée du Sud, la Roumanie et le Portugal. Ensuite, c'est la Malaisie ou les pays du Golfe. Et, tout en bas de l'échelle, l'Inde.» La Banque mondiale estime à presque 10 milliards de dollars l'argent envoyé au Népal par ces travailleurs migrants, soit l'équivalent d'un quart du produit intérieur brut (PIB). Par comparaison, les devises introduites au Népal par les touristes semblent dérisoires : 800 millions de dollars. «Même nous, les acteurs de l'aide internationale, n'apportons que 1,4 milliard de dollars par an», souligne Mme Aysha-

nie Medagangoda-Labé, la représentante du PNUD au Népal. C'est vous dire que l'économie et la vie des habitants reposent essentiellement sur ces travailleurs migrants.»

De la même façon que chacun connaît le cours du dollar, tous nos interlocuteurs sont capables de donner le prix exigé par les agences de recrutement pour fournir un billet d'avion, un visa et une promesse d'embauche sur place. «Pour un pays du Golfe, tu dois payer 2 lakhs, soit 1400 euros (1 lakh correspond à 100 000 roupies népalaises), détaille Mme Puspa Kumai, 22 ans, qui suit des cours de coréen dans une école de langue à Ghorahi, une ville importante de l'ouest du pays. Pour la Malaisie, c'est 3,5 lakhs (2400 euros). La Pologne, la Roumanie, le Portugal ou la Croatie : 8 lakhs (5500 euros).»

Mme Kumai est originaire d'un village de montagne, à deux heures de bus de Ghorahi. Empruntant à droite et à gauche à un taux d'usure exorbitant de 36 % par an, sa famille a rassemblé 3 lakhs (2100 euros) afin de l'envoyer en Corée du Sud. «C'est difficile. Je dois rester au moins cinq ans là-bas, avec juste un aller-retour au milieu pour voir ma famille. Mais je n'ai pas le choix, ils comptent sur moi pour vivre.» Elle travaillera dans l'agriculture ou dans une entreprise de textile. À raison de six jours sur sept, et de dix heures par jour, elle espère gagner 2,5 lakhs par an (1750 euros), qu'elle enverra en totalité à ses parents, la nourriture et le logement étant compris dans son salaire. Le retour à la paix en 2006 n'a pas permis de réduire le flux de cette émigration, et «on

estime aujourd'hui le nombre de Népalais travaillant à l'étranger à 2,6 millions de personnes, sans compter les travailleurs saisonniers qui se rendent en Inde, ce qui peut presque doubler ce chiffre», selon le sociologue Arjun Kharel, chercheur au Social Science Baha.

Entre corruption des élites et émigration massive, l'image de ce pays peut paraître sombre. Les aspects positifs, qui existent, concernent peu la situation matérielle des Népalais – à part l'extension du réseau routier, considérée comme une grande avancée par tous –, mais davantage leurs droits fondamentaux. Premier point, et de taille : vingt ans après les accords de paix, la guerre est vraiment finie, et les Népalais semblent vivre en bonne intelligence dans un climat qui interroge sur l'explosion de violence d'hier. Nabin Lochan Magar est journaliste à Livang, chef-lieu du district de Rolpa, à une journée de piste de Thabang. Ancien combattant de l'Armée populaire de libération, il nous montre des photographies de lui, un fusil barrant sa poitrine, tirées de son téléphone portable. «Je suis originaire de Pachhabang, à deux heures d'ici. À l'époque, le village était très divisé. Nous avons eu quatre morts, trois tués par les forces royalistes, un par nous. Aujourd'hui, c'est la paix totale, les anciennes familles ennemis marient même leurs enfants entre elles!»

Aucun journaliste ne risque de représailles

Tous les témoignages recueillis disent la même chose : dans les villages, la paix est revenue, sans aucune intervention de l'État. Au sortir de la guerre, le gouvernement a mis en place une commission pour la paix et la réconciliation, et une autre chargée d'enquêter sur les disparitions forcées, mais celles-ci n'ont jamais réellement fonctionné. «Comme les partis anciennement ennemis se sont distribués les postes de pouvoir, ils ont manœuvré pour empêcher ces commissions de désigner les coupables d'excussions», dénonce Kunda Dixit, fondateur du Nepali Times et grande figure de l'intelligentsia népalaise. Mais le pire, c'est que rien n'est fait pour que nos enfants apprennent cette page de notre histoire.» Quant aux 9 000 combattants maoïstes, 1 500 volontaires intégreront l'armée régulière, les autres retournant dans leur foyer avec une indemnité. «Un succès total!», aux yeux de Dixit.

Autre avancée considérable, alors que la Constitution dont s'est doté le pays fête ses dix ans, les conditions essentielles d'une vie démocratique semblent installées. «Depuis l'abolition de la monarchie, nous vivons dans la société la plus ouverte de toute l'Asie du Sud, et la presse est totalement libre», affirme encore Dixit. De fait, aucun journaliste, aucun blogueur ne risque de représailles pour ses écrits contre

les responsables politiques ou économiques du pays. Et plusieurs hauts fonctionnaires ont aussi répondu à nos questions avec une liberté surprenante, dénonçant ouvertement les erreurs de leur ministre, voire ses turpitudes. Et sans réclamer l'anonymat.

Quoi qu'il en soit, l'aura des maoïstes a depuis longtemps perdu son éclat. Aux dernières élections législatives de novembre 2022, ils n'ont obtenu que 11 % des voix, loin derrière les «marxistes-léninistes» du MLU (27 %) et le Congrès (NC, 25,5 %). Ce qui n'a pas empêché «Prachanda» de se faire nommer premier ministre par un subtil jeu d'alliances. Malgré les quelques avancées apportées par l'insurrection maoïste et l'abolition de la monarchie, le spectacle affligeant des dirigeants fragilise une république encore très jeune. «Moi, tous ces partis me dégoûtent, lance le propriétaire d'une gargote au bord de l'autoroute entre Shivaraj et Daukhuri, mère de six enfants. Ce que je veux, c'est le retour du roi!» «C'est vrai que de plus en plus de gens le réclament, confirme Rana (de Kalam Weekly), mais je pense que cela vient plus d'un rejet des partis traditionnels que d'un réel désir de restauration de la monarchie.» Un petit parti royaliste, le Rastriya Prajatantra Party (RPP, Parti national démocratique), tente de surfer sur cette aspiration, sans grand succès pour l'instant (5,6 % des voix aux dernières élections générales en 2022). Car au Népal le soutien à un parti politique n'a pas grand-chose à voir avec une adhésion idéologique. Il s'agit plutôt d'une sorte d'appartenance familiale – «Ça fait vingt-cinq ans que je suis maoïste, toute ma famille est maoïste, c'est mon histoire... Je ne peux pas changer!», lâche M. Gobin Bishwa Karma, un dalit de Thabang, après nous avoir expliqué combien il «déteste» les dirigeants maoïstes, «tous corrompus». Ou d'un simple calcul, comme pour M. Sanjaya Chaudari, un universitaire très engagé dans sa région, Chitwan, grand parc national à 150 kilomètres à l'ouest de Katmandou : «Je milite chez les congressistes [NC], mais c'est uniquement à cause de la puissance de leur réseau. Ici, si tu veux agir concrètement au sein d'une mairie, d'une coopérative forestière, dans l'organisme de gestion de l'eau, tu es obligé d'appartenir à l'un des trois partis. Parce que les nominations se font uniquement en fonction de tes liens avec tel ou tel chef politique local.»

À Thabang, les portraits de Marx, d'Engels et des autres brillent sous les derniers feux du soleil couchant. Les ruelles se vident, tandis que les femmes préparent le *dal bhat*, ce riz aux lentilles et aux légumes servi à chaque repas. «Finalement, le vrai héritage de cette guerre, c'est qu'elle nous a transformés en citoyens conscients de nos droits, et capables de se battre pour eux», conclut M. Gris Pun, élu au conseil municipal, en regardant le ciel flamboyant. Un acquis que les Népalais ne sont pas prêts à abandonner.

PIERRE DAUM.



JONAS BENDIKSEN. – Le marché Ason Chowk à Katmandou, 2005

« Ces gens-là se cooptent entre eux »

IL Y A une forme de domination dont les Népalais parlent peu et que les maoïstes ont totalement ignorée : la suprématie de la caste des *bahun* (ou des brahmaṇes, la caste des clercs) – et dans une moindre mesure de celle des *chhetri* (ou *kshatriya*, caste des guerriers) – dans tous les secteurs de la société. Le premier ministre Pushpa Kamal Dahal («Prachanda»), ancien commandant suprême des forces maoïstes? Un *bahun*. M. Khadga Prasad Sharma Oli, indéboulonnaire dirigeant du Parti communiste du Népal marxiste-léniniste uniifié (PCN-MLU)? *Bahun*. Son homologue du Congrès népalais (NC)? Idem. Le chef de la police dans le district de Thabang? Un *bahun* lui aussi. La plupart des hôteliers, des commerçants, des entrepreneurs, des directeurs d'administration, des ingénieurs, des professeurs d'université, etc.? Des *bahun*. Parfois des *chhetri*, notamment parmi les officiers supérieurs de l'armée. À Katmandou, on peut aussi avoir affaire à un membre d'une grande famille *newar*...

Bahun, chhetri, newar, dalit... La société népalaise est constituée d'une mosaïque de castes et d'ethnies difficilement déchiffrable pour les non-initiés. Cette mosaïque est le fruit de la rencontre entre des ethnies autochtones (*ou janajati*) et des populations venues d'Inde au cours des siècles. Ces dernières imposèrent leur langue – le népalais est assez proche de l'hindi –, ainsi qu'une hiérarchisation de la société consubstantielle à leur religion,

l'hindouisme. Au sommet, les *bahun*, traduction népalaise des brahmaṇes indiens, qui représentent aujourd'hui 11 % de la population. Puis les *chhetri* (16 %), et tout en bas, méprisés par tout le monde, les *dalit* (ex-«intouchables»), 14 %, que les autres considèrent comme tellement impurs qu'il leur est odieux qu'ils s'assoiront à leur table et touchent leur nourriture – ou, encore pire, qu'ils mettent un pied dans leur cuisine! Et, intercalés entre les *chhetri* et les *dalit*, les *janajati* (*newar, tharu, magar, tamang, gurung, rai, limbu, ghurka...*, 35 % de la population, répartis en une centaines d'ethnies), qui ont intégré cette phobie hindoue envers les *dalit*(1). Comme si le tableau n'était pas assez complexe, il faut y ajouter les 20 % de *madheshi*, un groupe mixte habitant dans la plaine, et les 5 % de musulmans disséminés dans tous les pays.

L'espoir d'une société plus égalitaire

Au cours de l'insurrection maoïste, dont les dirigeants étaient tous *bahun*, de nombreux *dalit* et *janajati* se sont engagés dans les rangs de l'Armée populaire de libération avec l'espérance d'une société plus égalitaire, le Parti communiste uniifié du Népal maoïste (PCUN-M) ayant accordé à la question de l'identité une place centrale dans ses analyses, au-delà des simples clivages de classe. Pendant les dix années de guerre, ils ont en effet pu faire l'expérience d'une vie commune, toutes classes

et ethnies confondues – même si leurs chefs restaient des *bahun*. En 2015, la Constitution s'est voulue plus «inclusive», édictant que le Parlement devait «reflétier la répartition de la société». «Malheureusement, nous n'avons pas imposé de quotas, comme c'est le cas pour les femmes [33 %]», regrette M. Baburam Bhattaraï, ancien bras droit de «Prachanda», ancien premier ministre et grande figure intellectuelle maoïste. Résultat : «Les députés *bahun* et *chhetri*, 27 % de la population,

dominent l'Hémicycle à 50 %», selon les calculs établis par Mukta Singh Lama-Tamang, anthropologue à l'université Tribhuvan de Katmandou. Les *janajati* ne sont représentés qu'à 30 %. Les *madheshi*, à 12 %. Et les *dalit*, à 6 %. «Dans la fonction publique, ajoute M. Bhattaraï, nous avons instauré la règle que, pour chaque nouveau recrutement, 45 % des postes soient réservés à des femmes, des *dalit* ou des *janajati*. Mais cela concerne essentiellement les petits fonctionnaires.» Et l'ancien chef maoïste – et *bahun* – de conclure : «C'est vrai que notre société reste dominée par les *bahun*. Mais notre combat était d'abattre la monarchie, pas de lutter contre les *bahun* et les *chhetri*.»

M. Narayan Gurung est ingénieur des ponts et chaussées, spécialiste des dynamiques environnementales et des risques géologiques de l'Himalaya, auteur de nombreux articles scientifiques. Comme pour la plupart des Népalais, on reconnaît à son patronyme à quelle caste ou ethnique il appartient. C'est un *janajati*, de l'ethnie des *gurung*. Installé à Pokhara, la deuxième ville du pays, située dans les contreforts du massif de l'Annapurna, il travaille pour la Fondation Kadoorie, du nom d'une riche famille britannique de Hongkong qui propose aux villages reculés du Népal de leur construire gratuitement des ponts suspendus et des petites centrales hydroélectriques. «Je suis content de travailler pour cette fondation, mais, avec mes diplômes et mon expé-

rience, je pourrais occuper un poste beaucoup plus important au sein de l'administration locale. Or je n'ai aucune chance! Car qui est responsable des nominations? Un *bahun*! Et ces gens-là se cooptent tous entre eux. C'est désespérant!»

Même chose en politique. Il y a quelques années, M. Sanjaya Chaudari a tenté d'unifier tous les *janajati* de sa région de Chitwan, au sud de Katmandou. «Et là, les *bahun* et les *chhetri* me sont tombés dessus. Comme ils occupent tous les postes importants, c'est facile. Par exemple, il m'est soudain devenu impossible d'obtenir un prêt bancaire : tous les directeurs de banque étant *bahun*.» Il a ensuite intégré le Parti du Congrès népalais (NC), espérant obtenir une place aux élections locales. «Sur le papier, le mode de désignation des candidats aux élections est très démocratique. Mais, à la fin, c'est toujours un *bahun* ou un *chhetri* qui l'emporte.» A-t-il tenté de s'unir avec les *dalit* de sa région? «Non, ce n'est pas possible. D'abord parce que tous les *janajati* ne seraient pas d'accord qu'un *dalit* entre chez eux lors d'une réunion. Et puis les *dalit*, on ne peut pas leur faire confiance. Ils sont trop sous la coupe des *bahun*, ils sont capables de nous trahir.»

P. D.

(1) Le système des castes est aboli par le code national de 1963 (renforcé par la Constitution de 2014), mais en pratique des discriminations demeurent en matière de travail, logement, éducation, etc.

Les contradictions irlandaises

L’Irlande affiche depuis longtemps sa solidarité avec la Palestine. Son histoire l’a sensibilisée aux affres de la colonisation, de l’occupation et de la partition. Derry évoquerait Gaza, et Londres, Tel-Aviv. Mais quel soutien effectif peut s’autoriser une île transformée en enclave économique américaine au sein de l’Union européenne ?

PAR CLARA MENAIS *

La tradition perdure. Depuis les années 1950, en mars, la Maison Blanche est pavée aux couleurs de l’Irlande. Washington a même pris le pli, sous la mandature de M. William Clinton, d’accueillir le «taoiseach» (premier ministre irlandais) à la Saint-Patrick(1). Lorsque, en 2024, M. Joseph Biden, cravate verte, shamrocks («trèfles») à la boutonnnière, reçoit M. Leo Varadkar, ils abordent la guerre au Proche-Orient. «Le peuple irlandais est profondément troublé par la catastrophe qui se déroule sous nos yeux à Gaza», déclare le premier ministre lors de leur conférence de presse conjointe. *Quand je voyage, les dirigeants me demandent souvent pourquoi les Irlandais éprouvent autant d’empathie pour le peuple palestinien. La réponse est simple. Nous voyons notre histoire dans leurs yeux. Une histoire de déplacement, de dépossession, une identité nationale dont les questions sont niées, d’émigration forcée, de discrimination et maintenant... de famine.*» Une référence à la «grande famine», un épisode traumatisique de l’histoire de l’île qui, au milieu du XIX^e siècle, a provoqué la mort de 1,5 million de personnes à la suite d’une contamination de la récolte de pommes de terre, et a inauguré l’émigration massive d’Irlandais vers l’Amérique.

De la part d’un dirigeant européen de centre droit, ce discours peut surprendre. Depuis le début de la guerre, les États

du Vieux Continent ont presque tous adopté des positions pro-israéliennes. Aux premiers jours de l’offensive militaire sur Gaza en octobre 2023, Dublin est la première capitale à en critiquer la disproportion. Lorsque Mme Ursula von der Leyen visite Israël en sa qualité de présidente de la Commission européenne et s’épanche sur son droit à se défendre, le président irlandais Michael D. Higgins

se désolidarise, et M. Varadkar durcit le ton. Il dénonce «quelque chose qui s’apparente davantage à de la vengeance» puis reproche à l’Union européenne son «deux poids, deux mesures»(2).

Tandis que le nombre de morts palestiniens s’accroît, l’Irlande reconnaît l’État palestinien le 22 mai 2024, aux côtés de la Norvège et de l’Espagne (*lire ci-dessous*), puis se joint le 6 janvier 2025 à la procédure que l’Afrique du Sud intente contre Israël, devant la Cour internationale de justice (CIJ), pour génocide(3). Elle refuse également de couper ses financements à l’Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (Unrwa), pourtant interdit d’activité par le Parlement israélien le 28 octobre 2024. Dublin apporte même une contribution supplémentaire de 20 millions d’euros à l’agence en février 2025 dans le contexte d’entrée en vigueur de l’accord de cessez-le-feu conclu entre Israël et le Hamas(4).



© HANI ZUROB

HANI ZUROB. – «Excuse Me Peter Doig : This Is a Sea Canoe» (Excuse-moi Peter Doig : c'est un canoë de mer), 2015

L’Irlande a une longue expérience du colonialisme. La domination britannique a marqué l’histoire de la République. Dès le XII^e siècle, une partie du pays est conquise par les Anglo-Normands, et par vagues successives, il va partager avec la Palestine une histoire d’occupation – et de résistance. Depuis des siècles, l’île a fait l’objet de stratégies impériales bien connues des Palestiniens : colonisation de peuplement, occupation militaire, partition du territoire, écrasement des révoltes... Lors de la «grande famine», Londres avait intentionnellement laissé déprimer la population de l’île. L’historienne Benay Blend dresse, elle, un parallèle entre les détentions administratives pratiquées massivement par Israël sur les Palestiniens et la situation des prisonniers politiques irlandais, notamment au cours de la fameuse grève de la faim de 1981 qui vit mourir le républicain Robert «Bobby» Sands ainsi que neuf autres militants de l’IRA (Irish Republican Army)(5).

Indispensables multinationales

En 1887, Arthur James Balfour se voit confier les affaires irlandaises au sein du cabinet britannique. Si l’histoire retient qu’il a signé, en 1917, la première déclaration officielle appuyant la création d’un foyer national pour le peuple juif en Palestine, son séjour sur la «Verte Érin» lui vaut le surnom de «Bloody Balfour». Il s’y montre impitoyable, opposé à toute forme

(1) Stephen Collins, «A short history of taoisigh visiting the White House on St Patrick’s day», *The Irish Times*, Dublin, 11 mars 2017.

(2) Grinne N. Aodha, «Varadkar: Israel’s actions “more approaching revenge than self-defence”», *The Independent*, Londres, 3 novembre 2023, et «Varadkar raises concerns about EU “double standards” on Israel and Palestine», *Enfield Independent*, Londres, 19 novembre 2023.

(3) Lire Anne-Cécile Robert, «Comment l’Afrique du Sud défend une cause universelle», *Le Monde diplomatique*, février 2024. Cf. aussi «L’Irlande dépôse une déclaration d’intervention en l’affaire en vertu de l’article 63 du Statut», communiqué de presse de la Cour internationale de justice, La Haye, 7 janvier 2025.

(4) David Young, «Taoiseach brands Israeli ban on UNRWA as “disastrous and shameful”», *London Evening Standard*, 28 octobre 2024. Cf. aussi «Ireland pledges €20 million to support UNRWA humanitarian work in Gaza», 7 février 2025, Irish Aid, www.ireland.ie

d’autonomie de l’île, toujours enclin à la répression des révoltes. On pourrait poursuivre ce jeu de correspondances : ainsi en 1920, le gouverneur militaire britannique de Jérusalem, sir Ronald Storrs, décrit Israël comme un «un petit Ulster juif», en référence au comté loyaliste, considéré par l’empire comme un rempart contre le nationalisme irlandais(7).

Evening Standard, 28 octobre 2024. Cf. aussi «Ireland pledges €20 million to support UNRWA humanitarian work in Gaza», 7 février 2025, Irish Aid, www.ireland.ie

(5) Lire Ibrahim Warde, «Quand le libre-échange affamait l’Irlande», *Le Monde diplomatique*, juin 1996. Cf. aussi Benay Blend, «From Bobby Sands to Palestinian detainees : On the value and meaning of hunger strikes», 6 octobre 2022, www.palestinechronicle.com

(6) Lire Olivier Esteves, «Le spectre du boycott», *Le Monde diplomatique*, août 2008. Cf. aussi «BDS : l’Irlande vote une loi interdisant les produits des colonies israéliennes», 1^{er} février 2019, www.chroniquepalestine.com

(7) Rory Miller, «Why the Irish support Palestine», *Foreign Policy*, Washington, DC, 23 juin 2010.

LE MONDE ARABE, CHOIX HISTORIQUE DE LA DIPLOMATIE

Madrid s’insurge contre les massacres

Le soutien de Madrid à la Palestine s’explique par l’engagement de longue date des forces qui composent la coalition au pouvoir dans ce domaine. Mais il puise également dans une tradition historique singulière, qui a par exemple vu les courants fascistes prôner l’enseignement de l’arabe à l’école.

PAR LILITH VERSTRYNGE *

Dès le début de la guerre dévastatrice lancée par Israël à Gaza en réponse aux attaques du Hamas du 7 octobre 2023, Madrid défend les Palestiniens et s’attire les foudres du premier ministre israélien Benjamin Netanyahu. L’Espagne s’impose ainsi comme un acteur diplomatique singulier en Europe. La coalition qui dirige le pays se distingue dans le paysage européen. Au sein de l’exécutif, le président du gouvernement Pedro Sánchez, issu du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), s’appuie sur Sumar, à sa gauche, soit le regroupement d’Izquierda Unida (IU, Gauche unie), du Parti communiste d’Espagne (PCE) et de divers partis progressistes régionaux. Sa majorité parlementaire inclut Podemos – au gouvernement de 2020 à 2023 mais qui a rompu

avec Sumar – et des formations indépendantistes basques et catalanes. Toutes ces forces, selon des modalités et des niveaux d’engagement différents, soutiennent la résistance du peuple palestinien en raison de leur appui à toutes les luttes de décolonisation.

L’engagement de Madrid s’inscrit aussi dans une certaine tradition diplomatique. La reconnaissance de l’État de Palestine (avec l’Irlande et la Norvège) intervenue le 28 mai 2024, le soutien à la procédure intentée le 28 octobre 2024 par l’Afrique du Sud devant la Cour internationale de justice (CIJ) contre Israël pour «génocide» et la suspension partielle des exportations d’armes vers ce dernier ne procèdent pas seulement des circonstances politiques.

Il faut attendre 1986 et l’intégration à la Communauté économique européenne (CEE) pour que l’Espagne, dirigée par le socialiste Felipe González, reconnaîsse Israël. Après tous les autres pays du Vieux

Continent. De fait, au lendemain de la seconde guerre mondiale et de la défaite des puissances de l’Axe – Allemagne, Italie, Japon –, la dictature franquiste au pouvoir depuis 1939 se retrouve isolée sur la scène diplomatique, en butte à l’hostilité de Londres et Paris, à l’écart de l’Organisation des Nations unies (ONU) comme de l’Alliance atlantique. Madrid opte pour des politiques de substitution. Les dirigeants renforcent leurs liens avec l’Amérique latine et le monde arabe, notamment avec les monarchies de Jordanie, d’Arabie saoudite et d’Égypte. Plusieurs facteurs facilitent ce virage : les relations personnelles nouées par le général Franco avec les militaires africains et arabes depuis l’époque du protectorat franco-espagnol du Maroc (1912-1956), la nostalgie d’Al-Andalus – période de présence musulmane dans la péninsule Ibérique entre 711 et 1492 –, entretenu dans certains cercles arabes, l’anglophobie et la francophobie des franquistes, partagées en Afrique ou au Proche-Orient.

Quelle mémoire de l’Holocauste ?

Ces monarchies arabes fournissent à l’Espagne des ressources vitales – pétrole, denrées alimentaires – ou plaident en faveur de son intégration au sein des Nations unies, qui intervient fin 1955. Elles servent d’intermédiaires pour réhabiliter le pays aux yeux des États-Unis et rompre son isolement. Le roi Abdallah I^{er} de Jordanie devient, en 1949, le premier chef d’État étranger à fouler le sol espagnol depuis la guerre. Ces rapports privilégiés avec le

monde arabe finissent par façonnaient un lien culturel singulier. En 1966, Sabino Alonso Fueyo, alors directeur du journal *Arriba* – organe officiel de la Phalange –, propose au ministère de l’éducation d’introduire l’enseignement de l’arabe au lycée, dans l’optique de renforcer les relations entre Madrid et Riyad. Il faut donc attendre le retour de la démocratie pour que l’Espagne reconnaîsse Israël. Et 1996 pour que le roi Juan Carlos I^{er} effectue sa première visite officielle à Tel-Aviv.

Dans des pays comme l’Allemagne, l’Italie ou la France, la construction progressive d’une mémoire de l’Holocauste s’accompagne d’un large soutien à la création de l’État d’Israël en 1948. L’Espagne a, elle, ignoré cette dynamique, du fait de son repli intérieur et de son isolement international. Le régime franquiste a bien sûr cherché à adapter son discours aux mutations de l’Europe d’après-guerre, rappelé sa «neutralité» de façade durant le conflit mondial et tendu à exagérer le rôle de son corps diplomatique dans le sauvetage de milliers de Juifs durant cette période. Mais la rhétorique antisémite a survécu au sein du régime, notamment dans l’institution catholique nationale.

Aujourd’hui, c’est au nom du respect et de la défense du droit international que M. Sánchez s’engage, avec

ses partenaires de Dublin (*lire ci-dessus*) et d’Oslo, pour infléchir la position commune de l’Union européenne en faveur de la reconnaissance de l’État palestinien. Parallèlement, son gouvernement adopte une ligne toujours plus critique à l’égard d’Israël, dénonçant sa guerre contre la population gazaouie et ses violations répétées de la légalité internationale.

La presse ibérique révélait néanmoins en février dernier que, malgré ses décisions relatives à la suspension des exportations d’armes espagnoles à destination d’Israël, les autorités ont, depuis janvier 2024, laissé transiter par l’aéroport de Saragosse plus de soixante mille pièces (artillerie, lance-roquettes, mitrailleuses, grenades...), notamment en provenance des États-Unis, vers l’aéroport

TOUTES LES ARCHIVES DU «DIPLO» depuis 1954

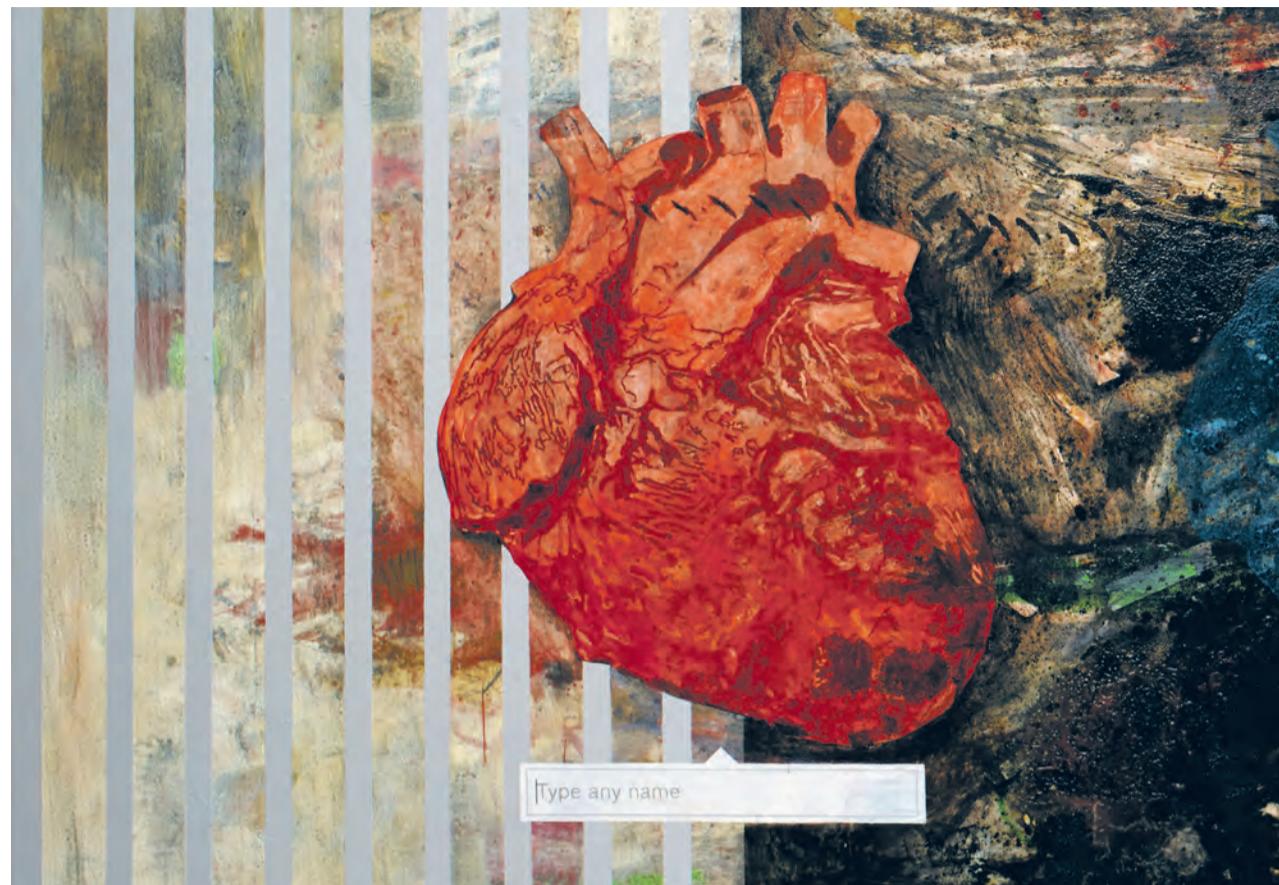


- * plus de 800 numéros du journal
- * plus de 2 500 cartes
- * plus de 50 000 documents accessibles en ligne grâce à un puissant moteur de recherche

www.monde-diplomatique.fr/archives | ABONNEZ-VOUS

REDDITION NÉOLIBÉRALE

au miroir de la Palestine



HANI ZUROB. – « Type Any Name... » (Tapez n'importe quel nom...), détail, 2015

Aujourd’hui, trois Irlandais sur quatre estiment que les Palestiniens subissent un apartheid israélien ; deux sur trois voudraient que l’Union européenne sanctionne les massacres à Gaza comme elle a sanctionné l’invasion de l’Ukraine par la Russie (8). La sensibilité populaire oblige les gouvernements, surtout en période électorale. Dublin entretient toutefois depuis plusieurs décennies des relations normalisées avec Tel-Aviv. Membre des communautés européennes, dès 1973, puis de l’Union européenne, la République a pleinement intégré l’économie mondialisée. À cet égard, elle constitue le quatrième marché d’exportation des entreprises israéliennes et figure au septième rang des importateurs en Israël (9).

ESPAGNOLE

à Gaza

Ben-Gourion de Tel-Aviv (1). La rapporteuse spéciale des Nations unies pour les territoires palestiniens, Mme Francesca Albanese, a donc interpellé M. Sanchez : « J’imploré le gou-

Depuis la guerre froide, l’Irlande tente d’ajuster sa neutralité officielle à sa relation singulière à Washington. Dublin a ainsi pu tout à la fois, en 2002-2003, s’opposer à l’intervention occidentale en Irak sans résolution de l’Organisation des Nations unies (ONU) puis autoriser l’aviation américaine à survoler son territoire et utiliser l’aéroport de Shannon dans le cadre de cette même intervention (10). Au cours de la période très récente, le pays n’a pas non plus fermé son espace aérien à plusieurs dizaines de vols transportant du matériel militaire des États-Unis vers Israël et a lui-même dépensé plusieurs millions d’euros dans le cadre de contrats avec la société d’armement israélienne Elbit (11).

Il arrive que la main des élites politiques irlandaises tremble. Déposé en 2018, un projet de loi d’interdiction des produits des colonies illégales israéliennes a vu son adoption bloquée, par crainte de violation du droit commercial de l’Union européenne. Des groupes de pression américains et la Chambre de commerce américaine avaient contribué à freiner l’initiative. Or, selon le magazine *Foreign Policy*, « dix multinationales, toutes des entreprises technologiques et pharmaceutiques établies aux États-Unis, paient aujourd’hui près de 60 % de l’impôt sur les sociétés en Irlande » cependant que, directement et indirectement, « les multinationales américaines emploient plus de 375 000 personnes en Irlande, soit environ 15 % de la population active du pays » (12). De quoi freiner les ardeurs irlandaises. Avec l’intensification des massacres et des annexions en Palestine, le projet a refait surface, sous la pression de la gauche et des mobilisations populaires. Avant de s’enliser à nouveau dans un débat technique, relancé par des ministres prêts à tout pour temporiser (13).

Quand Israël décide, le 15 décembre 2024, de fermer son ambassade à Dublin, que le lendemain le chef de la diplomatie israélienne reproche au taoiseach d’alors, M. Simon Harris, son antisémitisme, le ministre des affaires étrangères Micheál Martin – actuel premier ministre – esquive la confrontation et annonce sur X, le même 15 décembre, le maintien de la représentation irlandaise à Tel-Aviv (14). Fin 2023, M. Martin avait déjà ignoré les appels de la gauche à expulser l’ambassadeur d’Israël, accueilli le même ambassadeur à la conférence annuelle de son parti et participé à un voyage officiel à Tel-Aviv. Il a récemment annoncé, en tant que chef du gouvernement, l’adoption de la définition de l’antisémitisme par l’Alliance internationale pour la mémoire de l’Holocauste (IHRA), qui tend à y assimiler la critique d’Israël (15).

La ligne de conduite du gouvernement espagnol repose sur un principe universitaire intangible : le droit des peuples à n’être ni envahis ni massacrés. Dans la Bible, le livre d’Abdias évoque un lieu d’exil pour les Juifs de Jérusalem, désigné sous le nom de « Sepharad ». C’est ainsi que les Juifs expulsés d’Espagne en 1492 par les Rois catholiques nommaient aussi, depuis l’âge médiéval, la péninsule Ibérique. Aujourd’hui, par une ironie dont l’histoire est coutumière, une héritière de « Sepharad » voudrait jouer un rôle pour mettre un terme à l’un des plus anciens conflits territoriaux.

LILITH VERSTRYNGE.

En Irlande du Nord, toujours sous administration britannique, l’anti-impérialisme semble être une affaire plus tangible. Ainsi Derry – Londonderry pour les partisans de la Couronne, deuxième commune d’Irlande du Nord en nombre d’habitants – est une ville coupée en deux. D’un côté, sur la rive est de la Foyle, se trouve le Waterside,

(1) Olga Rodríguez et Pol Pareja, « Más de 60 000 piezas de armamento han salido en aviones desde España a Israel en una ruta que continúa en 2025 », www.eldiario.es, Madrid, 19 février 2025.

(2) « La relatora de la ONU para Palestina pide a España que detenga los vuelos con material militar a Israel », www.eldiario.es, 25 février 2025.

(3) Carmen González Enríquez et José Pablo Martínez, « La opinión pública española ante el reconocimiento del Estado de Palestina », 17 mai 2024, www.realinstitutoelcano.org

secteur protestant à forte majorité unioniste. De l’autre, à l’Ouest, le Bogside catholique affiche franchement ses couleurs républicaines. Ici, depuis le début de la guerre à Gaza, de nouvelles organisations sont créées, comme Sport4Palestine, animé notamment par des ultras du club de foot local, le Derry FC, et des jeunes activistes républicains. Ensemble, depuis plus d’un an, ils multiplient les actions symboliques et les concerts de soutien pour les prisonniers politiques palestiniens et irlandais.

Chaque 30 janvier, les catholiques d’Irlande du Nord commémorent le Bloody Sunday, quand l’armée britannique réprima dans le sang l’une de leurs manifestations en 1972. Moment fort de la vie militante locale à Derry, la marche annuelle a elle aussi été placée cette année sous le signe de la Palestine. « Resistance is not terrorism », pouvait-on lire sur les banderoles. À l’arrivée, M. Eamonn McCann, survivant du Bloody Sunday, et Farrah Kouteineh, une auteure palestinienne installée à Derry, prononcent des discours sur la nécessité d’une solidarité plus radicale. Les fresques palestiniennes ornent le Bogside. Au pignon d’un carrefour, une affiche montre un fedayin (combattant) bras dessus, bras dessous avec un Irlandais en cagoule. Bienvenue à Free Derry !

M. Gary Donnelly, élu au conseil municipal de Derry, a grandi et travaille dans le quartier populaire de Creggan. Il anime un centre communautaire. À l’entrée, une cagnotte pour Gaza côtoie celles pour les prisonniers politiques républicains. Depuis le 7 octobre 2023, la plupart des actions politiques dans lesquelles M. Donnelly s’engage visent le soutien à la Palestine, l’obtention de sanctions diplomatiques et d’un cessez-le-feu. En avril 2024, il est arrêté lors d’une action de boycott dans un supermarché local. Le républicain insiste sur le caractère massif des manifestations populaires de solidarité avec les Palestiniens. Dans ses interventions dans des écoles, les jeunes qu’il rencontre se révèlent unanimes : « À la question “Pensez-vous qu’Israël devrait être condamné plus fermement ?”, 100 % des étudiants répondent “oui”. Et cela comprend des catholiques, des protestants, de tous milieux sociaux... »

Pour se mobiliser, M. Donnelly et ses camarades n’ont pas attendu le 7-Octobre. Il fait notamment partie des « neuf de Raytheon ». Au cours de l’invasion israélienne du Liban à l’été 2006, ce groupe de militants s’était introduit à Derry dans l’usine de la firme américaine Raytheon (désormais RTX) – troisième producteur d’armes au monde, 69 milliards de dollars de revenus en 2023 – et y avaient dégradé des ordina-

teurs et des serveurs (16). M. Donnelly aime rappeler que ce sont David Trimble et John Hume, les négociateurs de l’accord du Vendredi saint, qui, juste après avoir reçu le prix Nobel de la paix, ont fait venir à Derry ce leader de l’industrie de la guerre. Après dix ans d’une campagne d’action menée par la coalition antiguerre locale, l’entreprise a fini par quitter la ville en 2010 (17).

« L’Irlande a été un terrain d’expérimentations pour les techniques de contre-insurrection impérialistes utilisées aujourd’hui en Palestine, notamment en matière de renseignement et de division du mouvement », souligne M. Donnelly. On peut par exemple rapprocher la situation du Sinn Féin et celle du Fatah, qui ont tous les deux été instrumentalisés pour semer des divisions dans le camp national. Mais les résistants ont, de manière symétrique, partagé leurs expériences et leurs modes d’action : grèves de la faim, boycott, actions directes... » Et de l’autre côté de la ville ? Dans le quartier loyaliste, le drapeau israélien flotte aux côtés de l’Union Jack.

CLARA MENAIS.

(8) « New poll shows an overwhelming majority of Irish people believe Palestinians live under an Israeli apartheid system », Amnesty International, 18 janvier 2024, www.amnesty.ie

(9) Alan Caulfield, « Ireland’s exports of restricted “dual-use” goods to Israel soar to €70m despite sanctions push », *Irish Independent*, Dublin, 19 mars 2024.

(10) Garvan Walshe, « Ireland’s defense ambitions are behind the times », *Foreign Policy*, 26 novembre 2024. Cf. aussi Paul Brennan, « L’Irlande et la guerre d’Irak », *Outre-Terre*, n° 5, Paris, 1^{er} novembre 2003.

(11) « Airline under department of transport probe resumes carriage of munitions through Irish territory », 20 janvier 2025, www.ontheditch.com; Conor Gallagher, « Ireland spends €8.5m on Israeli surveillance drones and military equipment », *The Irish Times*, 22 février 2024.

(12) Eoin Drea, « Ireland is trapped in its American dream », *Foreign Policy*, 27 avril 2023.

(13) Mared Gwyn Jones, « What is Ireland’s occupied territories bill and why could it be re-examined? », 18 octobre 2024, www.euronews.com; Stephen McDermott, « Government told that occupied territories bill could affect immigration status of Irish in US », www.thejournal.ie; lettre du directeur des affaires publiques de la chambre de commerce américaine en Irlande, 24 mai 2019, disponible sur le site <https://data.oireachtas.ie>; Gráinne Ni Aodha, « Tánaiste : Ireland will ban goods, not services, from illegal Israeli settlements », 11 février 2025, www.breakingnews.ie

(14) Lisa O’Carroll, « Ireland will not be silenced by Israel over criticism of Gaza war », *taoiseach says*, *The Guardian*, Londres, 16 décembre 2024.

(15) Andrew Naughtie, « Why Ireland’s leaders are willing to be tougher on Israel than most », 10 novembre 2023, www.euronews.com; Cf. aussi Sarah Burns, « Martin’s Israel visit was “propaganda tour” », Murphy says as Tánaiste criticises “disinformation”, et Colm Keena, « Measures to counter anti-semitism included in programme for government », *The Irish Times*, respectivement 22 novembre 2023 et 17 janvier 2025.

(16) « Defence firm protesters arrested », 9 août 2006, <http://news.bbc.co.uk>; cf. aussi « Top 100 for 2024 », <https://people.defensenews.com>; sur Derry, lire Hadrien Holstein, « En maraude avec les nationalistes à Derry », *Le Monde diplomatique*, juillet 2021.

(17) George Jackson, « Raytheon to close its plant in Derry », *The Irish Times*, 14 janvier 2010.

TITRES DE NIVEAU 7 RECONNUS PAR L’ÉTAT
ENREGISTRÉS AU RNCP (arrêté du 23-02-17 paru au JO du 03-03-17)

DIPLOMATES DE NIVEAU BAC+4 ET BAC+5 EN PRÉSENTIEL ET À DISTANCE

CANDIDATURES 2025-2026 OUVERTES IRIS-SUP.ORG

CONTACTEZ-NOUS

+33 (0)1 53 27 60 74
formations@iris-france.org
www.iris-sup.org

UNE NOUVELLE ÉTAPE DES ROUTES DE LA SOIE EN AMÉRIQUE DU SUD

La Chine s'amarre au Pérou

Inauguré à Lima le 14 novembre 2024 par la cheffe d'État péruvienne par intérim Dina Boluarte et M. Xi Jinping, président de la République populaire de Chine, le méga-port de Chancay doit devenir la pièce maîtresse du dispositif logistique et commercial de la puissance asiatique en Amérique du Sud. Mais, sur fond d'inquiétude de la population locale, Washington ne l'entend pas de cette oreille.

PAR ROMAIN MIGUS *

Du haut de la falaise qui contemple l'océan, le murmure discret de la houle se mêle au bourdonnement métallique d'une œuvre titanique qui s'élève à proximité. Derrière un mur d'enceinte, on perçoit le lent ballet de porte-conteneurs et l'agitation de grues automatisées. Ces géantes bleues s'activent pour remplir et décharger des cargos amarrés entre deux traversées.

C'est dans la baie de la ville de Chancay, située à environ quatre-vingts kilomètres au nord de Lima, que l'opérateur minier péruvien Volcan Compañía Minera a imaginé en 2013 poser les fondations d'un méga-port qui reliera directement l'Amérique du Sud à l'Asie, en particulier à la Chine, premier partenaire commercial de tous les pays de la région. Le lieu n'a pas été choisi au hasard. Les eaux profondes du site autorisent l'accueil de porte-conteneurs transportant jusqu'à 18 000 EVP (conteneurs équivalent vingt pieds). Sa localisation permet de tracer une parfaite ligne droite de 17 000 kilomètres jusqu'à Shanghai. En vingt-trois jours, soit douze de moins qu'actuellement, l'épicentre du commerce mondial est en vue. Un gain de

temps et en coûts logistiques (-20% pour chaque traversée) qui se répercute sur le prix des marchandises qui entrent et sortent. Les routes existantes obligent les transporteurs sud-américains à rejoindre la Chine – leurs cales gorgées de produits agricoles (céréales) et miniers – par les nœuds portuaires nord-américains de Manzanillo au Mexique ou de Long Beach en Californie.

En 2019, les ambitions initiales de Volcan prennent une autre dimension lorsque la société andine s'associe à l'armateur d'État chinois Cosco Shipping Ports. La quatrième compagnie maritime mondiale domine le transport de conteneurs dans l'océan Pacifique. Les nouveaux partenaires créent un consortium mixte – Cosco Shipping Ports Chancay – chargé de l'extension du projet. Le géant chinois en détient 60%. L'entreprise investit 1,3 milliard de dollars pour lancer la première phase de construction du chantier. Pour sa part, Volcan s'endette auprès de banques chinoises à hauteur de 975 millions de dollars et scinde ses activités portuaires au sein d'une société autonome, Inversiones Portuarias Chancay (1).

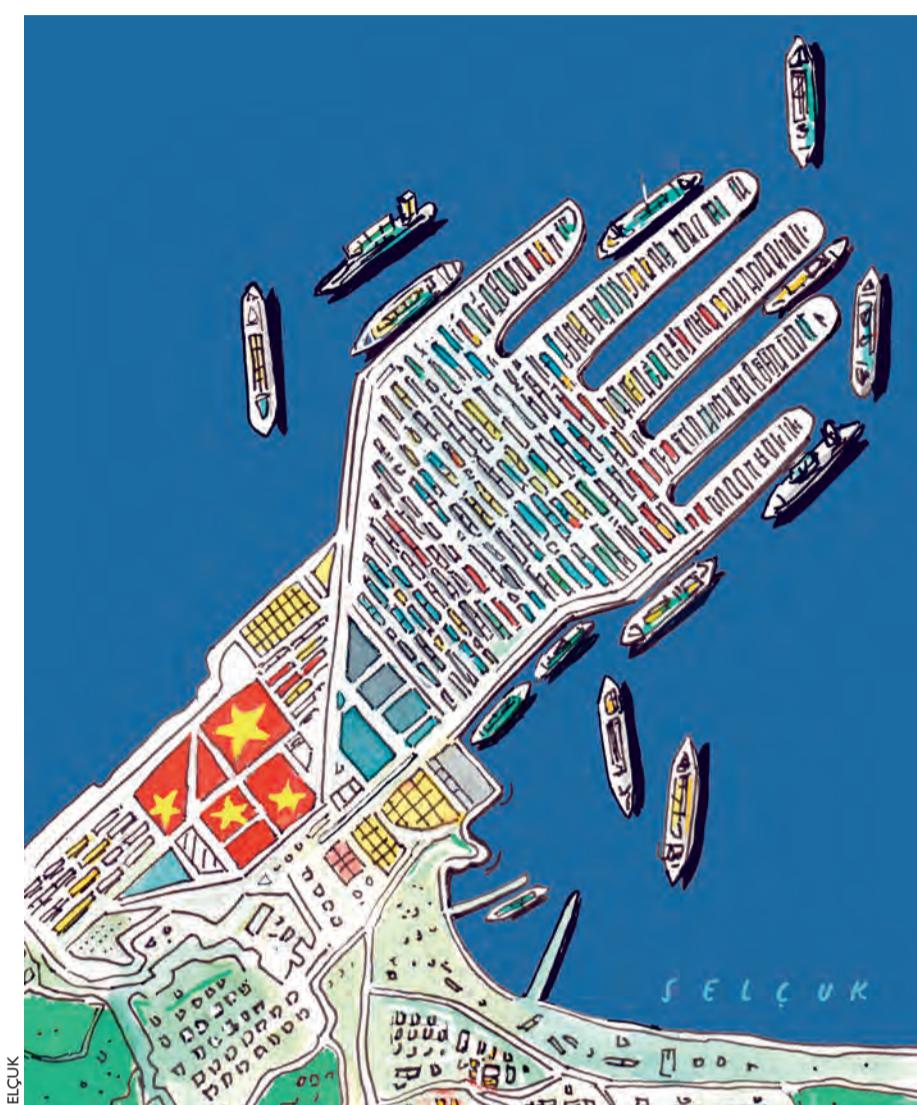
Ambitions chinoises, scepticisme local

L'OUVRAGE s'étale sur une superficie de 141 hectares. C'est l'une des principales infrastructures dans laquelle la République populaire de Chine a investi en Amérique latine. À terme, le port accueillera des navires de 24 000 EVP pour un investissement total annoncé de 3,5 milliards de dollars ; un million puis trois millions de conteneurs y transiteront chaque année. Par sa position stratégique en Amérique du Sud, le terminal est appelé à se convertir en «hub» du commerce entre les pays de la région et la deuxième puissance économique mondiale. En valeur, les échanges entre cette dernière et le sous-continent latino-américain ont explosé depuis le début du siècle, passant de 18 milliards de dollars en 2002 à 500 milliards en 2024 (2). Le Brésil mise sur le potentiel du projet. En 2024, le gouvernement «luliste» a annoncé la création de cinq nouvelles «routes d'intégration et de développement sud-américaines» (3). Ces dernières entendent renouer avec les ambitions de l'Initiative pour l'intégration de l'infrastructure régionale sud-américaine (IIRSA) des années 2000. Ce projet visait déjà à financer un vaste programme d'infrastructures communes régionales (transport, énergie, communication). Aujourd'hui, deux routes incluent Chancay : la n° 2, dite «amazonique», et la n° 3, dite «Qua-

drante Rondon». Ces corridors doivent acheminer directement les exportations brésiliennes destinées à la Chine via l'océan Pacifique.

Le port de Chancay est en passe de devenir la porte d'entrée des nouvelles routes de la soie (Belt and Road Initiative, BRI), lancées en 2013 par le président chinois Xi Jinping (4). Vingt et un pays de la région (après le retrait du Panamá annoncé à la suite des pressions exercées par l'administration de M. Donald Trump sur le canal) font partie de ce vaste programme d'infrastructures mondiales labellisé par Pékin et financé par ses prêts et investissements. Pour l'Amérique latine, plusieurs secteurs sont privilégiés : transports, énergie, télécommunications, Internet, intelligence artificielle. La vocation du nouveau terminal est d'ouvrir une étape dans le développement des infrastructures intrarégionales (terre, fleuves, mer) et de favoriser leur connectivité dans le but de drainer vers lui les matières premières dont la Chine a besoin. Et, en retour, de permettre à la puissance manufacturière d'y concentrer l'arrivée de ses produits destinés au marché régional.

Toutefois, de nombreux obstacles se dressent devant ces perspectives radieuses. Nonobstant les investissements chinois, le manque de routes et d'infrastructures ferroviaires reste struc-



tuel au Pérou comme dans les autres pays sud-américains et pourrait handicaper cet essor régional. Mais c'est surtout la faiblesse de l'État dans le pays andin qui représente la principale entrave au développement de la BRI à partir du port de Chancay.

Dos à l'infrastructure, nichée derrière un imposant mur de béton qui la sépare de l'édifice, apparaît la ville. Entre le littoral et la route panaméricaine qui longe le continent par la côte pacifique, la cité – longtemps dépendante de son port de pêche – entend bien profiter des retombées du nouveau gisement d'activités. Après plusieurs années de désagréments subis lors des travaux, ses 65 000 habitants ne veulent pas être exclus du «développement» et du «progrès» promis par les médias et les services de communication du consortium. Quelques mois avant l'inauguration du port, ils manifestaient à l'appel d'associations locales pour exiger des nouveaux maîtres du littoral davantage d'engagements financiers en faveur de leur quotidien. Dans le cortège, une manifestante partage ses craintes : «A Chancay, nous n'avons pas de services publics. Et le peu que nous avons est dans un état pitoyable. On nous installe le port le plus moderne d'Amérique du Sud mais nous vivons au Moyen Âge.»

Même son de cloche chez les autres manifestants. Parmi eux, une femme, pancarte en main, nous interpelle. «Nous ne voulons pas devenir un autre Callao», explique-t-elle en référence au port de la région de Lima exploité par le géant dubaïote de la logistique Dubai Ports World (DP World). La ville faubourg de la capitale péruvienne condense en effet tous les problèmes sociaux – violence, pauvreté, exclusion – alors que l'opérateur portuaire bat des records de productivité (près de deux millions de conteneurs y ont transité en 2024) (5). Et que ses activités pourraient se rapprocher à terme de celles de Chancay.

À la fin de la manifestation, le maire Juan Alvarez Andrade nous reçoit dans ses bureaux qui surplombent la Plaza de Armas («place d'Armes»). Juxtaposant la mairie, trône majestueusement le Chifa Laifu, un gigantesque restaurant chinois, ainsi qu'un supermarché asiatique. Tout un symbole. L'édile dresse un constat amer : «Chancay compte actuellement un seul hôpital qui a été conçu pour une population de dix mille habitants. Nous ne disposons

destinément les précurseurs chimiques produits en Chine (dans l'industrie médicale) nécessaires à la fabrication des drogues de synthèse comme le fentanyl (6). Le directeur général adjoint de Cosco Shipping Ports Chancay, M. Gonzalo Rios, tempère le risque. Il nous assure que «l'automatisation des services réduit la présence de personnel humain et limite donc les phénomènes d'infiltration du crime organisé et de corruption». Selon lui, la technologie «garantit la surveillance et la sécurité du parc à conteneurs».

Chine, nouvelles routes de la soie, narcotrafic. À Washington, les voyants sont au rouge. Un autre sujet préoccupe la première puissance mondiale. Selon la générale Laura Richardson, ancienne cheffe du commandement sud de l'armée des États-Unis, Chancay «pourrait servir d'installation à double usage, car c'est un port en eau profonde». La marine de guerre chinoise «pourrait l'utiliser (...). C'est un scénario que nous avons déjà vu se dérouler dans d'autres régions du monde» (7). Mme Richardson rejoint les analyses de Robert Evan Ellis. Pour le professeur à l'Institut d'études stratégiques de l'US Army War College, l'infrastructure représente «une possible menace militaire pour la côte ouest des États-Unis» (8).

Deux jours à peine après son inauguration, M. Mauricio Claver-Carone – un proche de M. Trump qui a présidé la Banque interaméricaine de développement (BID) de 2020 à 2022 – indiquait : «Tout produit transitant par Chancay ou tout autre port détenu ou contrôlé par la Chine dans la région devrait être soumis à un droit de douane de 60%, comme s'il s'agissait d'un produit provenant de Chine. Ces droits de douane devraient également inciter les pays à réfléchir à deux fois avant de permettre à Pékin de construire un port sur leur territoire» (9). Depuis ces déclarations, le Cubano-Américain est devenu l'envoyé spécial du département d'État pour l'Amérique latine.

Lima sous pression

APRÈS le Mexique et le Panamá, le Pérou sera-t-il sommé de choisir son camp ? Son gouvernement assure être ouvert aux investissements de chacun et rappelle qu'il est signataire – comme avec la Chine – d'un accord de libre-échange avec les États-Unis. Et Lima de démontrer sa bonne foi en signalant que si Chancay mobilise l'attention générale, la coopération avec la première puissance mondiale se développe en parallèle. En effet, les dirigeants des ports de Hueneme en Californie et de Paita dans le nord du Pérou (spécialisés dans le commerce agricole et automobile) ont signé, le 15 novembre 2024, soit le lendemain de l'inauguration de Chancay, un projet d'accord de jumelage. Cette initiative, financée par le département d'État, vise officiellement à «favoriser les relations commerciales, améliorer les échanges commerciaux et promouvoir le développement économique des deux ports et des régions environnantes» (10).

Si les États-Unis s'insurgent régulièrement, depuis 2023, contre la montée en puissance chinoise dans le domaine des infrastructures au Pérou, ils maintiennent une influence traditionnelle sur le pays, sa classe politique et ses élites militaires (11). Ils soutiennent l'actuelle présidente par intérim Dina Boluarte depuis la destitution de M. Pedro Castillo en 2022 (12). Et les deux pays disposent de multiples accords en matière de sécurité et de défense (lutte contre le narcotrafic, la pêche illégale, cyberdéfense, formation et équipement des corps policiers et militaires, etc.) qui assurent à Washington une présence militaire sur le territoire.

L'administration Trump dispose donc de leviers pour s'ingérer dans les affaires intérieures du Pérou quand elle le décidera, tandis que des élections générales s'y dérouleront en 2026. Les vagues n'ont pas fini de déferler sur la jetée du port de Chancay.

(1) «Volcan aprueba préstamo de bancos chinos por US\$ 975 millones a favor de puerto de Chancay», *El Comercio*, Lima, 29 mars 2023.

(2) «World insights : How a key mechanism drives China-Latin America cooperation», Xinhua, 13 janvier 2025, <https://english.news.cn>

(3) «Rutas de Integración Sul-Americana», présentation du site du ministère de la planification et du budget brésilien, 2 juillet 2024, www.gov.br

(4) Lire Renaud Lambert, «Ce que veut la Chine», *Le Monde diplomatique*, mars 2024.

(5) «DP World Callao moviliza 1.96 millones de TEUs y atiende 901 buques en 2024», 10 janvier 2025, www.mundomaritimo.cl

(6) Steven Dudley, «Cómo México pierde el rastro del dinero de los precursores químicos», 8 mai 2024, <https://insightcrime.org>

(7) Michael Stott, «Chinese warships could use Peru's big new port, US general warns», *Financial Times*, Londres, 4 novembre 2024.

(8) Robert Evan Ellis, «Implicación estratégica del Puerto de Chancay operado por China», REDCAEM, Working Paper Series (WPS), n° 42, novembre 2024, <https://chinamericacalatina.com>

(9) Eric Martin, «Trump ally urges duties on goods shipped via China's Peru port», 17 novembre 2024, www.bloomberg.com

(10) «El puerto de Hueneme y el puerto de Paita firman memorando de entendimiento para establecer puertos hermanos», communiqué de l'ambassade des États-Unis au Pérou, 15 novembre 2024, <https://pe.usembassy.gov>

(11) Michael Stott et Joe Daniels, «US raises concern with Peru over Chinese control of infrastructure», *Financial Times*, 2 octobre 2023.

(12) Lire Anibal Garzón, «Au Pérou, le coup d'État permanent», *Le Monde diplomatique*, janvier 2023.

ÉCOUTEZ LE «DIPLO»

Chaque mois, une sélection d'articles lus pour les abonnés. Sur notre site et en podcast.

www.monde-diplomatique.fr/audio

LE PIÈGE DU GRAND RÉARMEMENT

Impossible paix ? La faute au président ukrainien, s'importe-t-on parfois à Washington. Le conseiller américain à la sécurité nationale a même invité M. Volodymyr Zelensky à partir. Mais après trois ans de conflit, la tenue d'élections en Ukraine semble compliquée, leur issue incertaine (page 11). Si les Européens soutiennent, de manière générale, le chef d'État en fonction à Kiev, leur autonomie vis-à-vis des

États-Unis reste plus théorique que stratégique (pages 14 et 15). Malgré le grand réarmement annoncé à Bruxelles, Berlin, Londres et Paris ; malgré le rêve d'union dans l'aventure (pages 12 et 13). Alors, inévitable guerre ? Quand les dirigeants du Vieux Continent gonflent en chœur la baudruche de la menace russe, ils préparent surtout un conflit qu'ils disent vouloir prévenir (ci-dessous).

Y a-t-il une menace russe ?

PAR HÉLÈNE RICHARD

La France n'est pas une île», mettait en garde M. Emmanuel Macron le 20 février dernier sur les réseaux sociaux. «Strasbourg-l'Ukraine, c'est à peu près 1 500 kilomètres, ce n'est pas très loin.» L'Alsace après le Donbass ? L'alarmisme surgi du président français a peut-être fait sourire son ministre de la défense Sébastien Lecornu, qui, comme la plupart des gens sérieux, exclut ce scénario : «Être une puissance dotée de l'arme nucléaire ne peut, en toute logique, nous mettre dans la même posture qu'un pays qui en est dépourvu (1).» Un de ses prédécesseurs, M. Hervé Morin, s'interrogeait dans *Le Journal du dimanche* du 9 mars : «Est-ce qu'on a besoin d'inquiéter excessivement nos compatriotes en leur disant grossièrement que la menace ultime aux frontières de la France, c'est la Russie ?»

La question pourrait se poser dans les mêmes termes en Allemagne. Ou en Espagne, en Italie. Mais plus à l'est et autour de la mer Baltique ? Un conflit majeur s'annonce-t-il au cœur du Vieux Continent ? À de rares exceptions près, personnalités et dirigeants européens ne s'embarrassent plus du conditionnel : l'armée russe se prépare à l'action. En cas de cessez-le-feu durable en Ukraine, explique M. Macron le 1^{er} mars au *Parisien*, Moscou attaqua «à coup sûr la Moldavie, la Roumanie peut-être». Pour l'eurodéputé Place publique Raphaël Glucksmann, les «troupes russes franchiront [les] frontières» estonienne et lettone (*Le Monde*, 22 février). Une version réchauffée de la théorie des dominos servie deux jours auparavant dans *L'Express* : «Vladimir Poutine (...) n'aura de cesse de mettre l'Ukraine à genoux, avant de s'en prendre à la Géorgie, à la Moldavie, voire aux pays baltes ou à la Pologne...»

Vu de Bruxelles ou de Paris, deux obstacles rendent la voie diplomatique impraticable : la conviction que la Russie ne comprend que la force ; la certitude que M. Vladimir Poutine ment. Cette défiance s'enracine dans une certaine lecture des causes du conflit, dont la responsabilité reviendrait entièrement à Moscou. Les trois dernières décennies sont reliées à l'aune d'une série de guerres russes – Tchétchénie (années 1990), Géorgie (2008), Crimée-Donbass (2014) puis invasion à grande échelle de l'Ukraine (2022). Mises bout à bout, elles dessineraient un dessein de restauration des frontières soviétiques, voire d'une zone d'influence en Europe, notamment par la manipulation des élections. L'invasion de l'Ukraine, après que la Russie s'était engagée à régler la question des républiques séparatistes prorusse du Donbass par des moyens diplomatiques en 2015, prouverait que le Kremlin n'attendait qu'un prétexte pour repartir de l'avant. Penser le contraire reviendrait à faire preuve d'*'aveuglement*, voire de «fascination» à l'égard de la Russie, envers laquelle l'Occident aurait montré une faiblesse coupable (2).

En réalité, l'erreur des Occidentaux consiste moins à avoir cru M. Poutine sur parole qu'à avoir imaginé pouvoir ne pas tenir la leur sans que cela porte à conséquence. En parraignant les accords de Minsk en 2015, Paris et Berlin ne cherchaient nullement à les faire appliquer, comme l'ont reconnu ensuite l'ex-président François Hollande et l'ex-chancelière Angela Merkel. Ils laissaient Kiev faire de la récupéra-

tion du contrôle de sa frontière un préalable à l'organisation d'élections locales – pensant que le Kremlin se satisferait d'un enlisement. Comme bien d'autres observateurs au demeurant... Par le passé, le Kremlin ne s'était-il pas contenté d'entretenir à basse intensité de comparables séparatismes en Géorgie ou en Moldavie afin de s'assurer que les pays concernés ne rejoindraient pas l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) ? En outre, la France comme l'Allemagne estimait avoir fait une concession majeure en s'accommodant, sans trop de protestations, de l'annexion de la Crimée. Et l'une et l'autre poursuivaient leurs coopérations économiques, notamment en matière énergétique.

Mais les Occidentaux ont négligé une chose : aux yeux de Moscou, l'Ukraine n'est ni la Géorgie ni la Moldavie. Depuis 1991, sa disposition à considérer la Biélorussie et l'Ukraine – le cœur «national» slave et orthodoxe de l'ancien empire tsariste – comme des pays lui étant intimement liés n'a jamais faibli : ils représentent bien plus qu'une zone d'influence (3). L'annexion de la Crimée visait à faire admettre aux Occidentaux cette ligne rouge et à obtenir un coup d'arrêt – officiel – de l'expansion euro-atlantiste en direction de Kiev. Faute d'y parvenir, la Russie a repris les hostilités.

Sa spécificité devrait prévenir la transposition du cas ukrainien sans discernement à d'autres pays de l'Est. Si la géographie place les États baltes ou la Pologne aux frontières russes, leur «valeur» diffère du point de vue de Moscou. Les risques pris par le Kremlin pour maintenir de force Kiev dans son orbite sont sans commune mesure avec ceux qu'il devrait assumer pour y faire basculer d'autres pays, même ceux abritant des minorités russophones, comme la Lituanie, la Lettonie ou l'Estonie. Car, même à prêter à Moscou une soif insatiable de territoires, il pourrait difficilement y céder. Attaquer les États baltes reviendrait à engager la confrontation avec une coalition otanienne comprenant potentiellement une trentaine de pays européens, sans compter les États-Unis.

La Russie n'est pas l'Allemagne des années 1930, à laquelle on la compare sans cesse. Pour dénoncer l'esprit de faiblesse qui laisserait aujourd'hui la voie libre au rouleau compresseur russe, on revient souvent sur le précédent de l'abandon de la Tchécoslovaquie en 1938 par la France et le Royaume-Uni. Mais le Blitzkrieg d'août 1939 contre la Pologne au prétexte de protéger des minorités allemandes a mené à la capitulation de cinq pays d'Europe occidentale moins d'un an plus tard. Aujourd'hui, l'armée russe grignote quelques centaines de kilomètres carrés dans le Donbass, au compte-gouttes, alors qu'elle fait face à une seule armée (certes bien approvisionnée en équipements). Échouant

à s'emparer de Kiev, attaquerait-elle sans motif valable Riga ou Tallinn ? Plus vulnérable, la Moldavie ne bénéficie pas d'une garantie de protection de l'OTAN. Mais si Moscou cherchait à former un pont terrestre de la Crimée à la Transnistrie, voire poussait jusqu'à l'embouchure du Danube, il faudrait d'abord conquérir toute la rive nord de la mer Noire, y compris Odessa, soit une ville deux fois plus peuplée que Marioupol en 2022.

Ces considérations ne suffisent pas à écarter le scénario d'un embrasement en Europe. Toutes les guerres ne commencent pas par des plans de conquête fomentés par des états-majors. La première guerre mondiale a éclaté du fait du réarmement des nations et de la mécanique des alliances qu'un incident a fini par mettre en branle. La période actuelle ne manque pas de tels ingrédients.

Le danger tient moins à la puissance militaire russe (toute relative) qu'à sa conscience de sa propre vulnérabilité, sentiment que partagent les pays frontaliers de la Russie les plus dépendants de Washington. Outre des centaines de milliers de morts et de blessés, Moscou a perdu près de 12 000 véhicules blindés depuis le 24 février 2022, dont 3 786 chars d'assaut (4). Son armée a puisé dans ses stocks soviétiques, un avantage conventionnel désormais largement amputé. En fonction des modèles, ses réserves de blindés ne représentent que 10 à 50 % du niveau qu'elles atteignaient en 2022 (5). Dans l'espace baltique, la Russie se trouve désormais en position d'infériorité sur le plan conventionnel. «Durant la première phase de son invasion de l'Ukraine, explique Pavel Baev, chercheur à l'Institut de recherche sur la paix à Oslo (PRIO), le haut commandement russe a jugé nécessaire de redéployer ses unités de combat les plus performantes, y compris sa division d'assaut aérien et sa brigade d'infanterie de marine, sur les opérations d'offensives majeures, alors que sa flotte de la Baltique a dispatché ses capacités sous-marines dans la mer Noire. (...) Ainsi, la "forteresse de Kaliningrad" est dépourvue de la plupart de ses garnisons. (...) Quelle que soit l'issue de la guerre, la Russie ne pourra pas reconstruire une position de supériorité militaire sur le théâtre baltique ni même établir un équilibre approximatif des forces avec l'OTAN, qui met en œuvre un nouveau plan de renforcement de sa posture dans cette direction reconfigurée (6).»

En réaction au revirement de M. Donald Trump sur l'Ukraine, le «pilier européen» de l'Alliance atlantique se renforce déjà en mer Baltique. Fin décembre, l'Allemagne et la Pologne ont rejoint la force expéditionnaire conjointe (JEF), une initiative britannique au sein de l'OTAN, réunissant désormais douze pays du nord de l'Europe, sans les États-Unis. Lors de son dernier sommet en Estonie, ses membres ont déclaré, mi-décembre, qu'ils allaient prendre des mesures pour lutter contre la flotte fantôme de navires russes, y compris le Danemark, qui contrôle les détroits à l'entrée de la mer Baltique et l'accès vers l'Atlantique (7). Le second poumon économique russe, Saint-Pétersbourg, se trouve désormais coincé au fond du golfe de Finlande, ceint par des pays membres de l'Alliance. En outre, la Pologne, l'Estonie, la Lettonie, l'Estonie et la Finlande envisagent de se retirer du traité d'Ottawa interdisant les mines antipersonnel.

(Lire la suite page 10.)

(1) Sébastien Lecornu, *Vers la guerre ? La France face au réarmement du monde*, Plon, Paris, 2024.

(2) Cf. Sylvie Kauffmann, *Les Aveuglés. Comment Paris et Berlin ont laissé la voie libre à la Russie*, Gallimard, Paris, 2024 ; Elsa Vidal, *La Fascination russe*, Robert Laffont, Paris, 2024.

(3) Lire Juliette Fauré, «Qui sont les faucons de Moscou?», *Le Monde diplomatique*, avril 2022. Lire aussi Jules Serge Fediunin et Hélène Richard, «La Russie est-elle impérialiste?», *Le Monde diplomatique*, janvier 2024.

(4) Naalsio, Aloha, Dan, Kemal, Alexander Black et Jakub Janovsky, «Attack on Europe : Documenting russian equipment losses during the russian invasion of Ukraine», consulté le 17 mars 2025, www.orxyspienkop.com

(5) Pavel Luzin, «L'industrie et la guerre de Poutine : déconstruire un mythe», 21 février 2024, <https://legrandcontinent.eu>

(6) Pavel Baev, «Russia faces hard strategic reality in the reconfigured baltic/northern european theatre», Institut français des relations internationales (IFRI), 14 novembre 2023, www.ifri.org

(7) Lire Charles Perrugin et Guillaume Renouard, «Sur les traces de la flotte fantôme russe», *Le Monde diplomatique*, mars 2025.



SERHIY HREKH. – « Head 5 » (Tête 5), 2023

SOMMAIRE DU DOSSIER

PAGE 10 : Y a-t-il une menace russe ?, suite de l'article d'Hélène Richard. – Qui a « pété un câble » ?, par Pierre Rimbert.

PAGE 11 : De la démocratie en temps de guerre, par Sébastien Gobert. – Péril démographique, par Philippe Descamps.

PAGES 12 ET 13 : Faire la guerre pour faire l'Europe, par P. R. – Une défense commune, vraiment ?, par Anne-Cécile Robert.

PAGE 14 : Géopolitique de la paix, par Jeffrey Sachs.

PAGE 15 : Alliance atlantique ou schisme occidental ?, par Serge Halimi.

(Suite de la page 9.)

Quand M. Macron présente, lors de son allocution du 5 mars dernier, les objectifs annoncés par Moscou pour son propre réarmement (1,5 million de soldats, 7 000 chars, 1 500 avions de chasse d'ici à 2030), il faut imaginer que le Kremlin les a formulés après avoir observé ces développements militaires à ses frontières, pour se préparer lui aussi à une confrontation de long terme.

Avant de se donner pour raison collective le réarmement contre la «menace russe», les États membres de l'Union européenne devraient s'interroger sur ce que les stratégistes désignent comme un «dilemme de sécurité». En l'absence de régulation internationale, l'adversaire interprète les mesures défensives comme des actions offensives et renforce en conséquence ses capacités militaires, ce qui alimente la perception d'un danger dans le camp adverse, etc. Ce scénario peut d'autant plus préoccuper que les outils de maîtrise des armements en Europe se trouvent aujourd'hui à l'arrêt : le traité sur les forces conventionnelles (FCE, en vigueur de 1990 à 2007), le document de Vienne – qui prévoit l'échange d'informations sur les exercices militaires des pays signataires à partir d'un certain seuil (1990-2020) – et le traité sur les forces nucléaires intermédiaires (FNI, 1987-2019).

ÉLARGIR LES DISCUSSIONS À LA SÉCURITÉ EUROPÉENNE EN GÉNÉRAL ?

Leur mort lente raconte en creux l'histoire des dernières guerres du continent européen. Les premières violations du traité FCE sont imputables à la Russie, qui tarde dans les années 1990 à retirer ses forces de Moldavie et de Géorgie, comme elle l'avait promis. Elle signale ainsi son hostilité à l'élargissement annoncé de l'OTAN et son intervention dans la guerre au Kosovo (1999), le premier fait d'armes de cette organisation militaire occidentale hors de sa zone d'action historique et sans mandat du Conseil de sécurité des Nations unies. Par la suite, Moscou invoque l'adhésion à l'OTAN des pays baltes en 2004 (non signataires du FCE) – et la déstabilisation de son flanc ouest – pour se départir de ses obligations et maintenir son avantage

conventionnel en Europe. Elle conditionne la mise à jour du document de Vienne en 2016 à l'abandon par l'Alliance de «sa politique de containment de la Russie», exige qu'elle «reconnaisse et respecte les intérêts russes et restaure des relations normales avec la Fédération de Russie»⁽⁸⁾. Quant aux infractions au FNI, la Russie les justifie par le déploiement d'un bouclier antimissile américain en Roumanie et en Pologne : elle y répond par la production de missiles hypervéloces. Relancer les instruments de maîtrise des armements – avec leur lot d'échanges d'informations, de coordination et de limitations, de visites – permettrait d'éviter une course aux armements incontrôlée. Paradoxe : c'est toujours au moment où les conditions politiques de leur relance s'estompent qu'ils deviennent le plus nécessaires.

L'un des verrous, parmi les plus sérieux, à la désescalade tient à ce que la Russie continue de vouloir faire reconnaître sa modification d'une frontière internationale par la force armée – une des plus graves violations de l'ordre international. Sauf capitulation, l'Ukraine ne pourra jamais l'admettre. Et les Européens non plus. La plupart des exécutifs considèrent qu'ils n'ont d'autre choix que de continuer la guerre pour obtenir de Moscou qu'il renonce à ce projet.

Une autre voie consisterait à élargir l'assiette de la négociation à la sécurité européenne en général. Cela reviendrait à sonder l'intérêt que Moscou attache à l'assurance d'un retrait américain sans billet retour. Autrement dit, la mort du transatlantisme militaire que réclame la Russie depuis 1991. Les pays les plus attachés au parapluie américain, comme la Pologne ou les États baltes, s'y opposent. Mais la France, qui martèle l'idée d'autonomie stratégique européenne, ne devrait, elle, pas évacuer d'emblée cette option. Dans l'immédiat, elle tente plutôt, comme le Royaume-Uni, de prendre le leadership de la confrontation – au détriment de l'élaboration d'une formule qui acterait le contrôle russe d'une partie du territoire ukrainien, sans valider un changement de frontière. Soit un premier pas vers un traité de paix.

HÉLÈNE RICHARD.

⁽⁸⁾ Représentant russe auprès de l'Organisation de sécurité et de coopération en Europe (OSCE), cité par Olivier Schmitt, «Maîtrise des armements conventionnels et sécurité européenne : la montée des périls», Presses de Sciences Po, *Les Champs de Mars*, n° 30 et supplément, Paris, 2018.

© SERHII HREKH - FERSONEARTFONDME

SERHII HREKH. – «Novus ordo seclorum» (Nouvel ordre des siècles), 2021

Virus

La Russie «organise des attaques numériques contre [les] hôpitaux» français, s'alarme le président Emmanuel Macron sur TikTok le 20 février dernier. En 2022 et 2023, selon l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (Anssi), trente établissements de santé ont subi des cyberattaques par rançongiciel, des millions d'euros de pertes et la mise en ligne de données confidentielles. Le directeur général de l'Anssi évoque néanmoins une «pêche au chalut, dans laquelle les attaquants ne ciblent personne en particulier et tout le monde en général» (France Inter, 10 juillet 2023). Au vrai, précise-t-il, les établissements de soins tomberaient dans les filets du fait de la «vulnérabilité [de leurs] systèmes d'information (...) et de leur interconnexion accrue avec des systèmes d'information extérieurs». Ou quand le sous-financement réduit la capacité du système de santé à résister aux attaques virales, numériques ou non.

Propagande

Sur TikTok, M. Macron a également reproché au Kremlin de «manipuler nos opinions avec des mensonges diffusés sur les réseaux sociaux». Pourtant, le service de vigilance et protection contre les ingérences numériques étrangères (Viginum) veille. En février 2024, à quelques mois des élections européennes, ses agents repèrent un dispositif «structuré et coordonné de propagande prorussse». La presse reprend largement l'information. Baptisé Portal Kombat, le réseau de faux médias vise les audiences européennes et ukrainiennes. Mais, en quelques mois, son site francophone a reçu la visite d'à peine plus de dix mille visiteurs. Un rapport sénatorial paru en juillet 2024 avertissait : «Dès lors que l'on n'est pas en mesure d'évaluer précisément l'audience et l'impact d'une opération d'influence, braquer l'attention du public et des médias sur son existence (...) peut servir l'adversaire, qui donne alors l'illusion d'une force de frappe plus importante qu'elle ne l'est vraiment.»

Opposants

Le 5 mars 2025, le chef de l'État français accuse encore le Kremlin de «violer nos frontières pour assassiner des opposants», sans préciser à quoi il fait référence. À la tentative de meurtre par empoisonnement de l'ex-agent double Sergueï Skripal par le renseignement militaire russe en 2018... sur le sol britannique ? En France, les derniers assassinats politiques d'étrangers connus du public ont visé trois militantes kurdes, à Paris en 2013. Leur commanditaire : la Turquie, membre de l'Alliance atlantique et appréciée à l'Élysée pour sa possible participation à une «coalition des volontaires» qui apporterait des garanties de sécurité à l'Ukraine. Récemment, le ministre de la justice et la porte-parole du gouvernement ont eux aussi accusé la Russie de représenter une menace terroriste. L'un et l'autre ont cité à charge l'assassinat en 2020 du professeur Samuel Paty par «un Tchétchène russe», arrivé dans l'Hexagone à l'âge de 6 ans. Mais sans rappeler que la famille du tueur avait obtenu l'asile politique en raison des persécutions du régime russe – par l'intermédiaire de son supplétif Ramzan Kadyrov, chef de la République tchétchène.



© SERHII HREKH - FERSONEARTFONDME

SERHII HREKH. – Serhii Hrekh. – «Escape» (S'évader), 2024

Qui a «pété un câble» ?

Les 17 et 18 novembre 2024, des opérateurs télécoms détectent la coupure de deux câbles posés sur le plancher de la mer Baltique pour relier la Suède à la Lituanie et la Finlande à l'Allemagne. Des enquêtes sont ouvertes mais, rapporte *Le Monde*, «six pays européens – dont la France – n'ont pas attendu pour accuser les Russes d'attaques hybrides "sans précédent par leur variété et leur ampleur" contre des pays de l'Alliance atlantique et de l'Union européenne» (19 novembre). L'incident n'a pourtant rien d'extraordinaire : selon l'Association européenne des câbles sous-marins, cent cinquante à deux cents événements de ce type surviennent chaque année dans le monde. L'organisme met en garde contre les «spéculations prématurées sur les causes, qui peuvent conduire à la diffusion d'informations erronées»⁽¹⁾. Mais les responsables européens, eux, y voient un complot russe. «Personne ne croit que ces câbles ont été coupés accidentellement», peste le ministre de la défense allemand le 19 novembre. D'autant que le jour de Noël une ligne électrique sous-marine entre l'Estonie et la Finlande est à son tour sectionnée. Réunis le 14 janvier 2025, les chefs d'État et de gouvernement d'Allemagne, du Danemark, d'Estonie, de Finlande, de Lettonie, de Lituanie, de Pologne, de Suède, ainsi que le secrétaire général de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) et un haut représentant de la Commission européenne menacent : «Nous sommes déterminés à dissuader, détecter et contrer toute tentative de sabotage. Toute attaque contre nos infrastructures fera l'objet d'une réponse ferme et déterminée. (...) L'utilisation d'une "flotte fantôme" par la Russie constitue une menace particulière.» Puis, comme par enchantement, ce gravissime sabotage qui devait entraîner une réponse musclée n'intéresse plus personne en Europe, à l'instar du gazoduc Nord Stream deux ans et demi plus tôt.

Et pour cause. Fin janvier, le *Washington Post* publie un article explosif : «Les enquêtes menées par les États-Unis et une demi-douzaine de services de sécurité européens n'ont pas permis d'établir que les navires commerciaux soupçonnés d'avoir traîné des ancrages sur les fonds marins l'avaient fait intentionnellement ou sur ordre de Moscou. Au contraire, selon les responsables américains et européens interrogés, les preuves recueillies à ce jour – y compris les communications interceptées et d'autres renseignements classifiés – font état d'accidents causés par des équipages inexpérimentés travaillant à bord de navires mal entretenus»⁽²⁾. Quelques semaines plus tard, le *Wall Street Journal* (8 mars) raconte l'arrasement à grand spectacle d'un tanker russe le 26 décembre 2024 par la police finlandaise qui le suspectait d'avoir volontairement coupé la ligne électrique la veille. Las ! «N'ayant trouvé aucun lien entre le câble rompu et le Kremlin ou tout autre gouvernement, les dirigeants finlandais ont libéré le navire.»

Ministre des armées français, M. Sébastien Lecornu incriminait toujours, le 9 mars dernier, «la flotte fantôme civile russe qui s'en prend à des câbles sous-marins» (*La Tribune Dimanche*). Soupçonne-t-il le Kremlin d'avoir également pris le contrôle du *Washington Post* et du *Wall Street Journal* ?

PIERRE RIMBERT.

⁽¹⁾ Cf. Jane Ruffino, «Baltic Subsea cables : A story of resilience, not fear», 22 novembre 2024, <https://pulse.internetsociety.org>

⁽²⁾ Robyn Dixon, Greg Miller et Isaac Stanley-Becker, «Accidents, not Russian sabotage, behind undersea cable damage, officials say», *Washington Post*, 19 janvier 2025.

De la démocratie en temps de guerre

La Maison Blanche et le Kremlin espèrent trouver un successeur à M. Volodymyr Zelensky plus enclin aux compromis. Pas sûr cependant qu'un autre président soit mieux disposé à entendre leurs exigences. En Ukraine, l'union sacrée se fissure, mais l'organisation d'un scrutin demeure, dans un pays en guerre, un casse-tête pratique et démocratique.

PAR SÉBASTIEN GOBERT *

Depuis 2022, en Ukraine, il n'y a plus de personnalités politiques, il n'y a plus d'électeurs. Il n'y a plus que des citoyens qui remplissent, ou non, leurs devoirs envers leur pays. » M. Oleksiy Kovjoune compte parmi les consultants politiques les plus réputés du pays. Avant la guerre, il a travaillé avec des dizaines de candidats pour façoner leurs campagnes et a consacré à la politique une bonne partie de sa vie. En temps normal, il aurait eu de quoi faire : le mandat de M. Volodymyr Zelensky est arrivé à terme en mai 2024, alors que celui des députés de la Verkhovna Rada (Parlement) a expiré en juillet. Les élections municipales, cantonales – à l'échelle des raions – et régionales devraient se tenir à l'automne 2025. Le régime de loi martiale, en vigueur depuis l'invasion russe du 24 février 2022, a pourtant repoussé sine die le renouvellement des représentants par les urnes.

M. Kovjoune considère qu'il reste malvenu, en mars 2025, de discuter de l'organisation d'un scrutin : « Cela ne peut que briser l'unité du pays et affaiblir sa résistance face à l'invasion russe. » Le politologue relaie un sentiment partagé en Ukraine. Selon une enquête d'Ipsos, 62 % des Ukrainiens résidant dans les territoires contrôlés par Kiev et à l'étranger partageraient cette opinion ; 19 % envisageraient cette éventualité dans le cas d'un cessez-le-feu ; et 14 % appelleraient à un retour aux urnes au plus tôt (1). Pourtant, la question des élections revient de plus en plus. À Washington comme à Moscou, on remet ouvertement en cause la légitimité de M. Zelensky, que l'on juge privé d'un mandat démocratique pour signer un accord de paix. À Kiev, le chef de l'État jouit d'un niveau de soutien appréciable, récemment consolidé à la suite des humiliations, médiatisées, que lui a infligées M. Donald Trump le 28 février dernier.

Les principaux partis d'opposition rejettent le principe d'élections tenues sous le régime de la loi martiale. Ce qui n'empêche pas leurs quartiers généraux de se préparer activement, depuis de longs mois, à la perspective d'un retour aux urnes, comme l'attestent la multiplication d'enquêtes d'opinion, l'intensification de la diffusion de contenus sur les réseaux sociaux ou le recrutement discret d'équipes de campagne. En parallèle de son considérable effort de guerre, l'Ukraine se tient prête à renouer avec une vie politique, particulièrement dynamique et imprévisible jusqu'en 2022.

LA PARTICIPATION DE PLUS D'UN MILLION DE VOTANTS ENROLÉS AU SEIN DES FORCES ARMÉES RESTE À DÉFINIR

Le 9 mai 2025, le Parlement devra se prononcer sur la prolongation de la loi martiale, comme il le fait régulièrement depuis 2022. Validée par de nombreux juristes, la limitation des libertés individuelles et civiques fait d'autant plus l'objet d'un consensus qu'aux obstacles légaux se combinent les défis sécuritaires et logistiques liés à la tenue d'un scrutin. « Ceux qui appellent à une élection immédiate ne réalisent pas les dangers causés par les bombardements réguliers ou la contamination de nombreuses régions par des mines », explique le politologue Dimitri Vassylev. Les files devant les bureaux de vote représenteraient de sérieux risques pour les électeurs comme pour le personnel administratif. Un scrutin en ligne pourrait donc constituer une solution de rechange. Toutefois, une série de cyberattaques, comme celle à l'encontre du fournisseur de téléphonie mobile Kyivstar en décembre 2023 – qui a privé de connexion près de quatorze millions d'abonnés durant quarante-huit heures – ou celle visant les registres d'état civil un an plus tard, ont échaudé les partisans de cette option.

Le conflit a dispersé le corps électoral. Près de sept millions d'Ukrainiens auraient trouvé refuge à l'étranger, en majorité dans des pays européens (2). Au sein des frontières du pays, plus de trois millions de déplacés internes ne résident plus à leur domicile officiel, ce qui complique aussi l'établissement des listes. Entre 2014 et 2022, la Verkhovna Rada laissait 26 de ses 450 sièges vacants, afin de symboliser la perte des circonscriptions de Crimée et du Donbass. Quand bien même cette solution serait étendue aux territoires conquis par la Russie depuis 2022, elle ne réglerait pas l'épineuse question de la participation des Ukrainiens qui vivent dans ces zones ou en Russie. Début 2022, quatre à six millions de personnes résidaient dans des territoires annexés depuis 2014, dont deux millions dans les régions occupées depuis février 2022. Les inviter à participer à une élection exposerait les votants aux pressions russes. Depuis le 1^{er} janvier 2025, ceux qui refusent d'obtenir un passeport russe sont considérés comme des étrangers en situation irrégulière présentant un risque pour la sécurité nationale. À l'inverse, les tenir à l'écart du processus électoral reviendrait à donner une forme de reconnaissance juridique à l'annexion d'une partie du territoire. Les modalités de la participation du plus d'un million d'hommes et de femmes enrôlés dans les forces armées restent également à définir. Ouvrir des bureaux de vote proches du front ou déployer des urnes mobiles reste envisageable. Ces aménagements alourdiraient néanmoins le coût de l'organisation d'élections. L'Ukraine peinera à lever l'ensemble de ces obstacles en l'espace de quelques semaines, quand bien même un cessez-le-feu durable entrerait en vigueur. Or, s'inquiète M. Kovjoune, « la



machine de propagande et de désinformation russe – celle américaine aussi, compte tenu du virage idéologique en cours – s'infiltrera dans les brèches pour remettre en cause la légitimité de notre élection, si le résultat leur pose un problème».

Après trois ans d'invasion à grande échelle, la perspective d'un résultat défavorable aux demandes du Kremlin – et de la Maison Blanche – paraît toutefois crédible. La population ukrainienne traumatisée pourrait se révéler bien moins réceptive que par le passé aux arguments en faveur d'une réconciliation avec la Russie. D'après le même sondage Ipsos – dont les résultats restent à interpréter avec précaution puisque les soldats impliqués dans les combats n'ont pu être interrogés –, 46 % des personnes sondées refusent toute concession territoriale (11 % l'envisagent uniquement pour la Crimée) et 59 % estiment qu'une victoire militaire demeure possible ; 70 % s'opposent à la conscription des 18-24 ans. À l'heure actuelle, M. Zelensky – qui bénéficie d'un taux de confiance de 72 % – conserve ses chances de remporter un nouveau mandat. À supposer qu'il souhaite se représenter, ou que de nouveaux revers militaires ou diplomatiques ne viennent pas éroder sa popularité. De toute évidence, son capital électoral dépendra aussi d'une offre politique qui n'est pas encore clairement définie.

« Les partis et leurs ténors se préparent car c'est leur raison d'être », explique M. Vasylev. Certaines candidatures relèvent de l'évidence, celle de Mme Ioulia Timochenko, égérie de la « révolution orange » de 2004, ou de M. Petro Porochenko, ancien président (Solidarité européenne, centre droit). On peut aussi envisager celle de M. Iouri Boïko, qui préside la fraction parlementaire des forces traditionnellement favorables à une bonne entente avec la Russie, reformée en avril 2022 à l'issue de la purge ou de la fuite des éléments les plus prorusses. La fraction en tant que telle n'a pas été interdite, à la différence des onze partis politiques dont elle émane, bannis en mars 2022.

L'inconnue du scrutin réside du côté de l'armée, appelée à peser sur le devenir politique de l'Ukraine. M. Valeri Zaloujny, le très populaire ancien commandant en chef des forces armées et ambassadeur au Royaume-Uni depuis mars 2024, devrait « assurer » faire son entrée en politique pour répondre à une « forte demande populaire », prédit M. Vasylev. Difficile de savoir s'il briguerait alors la présidence ou un mandat de député, s'il se présenterait contre M. Zelensky ou s'il intégrerait son équipe renouvelée. En l'état du champ politique et du front, aucune candidature ne propose une ligne de conduite diplomatique différente de celle du président actuel. L'unanimité règne pour poursuivre le lobbying auprès des États-Unis afin de s'assurer d'une solidarité transatlantique, refuser des concessions territoriales ou un cessez-le-feu sans garanties de sécurité occidentales. Les forces d'opposition réservent leurs critiques aux modalités de la mobilisation et de la relève, à la lutte contre la corruption, aux réformes économiques ou récemment à la négociation du « deal » ukraino-américain sur l'exploitation des ressources minérales. Ces dissensions pourraient revenir sur le devant de la scène, comme l'illustre le cas de M. Porochenko.

Depuis mi-février, l'ex-président, qui fait l'objet de multiples poursuites judiciaires depuis sa défaite en 2019, figure sur une liste d'oligarques sanctionnés établie par M. Zelensky. Cette situation n'implique pas l'inéligibilité, mais interdit aux personnes concernées toute cession de leurs actifs et paralyse commercialement leurs entreprises. Un signe que l'exécutif se préparera à des élections, en renouant avec une instrumentalisation de la justice à l'encontre de ses opposants. Et M. Porochenko de répliquer. Dans *Bild*, le 18 mars 2025, il accuse le chef de l'État d'« attaquer la liberté, de miner la démocratie et de faire pression sur l'opposition ». L'oligarque flatte également M. Trump et appelle à une stratégie moins coûteuse en vies. L'expression publique de sa rivalité avec M. Zelensky s'inscrit elle aussi dans l'amorce de manœuvres électorales. Au-delà de l'arithmétique toute particulière de la présidentielle, la perspective d'élections législatives, cruciales dans le cadre d'une république parlementaire, décuplera ces tensions partisanes.

(1) « The Economist – Ukrainian citizens attitudes survey », mars 2025, www.ipsos.com
(2) « Ukraine Emergency », USA for UNHCR, février 2025, www.unrefugees.org

Péril démographique

Entre son indépendance en 1991 et l'invasion de février 2022, le pays avait déjà perdu plus de 10 millions d'habitants. Accentué par trois ans de guerre, le dépeuplement de l'Ukraine paraît inexorable du fait de racines anciennes et profondes.

Après avoir culminé à 52 millions de personnes en 1992 et 1993, la population a pâti d'une très faible natalité, d'une forte mortalité marquée par la plus faible espérance de vie à la naissance du continent et d'une émigration soutenue. Début 2022, on ne comptait plus que 41 millions d'habitants, sans comptabiliser les 2 millions d'Ukrainiens de la Crimée annexée par la Russie. Depuis, le pays aurait encore perdu plus de 10 millions d'habitants, selon l'Organisation des Nations unies (ONU), ce qui le ramènerait un siècle en arrière.

Il reste hasardeux de dresser un bilan précis du conflit lui-même, et on peut imaginer qu'une partie importante des 6,7 millions de réfugiés à l'extérieur du pays reviendront. Mais les pertes humaines liées à la guerre comme les déplacements de populations devraient se traduire par de nouvelles « classes creuses » en réduisant le nombre d'« enfants à naître ». Le refus d'envoyer sur le front les hommes de moins de 25 ans s'explique aussi par ces considérations.

Généralement mesurée à l'aune de la superficie en cause, la perte des régions orientales pèse encore plus lourd en termes de ressources minérales... et humaines. Onze millions de personnes résidaient avant février 2022 dans les régions administratives de Kherson, Zaporijja, Donetsk, Lougansk, Sébastopol et en Crimée. Les trois dernières sont passées entièrement sous le contrôle de Moscou, les trois autres partiellement. Les régions contrôlées par Kiev abriteraient aujourd'hui, tout au plus, 30 millions de personnes.

PHILIPPE DESCAMPS.



Faire la guerre pour faire l'Europe

Plan de financement ReArm Europe, Livre blanc sur la défense, achat centralisé de matériel militaire, pression de la Commission sur les gouvernements : le projet européen jusqu'ici axé sur la paix se réinvente en marché unique de la guerre. Mais, avec leurs intérêts stratégiques divergents et leur allégeance déçue à Washington, les États membres gagnent-ils au change ?

PAR PIERRE RIMBERT

Le mardi 11 mars 2025, les pourparlers bilatéraux entre Russie, États-Unis et Ukraine reprennent en Arabie saoudite : à cinq mille kilomètres de Bruxelles. Pour la première fois depuis le printemps 2022 s'ouvrent la perspective d'un cessez-le-feu et, peut-être, celle de la paix. Écartés des discussions, déboussolés par la conduite de leur turbulent papa américain, obnubilés par leur grand réarmement, les dirigeants du Vieux Continent assistent en spectateurs aux discussions qu'ils ont refusé d'engager. Pourtant, ce jour-là, la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen parade en séance plénière du Parlement européen : « *C'est le moment de l'Europe.* »

Depuis le rejet par la France et les Pays-Bas du traité de Constitution européenne au printemps 2005, les institutions de Bruxelles ont rodé un scénario toujours identique. D'abord, une crise internationale qui démontre la malfaçon de l'Union fournit à ses dirigeants l'occasion de claironner qu'au contraire, l'Europe unie dans l'épreuve agit et triomphe. Ensuite, une série de décisions hasardeuses, souvent prises dans l'urgence sous la pression des médias, conduit à un échec retentissant payé d'un nouvel effilochage des systèmes de protection sociale. Enfin, l'exaspération populaire et la montée de l'extrême droite qui en découlent incitent les élites libérales apeurées à soustraire de nouveaux domaines à la délibération démocratique nationale pour les transférer à la bureaucratie bruxelloise. Après la crise financière de 2008, celle des dettes souveraines en 2012, le Brexit en 2016, la pandémie de Covid en 2020, la guerre en Ukraine suit pas à pas cette stratégie du choc.

L'invasion russe du 24 février 2022 a offert à la Commission le prétexte rêvé pour revivifier une intégration engourdie depuis le Brexit. Et pour s'arroger des prérogatives de politique étrangère et de sécurité, une matière que le droit européen subordonne expressément aux décisions du Conseil européen, c'est-à-dire aux chefs d'État et de gouvernement. D'emblée, la présidente de la Commission identifie la guerre comme

un grand accélérateur d'Europe. Elle annonce l'intégration à terme de l'Ukraine à l'Union et reformule la portée du conflit. Il ne s'agit pas d'une simple agression russe, mais d'une guerre de civilisations dont la seule issue serait l'anéantissement du « *Mal implacable* » qu'incarnerait M. Vladimir Poutine : une guerre « *contre nos valeurs et contre notre avenir. Une guerre de l'autocratie contre la démocratie* » dont les Ukrainiens seraient les champions. « *Poutine échouera et l'Europe vaincra* », jure Mme von der Leyen le 14 septembre 2022.

Enivrés par les vapeurs d'union sacrée que distille la presse libérale(1), la Commission et les dirigeants des États membres prennent ou entérinent dans l'allégresse une série de décisions censées montrer au monde la force de l'Europe. Elles s'avéreront facteurs de faiblesse et d'humiliation.

La première concerne les sanctions boomerangs à l'encontre de la Russie. Entre fin février et fin juin 2022, Bruxelles lance avec emphase six premières salves de représailles économiques contre Moscou (la seizième a été annoncée en février dernier...). En général inspirées par les États-Unis, ces mesures devaient « *progressivement saper la base industrielle russe* » (Mme von der Leyen, 25 février 2022), « *provoquer l'affondrement de l'économie russe* » (M. Bruno Le Maire, 1^{er} mars 2022). « *L'industrie russe est en lambeaux* », se réjouit la Commission sur X en septembre 2022, au moment où le sevrage express du gaz russe bon marché au profit d'hydrocarbures américains liquéfiés fait exploser l'inflation en Europe et sombrer l'Allemagne en récession. Ces sanctions auto-administrées resteront dans les annales comme un cas unique d'automutilation économique ordonnée par des dirigeants féroces. Elles accroissent la vulnérabilité des États membres à la guerre commerciale que lance M. Donald Trump. Mais tout échec d'une politique européenne étant par définition imputable au manque d'Europe, Bruxelles annonce triomphalement la relance par le réarmement – au moment où s'ouvrent les pourparlers de paix.

SANS DÉBAT NI SCRUTIN, « PAIX » ET « NÉGOCIATIONS » DEVIENNENT DES MOTS TABOUS SUR LE VIEUX CONTINENT

La deuxième décision consiste à ne pas envisager d'autre issue au conflit que celle, irréaliste, poursuivie par le président ukrainien. Sitôt l'offensive russe initiale stoppée, la présidente de la Commission se fait l'attachée de presse de M. Volodymyr Zelensky. « *Poutine doit perdre cette guerre et répondre de ses actes* », proclame-t-elle le 15 septembre 2022, vêtue en bleu et jaune. « Paix » devient un mot tabou en Europe, tout comme celui de « négociation ». Mais de quelle délibération démocratique ou de quel débat public tire-t-elle la certitude d'une convergence des intérêts des États membres de l'Union avec ceux de l'Ukraine ? En conditionnant l'arrêt des combats à la capitulation russe exigée par Kiev, les Européens renoncent par avance au rôle d'arbitre ou d'intermédiaire, contrairement, par exemple, à la Turquie, qui soutient Kiev sans obéir l'avenir. Toutefois, même les capitales engagées

jusqu'à la frontière de la cobelligérance demeurent sous le contrôle opérationnel de Washington. La volte-face de la Maison Blanche après la réélection de M. Trump les laisse défaits, divisées, impuissantes.

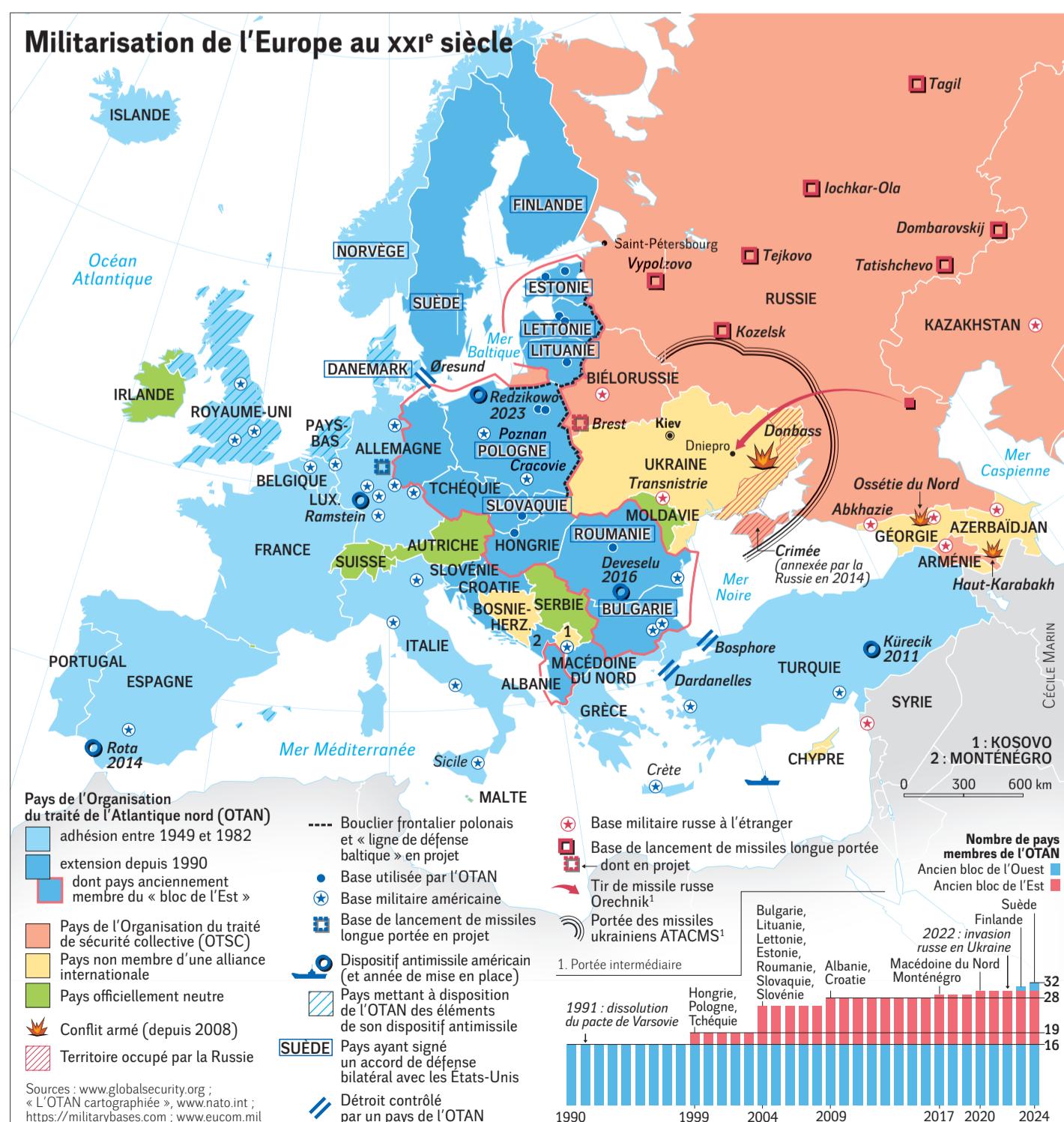
Le troisième choix de la Commission effectué à la faveur de la guerre russo-ukrainienne revêt une portée sans doute plus grande encore. À mesure que le spectre d'une menace militaire russe apparaît aux marges orientales de l'Europe, Bruxelles s'emploie à aligner le plus étroitement possible sa vision géopolitique sur les priorités stratégiques des États membres les plus antirusses et plus atlantistes – au détriment des grands acteurs traditionnels comme la France ou l'Allemagne, qui, l'une comme l'autre, avaient refusé en 2008 l'entrée de l'Ukraine dans l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN). « *Dès le début de la guerre*, explique le sociologue et spécialiste des relations internationales Wolfgang Streeck, Mme von der Leyen s'est prioritairement employée à organiser la pression internationale sur une Allemagne hésitante pour qu'elle se conforme à la politique de l'Union, telle qu'elle l'avait définie avec la Pologne et les pays baltes, sous les auspices des États-Unis et de l'OTAN(2). » Admises au sein de l'Union et de l'Alliance atlantique entre 1999 et 2004, Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Hongrie comptent sur les bienfaits économiques du marché commun mais, en matière de défense, ne se fient qu'aux Américains. « *Les États baltes se sont fortement, voire passionnément, identifiés à l'unité transatlantique, qu'ils considèrent presque comme un principe constitutionnel(3)* », admet l'ancien ministre des affaires étrangères lituanien Gabrielius Landsbergis.

À la fin de la guerre froide, ces anciennes républiques soviétiques ont rebâti leur identité nationale sur un anticomunisme, une russophobie et un néolibéralisme intransigeants. « *Nous, les Baltes, nous n'avons pas peur des tanks russes, mais de la faiblesse des Européens de l'Ouest* », se ronge M. Artis Pabriks, alors ministre de la défense letton. La guerre en Ukraine représente de leur point de vue une divine surprise qui cimente l'ancre atlantiste du nord de l'Europe avec l'intégration de la Finlande et de la Suède à l'OTAN, et les place en outre à l'avant-garde de la nouvelle raison d'État supranationale européenne – combattre le « Mal » russe. Interviewés à la queue leu leu dans les médias – notamment, en France, *Le Monde*, *Le Figaro*, *L'Express*, LCI –, leurs dirigeants savourent leur moment. « *À vrai dire, nous jubilons* », résume M. Jüri Luik, représentant de l'Estonie à l'OTAN. Il y a de quoi : ancienne première ministre d'Estonie, un temps pressenti à la tête de l'Alliance atlantique, Mme Kaja Kallas obtient finalement le poste de haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. Son approche des relations internationales semble tirée d'une série américaine des années 1950. « *Quand certains affirment que la paix doit être le but, cela me fait penser à l'occupation soviétique pendant la guerre froide. (...) On ne doit pas proposer de porte de sortie à*

(1) Lire Serge Halimi et Pierre Rimbert, « Les médias, avant-garde du parti de la guerre », *Le Monde diplomatique*, mars 2023.

(2) Wolfgang Streeck, « Overextended : The European disunion at a crossroads », *American Affairs*, vol. IX, n° 1, Boston, printemps 2025.

(3) Gabrielius Landsbergis, « It's time for the Baltics to be brave like Poland », 14 mars 2025, www.landsbergis.com



Une défense

PAR ANNE-CÉCILE ROBERT

BEAUCOUP de fantasmes prévalent dans les débats sur une défense intégrée, en particulier celui d'une Europe unie reposant aux menaces géopolitiques. Sauf que l'Union européenne ne joue pas le premier rôle. Alors que le Royaume-Uni l'a quittée en 2020, le premier grand sommet consécutif au rapprochement américano-russe se tient à Londres le 2 mars. Aux côtés de onze États membres, sur vingt-sept, trois autres pays tiers participent à la réunion de Lancaster House – la Norvège, le Canada et la Turquie, membre de l'Alliance atlantique confinée depuis quarante ans dans l'antichambre de l'adhésion. Le 11 mars, les discussions d'un éventuel plan de paix, organisées à Paris, réunissent quant à elles trente-sept chefs d'état-major du Vieux Continent et du Canada ainsi que de l'Australie, intéressée par un rôle d'interposition.

L'Union européenne ne réapparaît en tant que telle qu'au moment de parler gros sous : les 800 milliards d'euros annoncés par la Commission le 10 mars doivent financer les industries nationales des Vingt-Sept. Le fameux couperet des 3 % de déficit public, rapporté au produit intérieur brut (PIB), pourrait même sauter au bénéfice des marchands de canons selon le Livre blanc sur la défense présenté le 19 mars par Mme Ursula von der Leyen. L'objectif – pertinent – de réduire la dépendance aux technologies américaines paraît d'autant plus difficile à atteindre que la coopération dans ce secteur est jalonnée de quelques réussites mais surtout d'échecs retentissants, y compris entre Paris et Berlin. La manne en question prolonge un effort entamé en 2004 avec la création de l'Agence européenne de défense (AED), poursuivi avec le lancement de la Coopération structurée permanente en 2017, le Fonds européen de défense (FED) en 2021 et, en 2022, l'élargissement de la – depuis lors mal nommée – Facilité européenne pour la paix (FEP) à l'exportation d'armes létalées à des pays en guerre, afin d'aider l'effort de guerre ukrainien.

La Commission n'a aucune compétence en matière de politique de sécurité et de défense commune (PSDC). Elle agit en tant que pilote économique du marché commun, non en tant qu'autorité politique malgré des apparences entretenues avec la complicité des chefs d'État et de gouvernement, au premier rang desquels M. Emmanuel Macron. Ceux-ci l'ont symboliquement autorisée, par une interprétation très libre des traités, à nommer un commissaire à la défense en janvier 2025. La définition éventuelle des objectifs proprement stratégiques d'une diplomatie commune reste du ressort des pays membres et soumise à leur accord unanime. Or, malgré la multiplication des structures, les histoires différentes comme les divergences d'intérêts empêchent la concrétisation d'une véritable politique de défense commune. D'où la constitution au cas par cas de cénacles ad hoc tel que celui de Londres, la « coalition des volontaires ». Rapprocher



SERHII HREKH. – « Dawning After Eclipse » (L'aube après l'éclipse), 2023

Vladimir Poutine, car ce serait pour lui un message clair qu'il peut remercier. La solution ne peut être que militaire. L'Ukraine doit gagner cette guerre», assenait-elle peu avant son entrée en fonction(4). M. Andreï Kubilius, ancien premier ministre de Lituanie et nouveau commissaire européen à la défense et à l'espace, partage la même vision : «Poutine pourrait ne pas s'en tenir à l'Ukraine. Il veut remonter le temps. Pas vingt ans. Mais quarante ans ou plus. Jusqu'à l'Union soviétique. À l'Empire russe, même. Cela pourrait signifier l'annexion, l'occupation de parties de l'Europe. Et la domination du reste.» Contre cette menace, M. Kubilius plaide pour que l'Union européenne devienne l'arsenal des démocraties»(5) – placé sous le contrôle opérationnel de l'OTAN.

Si l'histoire explique la méfiance des Baltes et des pays d'Europe centrale vis-à-vis de la Russie, les autres États membres gagnent-ils à aligner leur politique étrangère sur les choix stratégiques des ex-républiques soviétiques ? La péninsule Ibérique redoute le réchauffement cli-

matique plus qu'une invasion russe ; sa dissuasion nucléaire prévaut la France de toute attaque militaire ; l'Allemagne, qui a prospéré dans la détent, tire profit de l'équilibre entre Est et Ouest ; la Grèce se défie davantage d'Istanbul que de Moscou ; l'Italie voit le danger en Méditerranée ; le Danemark a fort à faire... avec M. Trump. «Une Union européenne centralisée ne pourrait unifier les intérêts divergents de ses États membres que dans le cadre d'une alliance transatlantique étroite», analyse Streeck. Ce vieux rêve défendu par les élites libérales européennes «n'est viable que dans une confrontation transatlantique avec la Russie, maintenue en vie et téléguidée par les États-Unis». M. Trump caresse apparemment d'autres projets.

PIERRE RIMBERT.

(4) Les trois citations précédentes sont tirées du Figaro, Paris, 18 mai 2022.

(5) Audition à l'Agence européenne de défense, Bruxelles, 22 janvier 2025.

commune, vraiment ?

les points de vue est aussi le but de la Communauté politique européenne, forum informel de quarante-sept pays souverains créé fin 2022 pour dialoguer sur la sécurité et la stabilité du continent.

Depuis les années 1990, et le traumatisme des guerres yougoslaves, l'Union s'est dotée d'une politique étrangère et de sécurité commune (PESC) pouvant à terme déboucher sur une défense commune. Dans cette perspective, elle dispose désormais de plusieurs outils de coordination (comité politique et de sécurité – COPS –, comité militaire de l'Union européenne – CMUE) et supervise cinq missions militaires, en Bosnie-Herzégovine, en Centrafrique, au Mozambique, en Somalie et en Ukraine.

Mais cet échafaudage ne résulte d'aucune vision «européenne», et ne contribue pas non plus à faire advenir une telle vision. La «boussole stratégique», adoptée en mars 2022, se résume à un catalogue d'objectifs toujours inscrits dans le cadre atlantique. Réunis le 20 mars 2025, les Vingt-Sept soulignent ainsi qu'«une Union européenne plus forte et plus capable dans le domaine de la sécurité et de la défense contribuera positivement à la sécurité globale et transatlantique et est complémentaire à l'OTAN, qui reste, pour les États qui en sont membres, le fondement de leur défense collective». Au sujet de l'Ukraine, ils précisent que «les garanties de sécurité devraient être prises (...) avec des partenaires partageant les mêmes valeurs et les partenaires de l'OTAN». Insistant, ce rappel ne relève pas du credo récité par cœur. Il confirme un choix, structurant. La construction européenne procède de la guerre froide. Ou, pour le dire dans les termes de l'atlantiste, alors député européen, Jean-Louis Bourlangues, «ce n'est pas l'Europe qui a fait la paix. C'est la paix qui a fait l'Europe» (Le Monde, 1^{er} décembre 2007). L'activisme du Royaume-Uni, qui se présente ouvertement comme le pont avec Washington, et l'association de la Turquie, membre de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN), confirment cette malformation congénitale.

L'agitation de la «menace russe» (lire l'article page 9) crée à la hâte une unité de façade sans contrarier les forces centrifuges que subit une Union hypertrophiée, passée de six à vingt-sept membres. Si les États baltes ou la Roumanie s'inquiètent des manœuvres de Moscou pour des raisons historiques, les pays méditerranéens affrontent des défis autrement plus pressants sur leur flanc sud : chaos en Libye, tensions entre l'Algérie et le Maroc, crispations entre la Grèce et la Turquie, pression migratoire, filières djihadistes en provenance de l'Afrique du Nord et de l'Asie centrale... L'italienne Giorgia Meloni, qui se plaint du manque de solidarité de l'Union envers son pays confronté à l'afflux de migrants, affiche sa proximité avec le président Donald Trump et ne veut pas entendre parler d'engagement de troupes en Ukraine, tandis que le président polonais Andrzej Duda réitère son attachement à une «Europe des nations et des traditions» (LCI, 9 mars 2025), comme son homologue slovaque Robert Fico. Les sous-groupes se multiplient au sein de l'Union : l'Eur-

roMed, qui réunit les neuf membres méditerranéens – Chypre, Croatie, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Portugal, Slovénie –, ou l'Initiative des trois mers, pilotée par Varsovie, qui en associe treize – Autriche, Bulgarie, Croatie, Estonie, Grèce, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Tchéquie(1). En 2021, Paris et Athènes ont signé un pacte bilatéral de défense, orienté à l'évidence contre Ankara. «La politique de toutes les puissances est dans leur géographie», écrivait Napoléon au roi de Prusse, le 10 novembre 1804. Dans une formule moins tranchante, le Conseil européen le confirme quand, le 6 mars, il «rappelle que tout le soutien militaire ainsi que les garanties de sécurité en faveur de l'Ukraine seront fournis dans le plein respect de la politique de sécurité et de défense de certains États membres et compte tenu des intérêts de tous les États membres en matière de sécurité et de défense».

EN PRATIQUE, L'ALLIANCE ATLANTIQUE DISPOSE D'UN DROIT DE PRÉEMPTION SUR LES CRISES

L'idée d'un pilier européen de l'Alliance ne répond pas non plus à la question «pour quoi faire?». La référence à l'OTAN s'est aussi imposée, et maintenue, parce qu'elle met d'accord des Européens divisés en fixant, depuis Washington, le cap géostratégique(2). Elle évite en outre d'avoir à choisir un leader parmi les puissances européennes – France, Allemagne, Royaume-Uni – dont aucune ne fait consensus, leur domination passée ne suscitant guère de nostalgie(3). En pratique, l'Alliance atlantique dispose d'un droit de préemption sur les crises, la PSDC n'intervenant qu'à titre subsidiaire, en général pour des missions «subalternes» de formation ou de gestion post-crise.

En 2025, un éventuel désengagement américain de long terme ouvre, en théorie, un espace stratégique à l'Union. «Au fil du temps, les fières et "souveraines" nations du Vieux Continent sauront-elles rester unies sans la présence hégémonique des États-Unis en surplomb?», s'interroge toutefois le très européen politiste Federico Santopinto : «Ce n'est pas ce que l'histoire nous enseigne»(4). Concilier la diversité des histoires sans culture géopolitique commune relève de la gageure. Des discours simplistes et manichéens – marqués par une russophobie de circonstance – produisent un semblant de consensus, à l'irréalisme forcené. «La paix doit respecter l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine», affirme ainsi le Conseil européen contre l'évidence des rapports de forces sur le terrain (6 mars 2025). Pourtant gangrenée par la corruption, l'Ukraine fait figure de poste avancée des «valeurs européennes» (État de droit, démocratie) quand l'invocation des principes du droit international suffisait à justifier qu'on la soutienne. «Une analyse réaliste et courageuse (...) aurait dû pousser les Européens à admettre que les options pour sortir de l'impasse n'étaient qu'au nombre de deux :

Économie de guerre sociale

«La solution à beaucoup de nos maux est connue depuis longtemps : notre pays doit collectivement travailler plus.»

Éditorial des Échos, 11 mars 2025, titré : «Pensions ou munitions?».

M. Emmanuel Macron «aura mêlé dans un même mouvement la bonne et la mauvaise dette, l'indispensable financement des grands investissements d'avenir et la préservation d'un modèle français qui ne parvient plus depuis des décennies à s'autofinancer.»

Françoise Fressoz, Le Monde, 12 mars 2025.

«La dette, ça sert à financer les investissements, des canons ou des centrales nucléaires, pas le Doliprane de ma mère.»

Nicolas Dufourcq, directeur général de Bpifrance, France Culture, 5 mars 2025.

«Vous avez peut-être entendu le patron de la BPI France, la Banque publique d'investissement, Nicolas Dufourcq. Il dit qu'il faut financer des canons plutôt que les loisirs des retraités. Selon lui, on ne peut pas financer à la fois l'État-providence et réarmer le pays.»

Apolline de Malherbe interrogeant M. Manuel Bompard sur BFM TV, 6 mars 2025.

«Les pays européens doivent diminuer la part de leurs dépenses sociales pour augmenter la part de leurs dépenses militaires. Vouloir partir en retraite à 62 ans n'a aucun sens si notre continent est menacé.»

Nicolas Bouzou, X, 22 février 2025.

«Avec des mots aussi prudents que flous, Emmanuel Macron évoque l'imperatif de "reviser nos choix budgétaires". Disons-le plus avec clarté : l'économie de guerre impose de travailler plus longtemps et de rationner la prodigalité de l'État social.»

Rémi Godeau, L'Opinion, 27 février 2025.

«Nous avons des armées meurtries par des années de coupes budgétaires et la France dépense chaque année quatre fois plus pour la protection sociale de nos concitoyens que pour la défense nationale.»

Sonia Mabrouk, le 6 mars 2025 sur CNews-Europe 1.

«Nous dépensons aujourd'hui sept à huit fois plus pour les retraites que pour la défense. Avec le recul, le parallèle est frappant : comme si se mettre à la retraite du travail et se mettre à la retraite de l'histoire étaient allés de pair.»

«Travailler plus pour l'Ukraine», Les Échos, 6 mars 2025.

«Pour la France, il faudra faire des choix budgétaires forts. Par exemple, réduire la facture de 900 milliards de ses dépenses sociales pour en mettre une partie sur le réglement.»

Pierre Lellouche, Marianne, 27 février 2025.

«La seule solution consiste à réorienter à hauteur de 1% du PIB les dépenses de l'État-providence (34% du PIB) vers la défense.»

Nicolas Baverez, Le Figaro, 9 mars 2025.



SERHII HREKH. – « Insulation » (Isolement), 2023

s'engager davantage dans le conflit dans l'espérance que les Ukrainiens réussissent à reconquérir une partie de leur territoire, ou bien ouvrir un canal de négociation avec la Russie, déplore encore Santopinto. (...) Mais, en ne choisissant aucune d'entre elles, ils se sont montrés inconsistants.» Ajoutons inconséquents : depuis le grand élargissement de 2004, l'Union ne cesse de se rapprocher de la Russie et semble surprise de se trouver nez à nez avec elle.

En poussant la France au conflit, Otto von Bismarck unifia jadis l'Allemagne autour de la Prusse. Partir sur les sentiers de la guerre pour rassembler et asseoir son autorité – y compris en se construisant un ennemi –, c'est là une vieille ficelle. Mais qui peut toujours servir. «La guerre ou plutôt la possibilité d'une guerre, expliquait déjà le journaliste Jean Quatremère en 2008 (dans Libération), est la condition pour que l'Union s'affirme selon les mêmes mécanismes qui ont permis aux États-nations de se construire.» Au nom de l'«efficacité», le Parlement européen suggère que les décisions en matière de PSDC soient désormais prises à la majorité qualifiée. Dans une Union dépourvue de substance politique, cette européanisation à main armée conduirait à l'instauration d'une bureaucratie autoritaire, manichéenne et belliciste.

ANNE-CÉCILE ROBERT.

(1) Lire Pierre Rimbert, «Le monde vu de Pologne», Manière de voir, n° 192, «Géopolitique, un monde sur le pied de guerre», décembre 2023-janvier 2024.

(2) Wolfgang Streeck, «Rude awakening : Germany at war, again», American Affairs, vol. VII, n° 3, Boston, automne 2023.

(3) Nicole Gnesotto, La Puissance et l'Europe, Presses de Sciences Po, Paris, 1998.

(4) Federico Santopinto, «En Ukraine, Trump a tort et les Européens aussi», Institut de recherches internationales et stratégiques (IRIS), 24 février 2025, www.iris-france.org

Géopolitique de la paix

Architecte de la « thérapie de choc » administrée à la Russie par Egor Gaidar en 1992, l'économiste Jeffrey Sachs fut à la fois l'acteur et le témoin de l'ingérence américaine dans l'espace postsovietique. Son analyse de la guerre en Ukraine, exposée lors d'une réunion au Parlement européen en février dernier, a circulé sur les réseaux sociaux mais n'a guère été reprise par la grande presse européenne. Bien qu'elle ne recoupe pas en tous points les positions du « Monde diplomatique », elle signale l'ampleur de la dissonance entre les propos publics des dirigeants occidentaux et leur appréciation réelle de la situation.

PAR JEFFREY SACHS *

CE LA fait trente-six ans que je suis de très près l'Europe centrale et orientale, la Russie et l'Ukraine. J'ai conseillé le gouvernement polonais en 1989, l'équipe économique du président Mikhaïl Gorbatchev en 1990 et 1991, celle du président Boris Eltsine de 1991 à 1993, puis celle du président ukrainien Leonid Koutchma en 1994. Après Maïdan, en 2014, le nouveau gouvernement ukrainien m'a fait venir à Kiev. Je suis en contact avec les dirigeants russes depuis plus de trente ans et je connais très bien leurs homologues américains. Je parle donc en toute connaissance de cause.

Après la chute de l'Union soviétique, les États-Unis ont décidé que l'élargissement de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) de Bruxelles à Vladivostok s'effectuerait étape par étape, sans aucune limite. Ce serait le monde unipolaire américain. Le ministre des affaires étrangères allemand Hans-Dietrich Genscher et le secrétaire d'État américain James Baker s'étaient pourtant mis d'accord avec Gorbatchev début février 1990 : l'OTAN ne s'étendrait « pas d'un pouce vers l'est » (1). L'engagement n'est pas pris lors d'un échange informel, mais dans un contexte juridique et diplomatique. Il conditionne les négociations qui visent à mettre un terme à la seconde guerre mondiale et à ouvrir la voie à la réunification de l'Allemagne.

LA STRATÉGIE DE LA MER NOIRE, UN PROJET AMÉRICAIN VIEUX DE TRENTE ANS

Le président Clinton décide toutefois d'élargir l'Alliance atlantique jusqu'à l'Ukraine en 1994. Il ne s'agit pas alors de la lubie d'un dirigeant esseulé mais d'une politique américaine conduite de manière continue depuis trente ans – peut-être même jusqu'au coup de téléphone entre Trump et Poutine le 12 février dernier. En 1997, Zbigniew Brzeziński, stratège et ancien conseiller de la Maison Blanche, publie *Le Grand Échiquier* (2). L'ouvrage détaille certains plans du gouvernement américain, parmi lesquels l'élargissement de l'Europe et de l'OTAN vers l'est. « Que fera la Fédération de Russie lorsque l'une et l'autre seront à sa porte ? », se demande Brzeziński dans l'un des chapitres : « La seule véritable option géostratégique de la Russie, celle qui pourrait lui donner un rôle international réaliste et maximiser ses chances de se transformer et de se moderniser socialement, c'est l'Europe. Pas n'importe quelle Europe : une Europe transatlantique incarnée par l'Union européenne et l'OTAN. » Grand visionnaire, Brzeziński explique qu'il est impensable que Moscou se rapproche jamais de Pékin...

L'élargissement de l'Alliance commence en 1999 avec la Hongrie, la Pologne et la République tchèque. La Russie proteste. En vain, bien sûr. Le cycle suivant, qui s'ouvre en 2004, concerne les États baltes, la Roumanie, la Bulgarie, la Slovénie et la Slovaquie. À ce moment-là, les Russes manifestent leur mécontentement : il s'agit d'une pure et simple violation de l'ordre élaboré à la réunification allemande, d'une trahison par Washington de l'accord de coopération avec Moscou. À la conférence de sécurité de Munich, en février 2007, le président Poutine est formel : stop, ça suffit ! Mais les États-Unis l'ignorent. L'année suivante, ces derniers imposent à l'Europe leur projet d'élargissement de l'OTAN à l'Ukraine et à la Géorgie. À New York, au printemps 2008, le président Mikheïl Saakachvili affirme devant un think tank que la Géorgie se trouve au cœur du Vieux Continent et qu'à ce titre elle a vocation à rejoindre l'Alliance. Ce type est fou, ai-je alors pensé : il va détruire son pays. En août, la guerre éclatait entre Moscou et Tbilissi.

Quelques mois plus tôt, William Burns, l'ambassadeur des États-Unis en Russie, avait envoyé un long câble diplomatique à la secrétaire d'État, Condoleezza Rice, dont le titre est resté célèbre : « Nyet means



SERHII HREKH. – « Evil Grain » (Le mauvais grain), 2023

nyet (3) ». L'ensemble de la classe politique russe, et pas seulement Poutine, s'oppose à l'élargissement de l'OTAN, prévoit alors le diplomate. Viktor Ianoukovitch est élu président de l'Ukraine en 2010 sur la base d'un programme de neutralité de son pays. La Russie n'avance alors aucune revendication territoriale ni n'exprime aucune ambition concernant sa voisine. Elle négocie une prorogation de vingt-cinq ans de son bail (soit jusqu'en 2042) sur la base navale de Sébastopol, mais rien de plus. Elle ne lorgne ni sur la Crimée, ni sur le Donbass. L'hypothèse selon laquelle Poutine reconstruirait l'Empire russe relève d'une propagande puérile. Les États-Unis décident pourtant de faire renverser Ianoukovitch, précisément en raison de son attachement à la neutralité, et parce qu'il s'oppose à l'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN.

À la suite du coup d'État fomenté contre lui, les accords de Minsk, en particulier Minsk II, sont signés puis validés à l'unanimité le 17 février 2015 par le Conseil de sécurité des Nations unies. Les États-Unis et l'Ukraine décident malgré cela que l'accord ne sera pas appliqué. L'Allemagne et la France, garantes de sa mise en œuvre, s'en détournent également. Mettant ainsi au jour le rôle totalement subsidiaire de l'Europe. Trump remporte l'élection de 2016, et accélère les livraisons d'armes en Ukraine. Les bombardements dans le Donbass font des milliers de morts. Biden entre ensuite en fonctions en 2021. À la fin de la même année, Poutine tente une dernière fois de parvenir à un modus operandi avec les États-Unis, sous la forme de deux projets d'accord de sécurité. L'un avec l'Europe, l'autre avec les États-Unis, qu'il propose le 15 décembre.

J'ai alors une conversation téléphonique d'une heure avec le conseiller à la sécurité nationale Jake Sullivan pour lui demander et le convaincre d'éviter la guerre. « Tout ce que les États-Unis ont à faire, lui ai-je expliqué, c'est de dire : "L'OTAN ne s'élargira pas à l'Ukraine". » Il tente de m'apaiser : « Mais l'OTAN ne va pas s'étendre à l'Ukraine. Ne t'inquiète pas. » Je lui réponds : « Jake, dis-le publiquement. – Non, non, non. On ne peut pas le dire publiquement. – Mais Jake, vous allez faire la guerre pour quelque chose qui ne va même pas se produire ? – Ne t'inquiète pas, Jeff, il n'y aura pas la guerre. » Honnêtement, ces gens ne brillent pas par leur intelligence, j'ai eu affaire à eux durant plus de quarante ans. Nous connaissons la suite : l'administration Biden qui refuse de négocier sur la question de l'élargissement de l'Alliance.

LA CHINE POURRAIT-ELLE INSTALLER UNE BASE MILITAIRE À LA FRONTIÈRE CANADIENNE ?

L'idée la plus stupide de l'OTAN, c'est la « politique de la porte ouverte », basée sur l'article 10 du traité de 1949. L'Alliance atlantique s'accorde le droit de s'installer n'importe où, si le gouvernement du pays hôte l'admet, sans qu'aucun voisin – la Russie par exemple – ait son mot à dire.

Pourquoi Poutine déclenche-t-il les hostilités en 2022 ? À l'évidence pour prévenir l'entrée en Ukraine de l'OTAN, c'est-à-dire de l'armée américaine, avec

ses missiles, ses déploiements d'agents de la Central Intelligence Agency (CIA). Il veut à tout prix tenir les États-Unis loin de sa frontière. Pour le comprendre il suffit d'imaginer ce qu'il se passerait si la Chine ou la Russie décidaient d'installer une base militaire sur le Rio Grande ou à la frontière canadienne. La guerre éclaterait tout simplement dans les dix minutes. Lorsque l'Union soviétique a tenté le coup à Cuba en 1962, le monde a failli connaître un holocauste nucléaire.

Tout cela est d'autant plus grave que Washington a unilatéralement dénoncé le traité sur les missiles antibalistiques en 2002, et mis ainsi fin à la stabilité relative que ce texte garantissait. Cela a fait sortir les Russes de leurs gonds. À partir de 2010, l'armée américaine a commencé à installer des systèmes de missiles antibalistiques Aegis en Pologne, puis en Roumanie. Inutile de dire que la Russie a peu apprécié.

L'un des points qui inquiétaient Moscou en décembre 2021 et janvier 2022 était de savoir si les États-Unis revendiquaient le droit d'installer des systèmes de missiles en Ukraine. Selon l'ancien analyste de la CIA Raymond McGovern, l'ex-secrétaire d'État Antony Blinken aurait dit au ministre des affaires étrangères russe Sergueï Lavrov, en janvier 2022, que son pays se réservait le droit de le faire. Les Américains veulent maintenant installer des systèmes de missiles à portée intermédiaire en Allemagne. En 2019, ils s'étaient retirés du traité sur les forces nucléaires intermédiaires.

Lorsque, quelques jours après l'invasion russe, le président Volodymyr Zelensky déclare que l'Ukraine pourrait accepter la neutralité, un accord de paix semble se profiler. Les parties échangent sur un document que le président Poutine approuve. Des médiateurs turcs encadrent les négociations. Au printemps 2022, je suis alors moi-même à Ankara pour observer directement, et en détail, ce qui se joue dans le cadre de la discussion. In fine, l'Ukraine renonce à un accord sur le point d'être conclu. Pourquoi ? Parce que les États-Unis le lui demandent et que le Royaume-Uni a enfoncé le clou en envoyant Boris Johnson, début avril, pour faire valoir la même chose. Depuis le début, une idée prévaut : la Russie baissera les bras, elle n'est pas en mesure de résister... Ce que Brzeziński affirmait déjà en 1997.

Aux Ukrainiens, j'ai souvent rappelé le célèbre adage de Henry Kissinger. Il est dangereux d'être l'ennemi des États-Unis, mais il est fatal d'être son allié. L'Europe ferait bien de l'entendre.

Traduit de l'anglais (États-Unis) par Renaud Lambert.

(1) Lire Philippe Descamps, « L'OTAN ne s'étendra pas d'un pouce vers l'est », *Le Monde diplomatique*, septembre 2018.

(2) Zbigniew Brzezinski, *Le Grand Échiquier. L'Amérique et le reste du monde*, Fayard, Paris, 2023 (1^{re} éd. : 1997).

(3) Cf. « Nyet means nyet : Russia's Nato enlargement redlines », 1^{er} février 2008, <https://wikileaks.org>



SERHII HREKH. – « Twins Head » (Tête de jumeaux), 2023

ÉDITION FRANÇAISE QUI POSSEDE QUOI

Après la carte « Médias français, qui possède quoi ? », confectionnée avec Acrimed, *Le Monde diplomatique* s'associe aux éditions Agone et au site Le Vent se lève pour passer au crible l'univers de l'édition. Là aussi, quelques grandes fortunes se partagent l'essentiel de la production, tout en exerçant leur emprise sur les orientations éditoriales.

Les galaxies de l'édition grossissent par cercles concentriques, en absorbant les maisons indépendantes qui gravitent autour d'elles. Rares sont les « petits éditeurs » qui, comme Classiques Garnier ou Hermann, parviennent à traverser les siècles : la plupart finissent tôt ou tard par être rachetés par un groupe. Centrée sur la littérature générale et les essais, notre carte met de côté les éditeurs indépendants de manuels scolaires, de livres jeunesse, d'art, de bandes dessinées ainsi que les groupes spécialisés dans ces domaines. Ces maisons n'apparaissent que si elles appartiennent à un grand groupe (comme Hatier Jeunesse ou Le Lombard). À l'intérieur de chaque conglomérat, la carte privilégie les maisons d'édition jadis indépendantes, plutôt que les filiales, créées de toutes pièces pour s'agrandir artificiellement.

Comment lit-on la carte ? Chaque groupe est figuré par une galaxie. En son sein, des maisons mères, des filiales, mais aussi des maisons autonomes (à défaut d'être indépendantes). Ainsi, Hachette Livre possède Fayard, qui a pour filiales Pauvert ou Mazarine. Le groupe abrite également la collection « Le Livre de poche », en partage avec le groupe Albin Michel. Les galaxies sont délimitées par des cercles, qui indiquent le nom de leurs distributeurs. Ces entreprises de logistique et de stockage appartiennent souvent à des grands groupes, mais traitent également avec des indépendants. Hachette Livre est distribué par Hachette Livre Distribution, qui distribue également les ouvrages du groupe Elidia (Desclée de Brouwer, Éditions du Rocher...) et ceux de maisons indépendantes comme Odile Jacob.

Comme celle des médias, cette carte présente un paysage qui change au gré des rachats, des fusions, des disparitions. À l'image de la presse, le monde de l'édition s'apparente parfois à un jeu de chaises musicales entre grandes fortunes.



Le Monde diplomatique, Agone et Le Vent se lève présentent

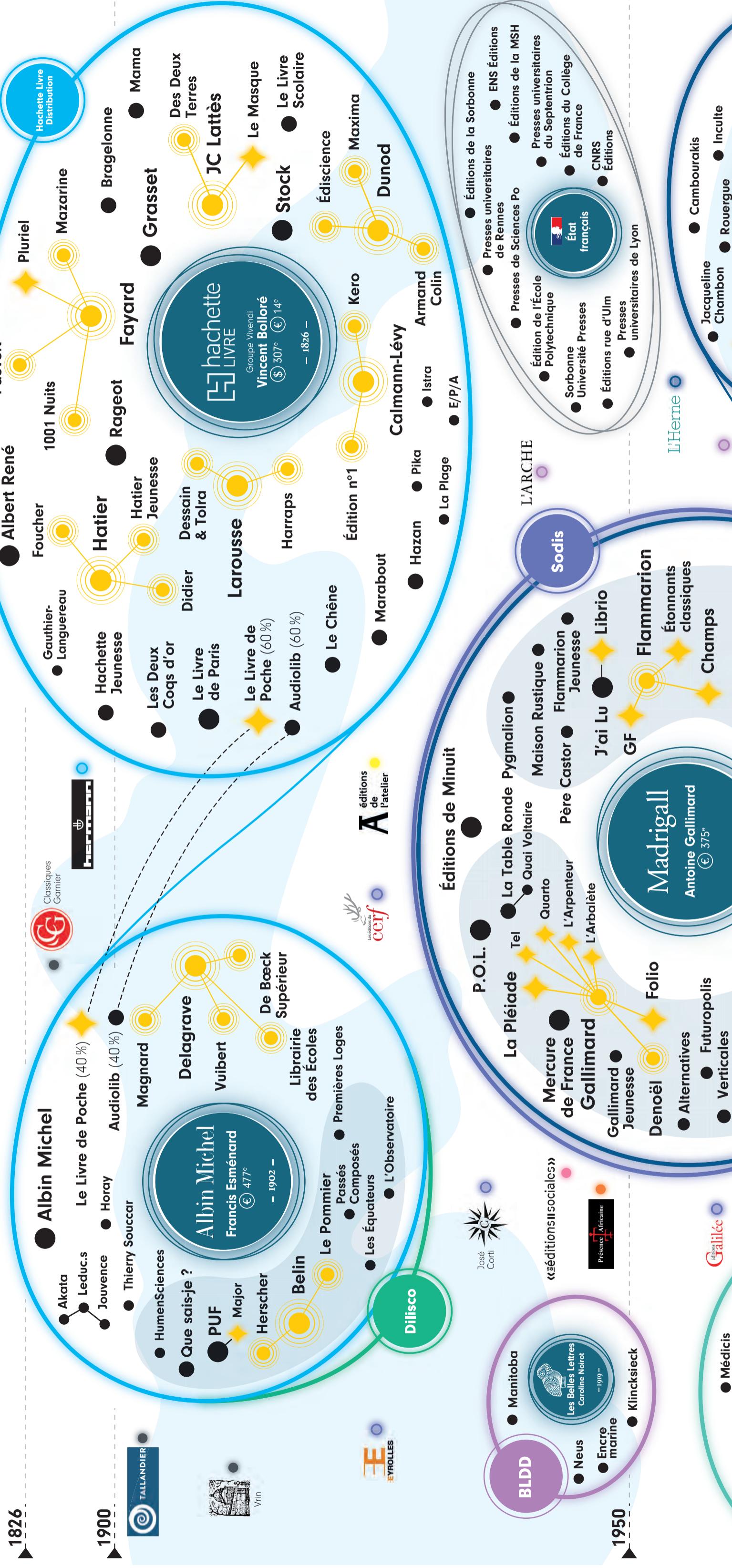
EDITION QUI POSSÈDE QUOI !

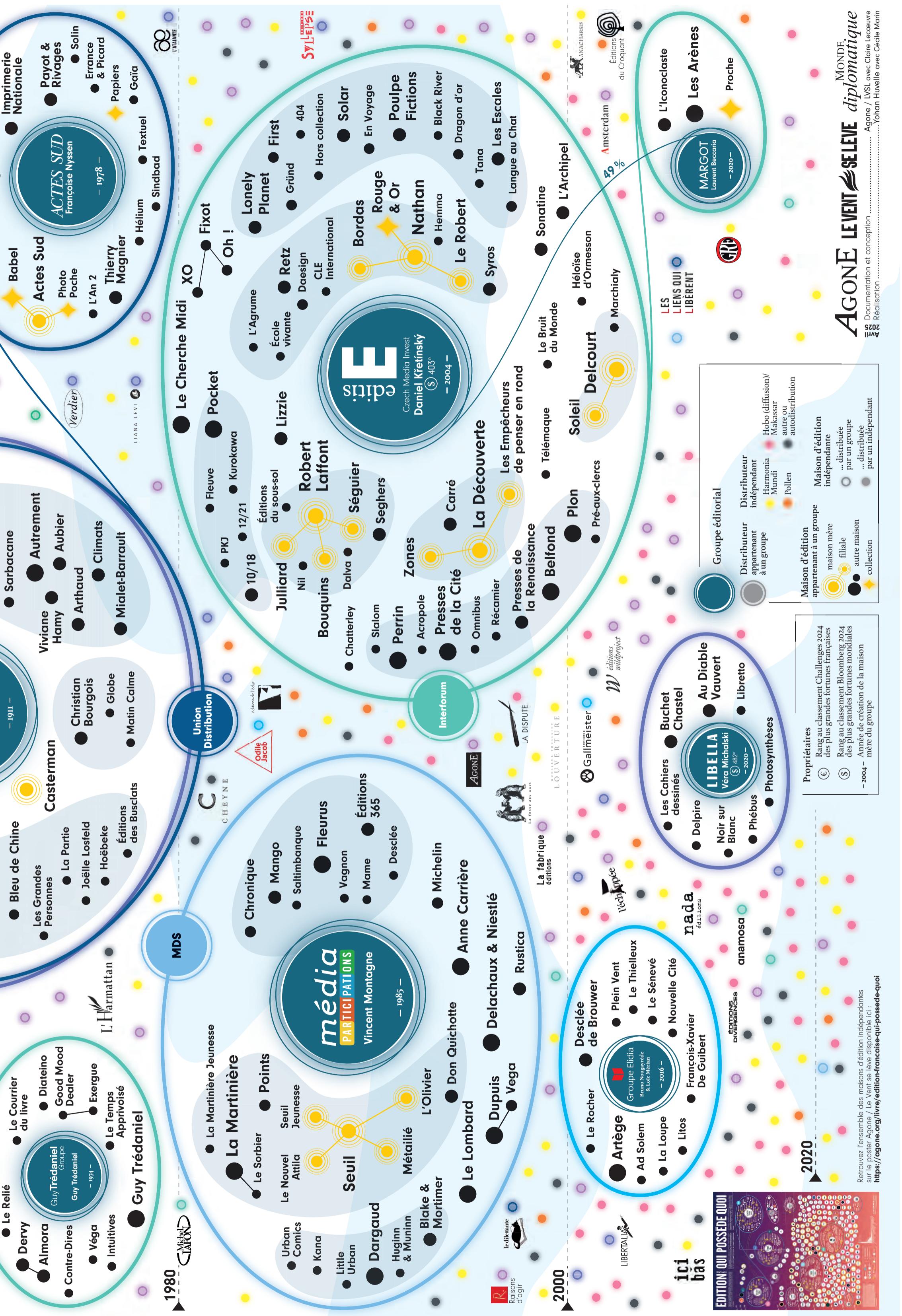
FRANÇAISE

L'édition de livres reste souvent absente des analyses de la reproduction de l'ordre social. Elle est pourtant au cœur de la bataille des idées et, comme les autres médias, largement la propriété de grands groupes, parfois les mêmes. Ainsi, 90 % de la production éditoriale est aux mains d'une poignée de grandes fortunes plus ou moins liées à des intérêts industriels ou financiers.

Cette carte des galaxies éditoriales expose l'ampleur de la concentration dans cet univers fait de maisons mères, de filiales, de marques, de collections. Elle montre également la myriade de maisons indépendantes de littérature et d'essais qui, telles des étoiles en fuite, résistent encore. Elle ne prétend toutefois pas à l'exhaustivité. N'y figurent notamment pas les éditeurs indépendants de manuels scolaires, de livres pratiques, de beaux-livres, de bandes dessinées et de littérature jeunesse, ni les groupes spécialisés dans ces domaines.

1826





LE MONDE
diplomatique

Alliance atlantique ou schisme occidental ?

Guerre commerciale, guerre d'Ukraine, progressisme culturel, censure : les sujets de désaccord se multiplient entre les deux moitiés du bloc occidental. La plupart des États européens s'étaient toujours soumis aux exigences de Washington et empressés de donner des gages d'obéissance à leur parrain américain. La brutalité du président Donald Trump ouvre-t-elle la voie à un divorce atlantique ?

PAR SERGE HALIMI

Le 21 novembre 1995, sur la base américaine de Dayton dans l'Ohio, la Serbie, la Croatie et la Bosnie concluaient sous la houlette de Washington un accord qui mit fin à la guerre meurtrière les ayant opposées pendant plus de trois ans. La guerre de Bosnie s'achevait... aux États-Unis.

Quelques mois plus tôt, sur CBS, le présentateur-vénette de l'époque, Dan Rather, avait interrogé son correspondant diplomatique sur l'implication de Washington dans ce conflit : « Pendant des années, on nous a expliqué que la Bosnie était un problème européen qui devait être réglé par les Européens. Qu'est-ce qui vient de se passer ? » Réponse du journaliste Bob Simon : « Dan, si le XX^e siècle nous a enseigné au moins une chose, c'est bien que les Européens sont incapables de régler leurs problèmes. Et c'est pour cela que l'Amérique a dû intervenir lors de la première guerre mondiale et lors de la seconde guerre mondiale. Et il semble bien que le siècle va s'achever comme il a commencé, avec l'Amérique qui vole au secours de l'Europe. »

Des dirigeants européens incapables de « régler leurs problèmes » ? Difficile à démentir lorsqu'on entend, trente ans plus tard, le ministre des affaires étrangères français claironner dans un moment de forfanterie presque comique qu'il refuserait de prendre son homologue moscovite au téléphone à moins que celui-ci lui « annonce que la Russie est d'accord pour que l'Ukraine dispose de vraies garanties de sécurité, voire que l'Ukraine entre dans l'OTAN ». Autrement dit, que Moscou capitule...

Vu de Washington, la puissance, la géopolitique, l'indépendance, le leadership stratégique n'ont jamais relevé des États du Vieux Continent, rivaux commerciaux et lieux de villégiature, mais de leur suzerain d'outre-Atlantique, l'autre moitié, décisive, de l'Occident. À l'Ouest rien de nouveau, au moins sur ce plan. Condescendance ou mépris, l'Europe est d'autant plus perçue comme une non-puissance construite par et pour le libre-échange qu'elle n'affirme aucun autre grand projet fédératrice, enchaîne les proclamations sans portée, accepte d'être punie et d'obéir. Et quand cette Union à la population vieillissante participe à une coalition militaire, c'est sous la houlette du Pentagone pour se charger de la vaisselle après que les États-Unis ont préparé le repas(1).

Certains Européens ont beau surjouer la surprise depuis quelques semaines afin de créer un sentiment de panique et provoquer ainsi un sur-saut fédéraliste (*lire l'article de Pierre Rimbert page 12*), le dédain diplomatique, la brutalité commerciale du président Donald Trump ne tranchent pas autant qu'on le prétend avec les relations transatlantiques habituelles. Il y a près de quarante ans, la politiste Marie-France Toinet relevait dans ces colonnes : « L'année 1986 s'achève en belle partie de bras de fer avec la Communauté économique européenne (CEE). M. Reagan menace d'augmenter de 200% les droits de douane sur le cognac, le vin blanc, le gin, les olives et les fromages si la Communauté ne lui accorde pas pour le maïs et le soja des conditions préférentielles d'exportation vers la péninsule Ibérique entrée dans le Marché commun. Au prix d'une entorse patente à la préférence communautaire, la CEE cède devant les exigences américaines à la fin de janvier 1987(2). » L'Europe « cède devant les exigences américaines » : c'est depuis longtemps la musique d'ambiance.

La variable Trump durcit néanmoins les termes du rapport de forces. La volonté du président américain de faire des affaires, de régler ses comptes personnels, de se venger de ses adversaires démocrates, qui, d'après lui, l'ont persécuté judiciairement et financièrement, l'amène à haïr avec presque autant de force les gouvernements libéraux européens et canadiens. Ils se sont délectés de son infortune, ont espéré sa défaite : ils vont payer son come-back. L'Union européenne aussi, dont les émissaires ont déjà été éconduits aux portes du département d'État, M. Mario Rubio n'ayant pas pris le temps de les recevoir. Mais dès son premier mandat M. Trump avait qualifié l'Union d'*« ennemie des États-Unis »* (CBS, 15 juillet 2018).

Ennemie, au moins pour deux raisons. D'abord l'attachement de Bruxelles au libre-échange alors que le président américain estime que « droits de douane » (*tariff*) est « le plus beau mot du dictionnaire ». Ensuite, la demande européenne d'une protection militaire de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) alors que les États-Unis se plaignent d'en payer seuls les factures. « On va récupérer la richesse que nous ont extorquée les pays étrangers », déclarait M. Trump en meeting le 5 juillet 2018. Les États-Unis étaient la tirelire dans laquelle chacun se servait. Et laissez-moi vous dire que nos alliés étaient souvent pires que nos ennemis. » À l'entendre, l'Amérique régit « entre 70% et 90% des dépenses » de l'OTAN, « et moi je dis 90% ». C'est en réalité 20%, une part qui n'a cessé de baisser depuis dix ans conformément aux exigences de tous les présidents américains, MM. Barack Obama et Joseph Biden compris. Payer 20% des frais de fonctionnement pour prendre 100% des décisions, allons, l'affaire n'est pas si mauvaise.

« ZELENSKY EST AU POUVOIR PARCE QUE LES AMÉRICAINS ONT SOUFFERT POUR FINANCER SA GUERRE »

Mais il n'y a pas que l'argent. Par définition, l'unilatéralisme de M. Trump, son « America First » (l'Amérique d'abord), fait mauvais ménage avec les alliances militaires et les traités internationaux. D'où la disposition du président des États-Unis à s'en dégager, surtout quand d'autres que lui – des incapables, par définition – ont conclu le « deal ». Le secrétaire d'État Rubio a théorisé ce changement de cap le 15 janvier dernier : « L'ordre mondial est devenu une arme utilisée contre nous. Il nous revient à nouveau de créer un monde libre à partir du chaos. Cela exigerait une Amérique (...) plaçant ses propres intérêts au-dessus de tout le reste(3). » La règle s'applique à l'Union européenne, à l'OTAN, à l'Ukraine.

Qu'importe au fond que l'Alliance atlantique soit enfin remise en cause en tant que dépendance impériale – privilège du dollar, extraterritorialité du droit américain, racket des minerais stratégiques, espionnage industriel, écoute des téléphones personnels des dirigeants européens –, ou parce qu'elle serait, comme le pense M. Trump, un système d'extorsion de Washington au profit des alliés. La rage exprimée par M. Stephen Miller, l'un de ses principaux conseillers à la Maison Blanche, deux jours après l'aggravation du 28 février dernier entre le président américain et M. Volodymyr Zelensky, suggère en tout cas une exaspération sincère envers l'Europe et la cause ukrainienne que celle-ci a entièrement endossée : « Des millions de coeurs américains ont gonflé de fierté en voyant le président Trump remettre Zelensky à sa place. La seule raison pour laquelle il a un pays et qu'il est au pouvoir est que les États-Unis ont souffert économiquement pour financer sa guerre. (...) Il n'a cessé de nous dire que l'Europe fait beaucoup plus que nous. Mais s'il trouve l'Europe si bien que ça, pourquoi vient-il encore nous voir et mendier de l'argent, une protection, des garanties ?(4) » Lors de cette même rencontre, le vice-président James David Vance a également rappelé à M. Zelensky qu'en s'affichant un mois avant l'élection présidentielle américaine en Pennsylvanie avec le gouverneur démocrate de cet État, il avait fait le mauvais choix.

Avec M. Trump et son désir ardent de châtier ses ennemis intérieurs et leurs soutiens étrangers, réels ou supposés, la dimension partisane des rapports transatlantiques a gagné en importance. La rupture de ces derniers mois est d'autant plus brutale que, du temps de la présidence Biden, l'Union européenne et les États-Unis communiaient dans le désir de combattre les « régimes autoritaires » (Chine, Russie, Iran), les « populistes » et les « complotistes » de leurs pays (c'est-à-dire, aux États-Unis, les trumpistes), et de faire de la démocratie libérale un horizon indépassable. Dans cette grande aventure, l'Europe marchait du même pas que le Parti démocrate. En juin 2021, rencontrant des étudiants en compagnie du secrétaire d'État Antony Blinken, le ministre des affaires étrangères allemand Heiko Maas leur avoua même : « Dès le premier échange téléphonique entre nous, quand Tony est devenu secrétaire d'État, il m'a fallu m'habituer au fait que je pouvais parler au secrétaire d'État américain et avoir toujours le même avis que lui(5). » L'idylle fut confortée quand la Russie envahit l'Ukraine. Un ennemi, un héros, ne restait plus qu'à gagner la guerre.



SERHIY HREKH. – « Total Control », 2020

Le 14 janvier dernier, cette euphorie a viré au désespoir. M. Vance prononce alors devant la conférence de sécurité de Munich un réquisitoire contre une Union européenne incapable d'identifier le danger principal qui la menace. « Ce n'est pas la Russie, ce n'est pas la Chine », mais elle-même et les restrictions qu'elle impose aux militants anti-avortement et à l'extrême droite, la perte de liberté qui selon lui en découle. L'organisateur allemand de la conférence fond en larmes. Les États-Unis n'accepteront donc plus que leurs « alliés », devenus leurs ennemis, réglementent quoi que ce soit, ni le commerce, ni la concurrence, ni les « discours de haine ». De telles prérogatives doivent relever de Washington et servir ses seuls intérêts : l'Amérique d'abord. Et d'abord une Amérique qui, contrairement aux élites démocrates et aux médias de référence (dont le *New York Times*, bible des éditorialistes européens), n'a plus pour priorité de faire par procuration la guerre à la Russie.

Moscou a vite mesuré l'avantage qu'il pouvait retirer de la détestation par la nouvelle administration américaine de la mondialisation néolibérale, de son ordre juridique et du progressisme culturel qui l'accompagnait. Un rapprochement entre la Russie et les États-Unis de M. Trump peut désormais être imaginé sur une base à la fois « réaliste » – priorité aux intérêts des grandes puissances sans se soucier de leur régime intérieur ou du droit international – et réactionnaire – exaltation de la famille, des identités sexuelles traditionnelles, d'une vision idéalisée de l'histoire nationale.

APRÈS AVOIR ROMPU AVEC LA RUSSIE, UNE EUROPE ESSEULÉE SUPPLIE M. TRUMP DE NE PAS L'ABANDONNER

Recevant le 12 mars dernier trois journalistes ou influenceurs américains, M. Sergueï Lavrov, le ministre des affaires étrangères russe, a insisté à dessein sur ce second point en relevant la fracture qui s'est creusée dans leur pays depuis que, « s'éloignant des valeurs chrétiennes, le leadership du Parti démocrate a promu sans limites les LGBTQ et tout ce qui s'ensuit. L'insistance fanatique avec laquelle ces valeurs ont été promues a certainement amené une partie de la population à soutenir Donald Trump ». M. Lavrov voit dans la défaite du progressisme démocrate « un retour à la normale en somme, au sens où nous, chrétiens orthodoxes, l'entendons ». Il lui restera à expliquer aux anti-imperialistes d'Afrique et d'Amérique latine qu'il a beaucoup courtisé comment on peut continuer à pourfendre un « Occident global » en se rapprochant ostensiblement de sa moitié la plus puissante.

L'autre moitié, l'Europe, paraît d'autant plus esseulée qu'on la voit mal sortir de son isolement en nouant des liens respectueux avec le Sud, Chine comprise. À défaut d'un krach boursier qui tempérerait les ardeurs protectionnistes de M. Trump, elle espère donc plutôt un retour rapide des démocrates au pouvoir. En attendant, elle grommelle que le président américain l'a trahi, que l'Amérique n'est plus son alliée, plutôt l'alliée de son ennemie, mais s'emploie à l'apaiser en lui achetant davantage d'armes et de gaz naturel. Elle parle encore une fois d'*« Europe puissance »*, mais sans jamais s'en prendre ni au dollar, ni à l'OTAN, ni à la position hégémonique des multinationales américaines. Et sans remettre en cause l'alignement de Bruxelles sur Washington. Ni au Proche-Orient, ni en Amérique latine, ni en mer de Chine.

Après la guerre d'Irak à laquelle avaient participé une majorité d'États de l'Union européenne et l'Ukraine dans une « coalition des volontaires », la France accepta d'être « punie » par les États-Unis puisqu'elle avait eu raison contre eux(6). On peut déjà parier que même le désastre de la guerre d'Ukraine dans lequel les Américains ont entraîné l'Union européenne ne la conduira pas à redresser durablement la nuque.

(1) Cf. Robert Kagan, *La Puissance et la Faiblesse. Les États-Unis et l'Europe dans le nouvel ordre mondial*, Plon, Paris, 2003.

(2) Lire Marie-France Toinet, « Escalade de la guerre commerciale. La coûteuse facture de l'économie réaganienne », *Le Monde diplomatique*, mars 1987.

(3) Le 15 janvier 2025, devant la commission des affaires étrangères du Sénat.

(4) Fox News, 2 mars 2025.

(5) David Montgomery, « Can Antony Blinken update liberal foreign policy for a world gone mad? », *The Washington Post Magazine*, 22 août 2022.

(6) Lire « Irak, une agression militaire restée impunie », *Le Monde diplomatique*, mai 2023.



SIX ANS APRÈS LES PROTESTATIONS PACIFIQUES DE MASSE

Et l'armée algérienne défit le Hirak

Gardienne des institutions et du pouvoir depuis l'indépendance, l'Armée nationale et populaire (ANP) a su défendre le statu quo malgré la grande mobilisation populaire de 2019. Après un éphémère printemps qui aurait pu déboucher sur une transition démocratique, l'heure est à la répression ciblée et au muselage des opposants. Mais les problèmes structurels, notamment économiques, demeurent.

PAR LAHOUARI ADDI *

EN février 2019, l'Algérie a connu un véritable soulèvement populaire, suivi durant plus d'un an de marches hebdomadaires pacifiques (1). Dès les premières semaines de ce qu'on nommera très vite « Hirak » (mouvement), les manifestants font reculer l'armée. Cette dernière doit lâcher le président Abdelaïz Bouteflika, qui brigue un cinquième mandat lors du scrutin d'avril 2019. Les décideurs militaires ne s'attendaient pas à une protestation de cette ampleur, qui, au fil des semaines, radicalise ses slogans. Après quelques mois de flottement et de divergences palpables entre officiers supérieurs, la hiérarchie se ressaisit. Elle fait montre d'une solidarité de corps qui sauve le régime hérité de l'indépendance en 1962.

En menaçant la prédominance de l'armée sur l'État, le Hirak impose à celle-ci de serrer les rangs. Les manifestants crient : « État civil et non militaire ! », ou : « Les généraux à la pouille ! ». Face à une telle défiance, l'unité devient indispensable. Mais il faut aussi donner des gages. Impliqués dans des affaires de corruption, une trentaine d'officiers supérieurs sont écroués dès les premières semaines de la contestation. « L'armée entend le peuple », clame le chef d'état-major, le général Ahmed Gaïd Salah, qui exige la démission de Bouteflika et ordonne la neutralisation de la « issaba » (gang) en l'accusant d'avoir « fait main basse sur les finances de l'État ». Le très influent frère et conseiller du président, M. Saïd Bouteflika, deux anciens premiers ministres, dix-huit ministres et de nombreux députés et hommes d'affaires sont arrêtés et jugés pour détournement de fonds et corruption.

À aucun moment le Hirak n'est pris à partie dans le discours officiel. Au contraire. Les dirigeants prétendent le protéger contre les islamistes et les ber-

bistes qui l'auraient infiltré. Il s'agit de montrer comment le régime se purifie grâce au « Hirak béni » – expression prise par les dirigeants civils et militaires. Le 19 février 2020, un décret présidentiel consacre le 22 février « Journée nationale de la fraternité entre le peuple et l'armée pour la démocratie ». Son article premier dispose que « ce jour commémore l'opportunité historique dans laquelle le peuple s'est exprimé le 22 février 2019 en solidarité avec l'armée sur ses aspirations à construire une nouvelle Algérie ».

À l'échelle de l'histoire du pays depuis son indépendance, le Hirak constitue un séisme politique. Il a provoqué l'effondrement de la façade civile du régime, sans toutefois libérer l'État de la tutelle de l'armée, qui tient à demeurer la source du pouvoir en lieu et place du corps électoral. Au sein de l'appareil militaire, la contestation de cette prérogative a notamment suscité la crainte de devoir rendre des comptes au sujet des exactions massives commises lors du conflit entre forces de sécurité et insurgés islamistes dans les années 1990 (2). Pour éviter la division, l'état-major a notamment fait le choix de réintégrer plusieurs généraux des services de sécurité limogés après l'assaut par un groupe armé du complexe gazier de Tiguentourine en 2013. À la suite de cette attaque, au cours de laquelle trente-huit otages étrangers avaient trouvé la mort, le département du renseignement et de la sécurité (DRS) avait été scindé en trois services autonomes. Cela avait concrètement affaibli la surveillance de l'opposition. Et, six ans plus tard, en 2019, la hiérarchie militaire a dû réaliser que, sans police politique puissante, elle risquait de perdre la main.

Un président sans charisme

À COMPTER de l'été 2019, le général Gaïd Salah appelle à la fin des marches au motif que les manifestants auraient été entendus (3). Il promet aussi l'organisation d'une élection présidentielle libre. Prévue le 4 juillet 2019, elle doit être reportée en raison de l'opposition toujours massive des manifestants. Les militaires choisissent alors d'attiser les clivages entre islamistes et non-islamistes ainsi qu'entre arabophones et berbérophones. De fait, au fil des semaines, les marches hebdomadaires attirent moins de manifestants. Il redévoit possible d'organiser une élection présidentielle en décembre 2019. Mais cela implique de choisir un candidat qui ne tenterait pas d'utiliser le Hirak pour s'imposer aux militaires.

M. Abdelmadjid Tebboune fait alors figure de candidat idéal. Il a servi l'administration au poste de *wali* (préfet) puis de ministre de l'habitat avant d'exercer brièvement les fonctions de premier ministre en 2017. Surtout, il ne dispose pas du charisme qui permettrait de s'émanciper de la hiérarchie militaire. À peine élu avec un score assez

bas en comparaison des scrutins précédents, M. Tebboune se fixe l'objectif de réaliser les revendications du Hirak, la fin de la corruption et une plus grande liberté d'expression. Dans ses premiers discours, il dresse même un bilan sombre de la période Bouteflika, comme s'il n'avait jamais fait partie de son gouvernement.

Avec M. Tebboune, les chefs de l'armée ont trouvé le président à l'ombre duquel s'abattra la répression, pour neutraliser les membres les plus actifs de la protestation. Dès décembre, le régime cible les noyaux durs du Hirak. Il prononce la dissolution de SOS Bab El Oued, association très active au sein du mouvement. Il modifie aussi le code pénal : ses dispositions criminalisent désormais l'opposition ; une demande de transformation du régime peut relever de la subversion terroriste. Le régime refuse ainsi toute perspective de changement, même suggérée par des militaires à la retraite comme le général Ali Ghediri. Après s'être déclaré candidat à l'élection présidentielle et avoir tenu un discours proche de celui de l'opposition, il a été condamné à plusieurs années de prison pour « atteinte au moral de l'armée ».

Depuis la fin du Hirak, dont les grandes marches ont aussi été empêchées par la pandémie du printemps 2020, le régime



MOHAMED LEKLETI. – « L'aube avait du plomb dans l'aile », 2022

MOHAMED LEKLETI - WWW.MOHAMEDLEKLETI.COM ©

se durcit. Il a anéanti la relative autonomie de la presse et restreint les marges de manœuvre de l'opposition légale. La vocation de cette dernière consiste à accompagner le pouvoir exécutif. Dans cette perspective, les partis islamistes ont été neutralisés par la répression ou la cooptation tandis que le Front des forces socialistes (FFS), au discours sécularisé, a dû rentrer dans les rangs après la mort de son fondateur, Hocine Aït Ahmed, au désespoir de sa base électorale. Renforcée, redéployée, la police politique surveille les réseaux sociaux et arrête des dizaines de personnes qui s'expriment sur l'état des libertés.

Il y aurait près de trois cents détenus d'opinion dans les prisons. Comparé à l'Égypte, qui en compte six mille, ce chiffre reste faible. De crainte de susciter un mécontentement général, la répression reste dissuasive. Elle cible des personnes susceptibles de faire des émules. Les militants les plus en vue comme Mme Mira Moknache ou MM. Karim Tabbou, Fethi Gherras, Brahim Lalami, Kaddour Chouicha, Saïd Boudour... sont soit en prison, soit régulièrement harcelés et menacés. Le jeune poète du Hirak, Mohamed Tadjadit, a été maintes fois arrêté, et récemment encore condamné à cinq ans de prison. Quant aux activistes installés à l'étranger, ils risquent une interdiction de quitter le territoire national au cas où ils se rendraient en Algérie pour des raisons familiales ou pour des vacances.

Très souvent, lors de cérémonies officielles sans rapport avec l'armée, M. Tebboune apparaît flanqué du chef d'état-major, le général Saïd Chengriha. L'une des caractéristiques du régime tient à ce que le président dépend de l'armée. Les décideurs militaires ont la main sur la confection du budget, tracent les grandes lignes de la politique étrangère. Ils décident et les civils qu'ils cooptent servent de fusible en cas de mécontentement populaire. Ces officiers supérieurs n'ignorent pas les échecs économiques ou diplomatiques – enlisement de la question du Sahara occidental, hostilité croissante des États du Sahel... –, mais les attribuent à des civils incompétents, oubliant qu'ils sont à l'origine des choix politiques.

Le régime a deux atouts : la solidarité de corps des officiers supérieurs et la rente pétrolière à laquelle ils sont très attentifs. Malgré les discours officiels sur l'après-pétrole, les gouvernements successifs ne parviennent pas à sortir de l'économie de rente à travers laquelle le régime contrôle la société (4). Le pouvoir tend à se sclérosier. Il ne dispose

ni de parti, où se concevaient les politiques économique et sociale, ni de clubs de réflexion animés par des universitaires qui éclaireraient les décisions stratégiques, ni de presse libre qui donnerait la parole aux citoyens. Insensible aux transformations de la société et aux évolutions géopolitiques, l'élite militaire demeure attachée à un modèle élaboré dans les années 1960, comme si le mur de Berlin ne s'était pas effondré, comme si le tiers-mondisme restait une grille de lecture pertinente des relations internationales.

À défaut de base sociale, en l'absence de corps intermédiaires issus d'élections libres, le régime crée des clientèles qui lui servent de relais au sein de la société. Il importe aussi de vider les élections de leur sens politique. En pratique, l'administration désigne, à travers le bourrage des urnes, des « élus » qui ne contrarient pas la répartition de la rente pétrolière, ou qui contribuent à l'accumulation et à la spéculation liées aux activités d'importation. Y compris le président. En septembre 2024, elle a

reconduit M. Tebboune pour un second mandat avec un score de 94,65 %. Mais, malgré les ressources inépuisables de l'appareil étatique, le président n'arrive pas à établir le contact avec la population. Durant son premier mandat, il n'a visité que cinq wilayas (départements) dans un vaste pays qui en compte cinquante-huit.

La situation économique demeure préoccupante. Le pouvoir d'achat des consommateurs continue de s'éroder du fait de la hausse des prix de la viande, des fruits et des légumes. Les jeunes chômeurs sont aussi nombreux qu'il y a dix ans, les embarcations de fortune de l'émigration clandestine de plus en plus meurtrières. Les candidats à l'émigration paient 5 000 euros – une fortune dans le contexte algérien – pour prendre place dans un rafiot susceptible à tout moment de chavirer en pleine mer. Selon l'organisation Caminando Fronteras, plus de cinq cents jeunes Algériens ont ainsi trouvé la mort en 2024 en cherchant à gagner les rivages de l'Espagne (5).

Grève des enseignants et des médecins

MALGRÉ les conditions difficiles que vivent ses concitoyens, le président tient des discours apologétiques et vante la situation du pays. En décembre 2024, le mot-clé #ManichRadi (« Je ne suis pas satisfait ») a trouvé un large écho sur les réseaux sociaux, relayé par des activistes que la police a arrêtés pour atteinte à l'ordre public. En dépit de son caractère virtuel, cette protestation a suscité des craintes au sommet de l'État. Lors d'une réunion avec les walīs, le président a même lâché : « L'Algérie ne peut être dévorée par un hashtag » (6).

Mais la contestation n'est pas que virtuelle. En janvier, des milliers de lycéens ont investi les rues des principales villes. Ils ont dénoncé des programmes scolaires surchargés et crié des slogans hostiles au gouvernement. Pour les soutenir, mais aussi pour obtenir des augmentations de salaire et l'amélioration des conditions de travail, leurs enseignants ont déclenché une grève à l'échelle nationale. Dans les hôpitaux, une mobilisation des médecins s'inscrit désormais dans la longue durée. Elle prend la forme de regroupements à l'intérieur des hôpitaux ou des facultés de médecine. Dès que les protestataires tentent de sortir dans la rue, des centaines de policiers mobilisés les chargent violemment. Les autorités craignent des conflits sociaux

sectoriels qui feraient tache d'huile et qu'il serait difficile de réprimer au prétexte de la lutte antiterroriste.

Dépourvu de doctrine idéologique mobilisatrice, le régime fait le choix d'une surenchère nationaliste qui en reste au stade du discours – comme le montrent les crises récurrentes avec le gouvernement français (*lire l'article ci-contre*). Ce système usé paraît incapable de s'adapter aux nouvelles réalités intérieures et extérieures. Il a raté une occasion historique, quand le Hirak invitait à une transition démocratique pacifique pour réarticuler l'État à la société et redonner à l'Algérie la place qui est la sienne dans le monde.

(1) Lire Arezki Metref, « Hirak, le réveil du volcan algérien », *Le Monde diplomatique*, décembre 2019.

(2) Lire « Dynamique infernale en Algérie », *Le Monde diplomatique*, octobre 1995.

(3) Lire Akram Belkaid, « Algérie, les louanges et la matraque », *Horizons arabes*, Les blogs du « Diplo », 30 septembre 2020.

(4) Samir Bellal, *La Crise du régime rentier. Essai sur une Algérie qui stagne*, Éditions Frantz Fanon, Boumerdès, 2017; cf. aussi Mourad Ouchichi, *Les Fondements politiques de l'économie rentière en Algérie*, Déclic, Béjaïa, 2014.

(5) Marlène Panara, « Sur la route migratoire entre l'Algérie et l'Espagne, une hausse effrayante des naufrages », 31 décembre 2024, www.infomigrants.net

(6) Makhlouf Mehenni, « Tebboune : "L'Algérie ne peut être dévorée par un hashtag" », 24 décembre 2024, www.tsa-algerie.com

* Chercheur associé au laboratoire Triangle, École normale supérieure de Lyon, professeur associé à l'université de Maryland, comté de Baltimore (UMBC). Dernier ouvrage paru : *La Crise du discours religieux musulman. Le nécessaire passage de Platon à Kant*, Presses universitaires de Louvain, 2022.

CONTENTIEUX DU SAHARA OCCIDENTAL ET ARRESTATION DE BOUALEM SANSAL

Paris-Alger, les calculs de la surenchère

Dans un contexte international très tendu, les querelles franco-algéries pourraient donner un certain sentiment de décalage... Mais il ne faut jamais négliger la capacité du régime d'Alger de se nourrir d'un discours antifrançais pour se légitimer, ainsi que la disposition de la droite et de l'extrême droite françaises à flatter un électoral sensible aux diatribes contre l'Algérie.

PAR LAKHDAR BENCHIBA *

SE dirige-t-on vers une rupture des relations diplomatiques entre l'Algérie et la France ? Impensable il y a encore six mois, une telle perspective n'est plus exclue par les diplomates des deux camps qui s'affaient à apaiser, ou du moins à faire retomber d'un cran, les tensions entre les deux pays. L'histoire des relations franco-algéries depuis 1962 a connu nombre d'éisodes tumultueux mais jamais d'une telle intensité. Comme dans la majorité des disputes, les torts sont partagés, mais le point de départ demeure la décision française de reconnaître la «marocanité» du Sahara occidental, ancienne colonie espagnole que les Nations unies considèrent encore comme un territoire à décoloniser. Par une lettre du président Emmanuel Macron au roi du Maroc Mohammed VI, Paris a acté cette reconnaissance de souveraineté le 30 juillet 2024. Alger a immédiatement réagi en «retirant» son ambassadeur à Paris. Quelques semaines plus tard, le président de la République enfonçait le clou devant le Parlement marocain : «Le présent et l'avenir de ce territoire s'inscrivent dans le cadre de la souveraineté marocaine.»

Depuis des décennies, la France s'adonnait à un exercice d'équilibrisme : maintenant un soutien constant au Maroc sur cette question, notamment au sein des institutions internationales, sans jamais franchir la ligne de la reconnaissance officielle de souveraineté. Cela sauait les apparences et permettait à Paris d'entretenir des relations plus ou moins cordiales avec les deux rivaux maghrébins.

* Journaliste.

M. Macron avait eu la courtoisie de prévenir son homologue algérien en marge du sommet du G7 à Bari, le 13 juin 2024. Les autorités algériennes n'ont donc pas été prises de court, mais cela n'a pas modéré leur réaction. «La France va payer.» Le mot d'ordre prévaut dans l'appareil étatique, y compris au sein des grandes entreprises publiques qui se détournent peu à peu de leurs fournisseurs hexagonaux. Le dossier du Sahara occidental – comme celui de la tension permanente avec le Maroc entamée dès l'indépendance avec la «guerre des sables» en 1963 – est de fait devenu l'axe

Les provocations de M. Bruno Retailleau

DANS un premier temps, et malgré le rappel de l'ambassadeur algérien à Paris, la tension demeurait contenue. Mais il a fallu compter avec les récupérations politiciennes en France. Le refus d'Alger de coopérer pleinement avec Paris sur la question de ses ressortissants visés par une obligation de quitter le territoire français (OQTF) permet toutes les récupérations à droite, y compris au sein du gouvernement, comme en témoigne le rôle actif dans cette affaire du ministre de l'intérieur Bruno Retailleau. Plusieurs personnalités, dont l'ancien ambassadeur de France à Alger Xavier Driencourt, appellent à l'abrogation de l'accord franco-algérien du 27 décembre 1968 relatif à la circulation, à l'emploi et au séjour en France des ressortissants algériens et de leurs familles. Or cette convention ne concerne pas les reconduites à la

frontière et, comme le rappelle l'avocat Morade Zouine, renégociée plusieurs fois depuis 1968 jusqu'à être vidée de sa substance, elle n'est pas forcément avantageuse pour les Algériens. Ainsi son existence empêche-t-elle les étudiants de ce pays de travailler quelques heures par semaine comme le font nombre de leurs homologues étrangers.

L'arrestation à Alger de l'écrivain Boualem Sansal, haut fonctionnaire à la retraite, le 16 novembre 2024, a encore échauffé les esprits. Dans cette affaire, une mise au point s'impose. L'auteur du *Sermant des barbares* (Gallimard, 1999) n'a pas été arrêté parce qu'il vient d'acquérir la nationalité française ou pour ses diatribes contre le pouvoir – lequel est d'ailleurs moins ciblé par l'écrivain que les islamistes – mais, officiellement, pour atteinte à l'intégrité territoriale, après avoir déclaré en octobre 2024 à

Frontières – un média d'extrême droite dont il a intégré le comité éditorial – que l'ouest de l'Algérie appartiendrait au royaume du Maroc. En traitant l'Algérie de 1830 de «petit truc» facilement colonisable contrairement au royaume chérifien («un État»), Sansal a provoqué la colère des dirigeants mais aussi d'une grande partie des élites, voire du reste de la population, comme en témoignent les appels au lynchage sur les réseaux sociaux où des internautes déchaînés n'ont que faire du droit d'un écrivain, de surcroît malade, à faire entendre son opinion, aussi provocatrice soit-elle.

En déclarant que l'Algérie «se déshonne», le président Macron a jeté de l'huile sur le feu. «Sansal n'a rien à faire en prison, c'est une évidence. Le régime algérien peut être sensible à une pression discrète mais il se braque quand celle-ci s'exerce de manière publique et aussi violemment comme c'est le cas en France. C'est son image, et donc son autorité, auprès de sa propre population qui se trouve en cause», témoigne un militant des droits humains qui requiert l'anonymat. Pour lui, «chaque discours d'une personnalité d'extrême droite ou islamophobe en faveur de Sansal et contre son pays d'origine pousse les autorités algériennes à être intraitables». De fait, l'écrivain fait aussi l'objet de poursuites pour «intelligence avec une puissance étrangère», en clair la France.

Seuls canaux d'expression relativement libres en Algérie, les réseaux sociaux ont souvent moqué le Parlement européen pour avoir réclamé la «libération immédiate et inconditionnelle» de Sansal. Nombreux sont ceux qui, à Alger, voient la résolution adoptée le 23 janvier 2025 comme le résultat de manœuvres hexagonales. Les déclarations belliqueuses de M. Retailleau compliquent la tâche des diplomates français, qui tentent, vainqueur que vainqueur, de calmer le jeu. Elles offrent surtout au régime algérien un regain de soutien de la part d'une population qui reste marquée par le Hirak (lire l'article page précédente). «En Algérie, il n'y a plus de presse libre, elle est morte depuis la liquidation policière, puis judiciaire, d'Interface Médias et de sa webradio, Radio M. On est dans une caricature du parti unique avec une

presse qui encense le chef et fait feu de tout bois contre les opposants réels ou imaginaires, témoigne une journaliste algérienne désormais reconverte dans l'enseignement. Mais je découvre, ébahie, que la presse française peut ressembler étrangement à la nôtre avec des éléments de langage servis par des publications telles que Le Point ou Valeurs actuelles en osmose avec les médias de la galaxie Bolloré.»

La riposte de la télévision algérienne – qui consacre désormais cinq minutes chaque jour à la France «en crise» ou en «perte de vitesse» – fait pâle figure face au matraquage anti-algérien qui n'échappe à personne dans un pays où les médias français conservent une audience importante. Nombre d'Algériens pensent que la place de Sansal n'est pas en prison et que le régime se fourvoie à en faire un martyr, mais, plus que la crainte de la répression, la charge de haine palpable dans des journaux ou l'audiovisuel français les dissuade de toute expression. L'insistance de la presse et du ministre de l'intérieur français à soutenir que quelques présumés influenceurs algériens – plus suivis par curiosité que par adhésion – pourraient «déstabiliser» la France leur semble tout autant délirante.

Comme sous la IV^e République, l'Algérie redéveloppe un enjeu de politique intérieure et de rapports de forces au sein de la droite, même chez Les Républicains. Une guerre des chefs y oppose M. Retailleau à son rival M. Laurent Wauquiez. Cela rend encore plus inconfortable la situation du président Macron. Son ministre empiète sur le domaine dit «réservé» de la politique étrangère et menace de démissionner au cas où ses appels à des représailles «graduées» contre Alger resteraient ignorés. Impulsé par M. Macron, le débat mémorial entre les deux pays est devenu un dialogue de sourds : Paris pense avoir fait de nombreuses concessions, notamment la reconnaissance de la responsabilité de la France dans l'assassinat de militants nationalistes algériens ; côté algérien, on estime que cela reste insuffisant, et les médias étatiques relancent l'exigence d'excuses officielles.

(1) Lire Martine Bulard, «Quand le Sud s'affirme», *Le Monde diplomatique*, octobre 2023.

VISIOCONFÉRENCE. Le 1^{er} avril, à 18 h 30 : «La France est-elle malade de ses institutions?», avec André Bellon, Jean-Philippe Derosier et Grégoire Rzepski. Lien de connexion sur le site de l'association.

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

ANNECY. Le 7 avril, à 19 heures, au bar du Novotel (The Craic) : premier «café-Diplo» des AMD 74 autour de deux articles du numéro de mars, «L'ordre social du mérite» de Mailys Khider et Timothée de Rauglaudre, et «Scène olympique ou Puy du Fou» d'Evelyne Pieiller. (cafediplo74@gmail.com)

GRENOBLE. Le 9 avril, à 18 heures, à la Médiathèque Paul-Langevin, à Saint-Martin-d'Hères : «L'Amérique latine après l'élection de Donald Trump», avec Christophe Ventura. (amdg38@gmail.com)

BOURGOGNE-FRANCHE-COMté

DIJON. Le 3 avril, à 18 heures, amphithéâtre Drouot : «Quelle paix au Proche-Orient», avec Akram Belkaïd. (clement.lac52@gmail.com)

NORD FRANCHE-COMté. Le 11 avril, à 20 h 15, au cinéma Majestic à Vesoul; le 12 avril, à 17 heures, au cinéma Mélies à Lure; le 13 avril, à 17 heures, au cinéma Majestic-Le France à Remiremont; le 14 avril, à 20 h 15, au cinéma Kinépolis à Belfort : projection de *Personne n'y comprend rien*, de Yannick Kergoat, suivie d'un débat. (odile-mangeot@wanadoo.fr)

BRETAGNE

BREST. Le 4 avril, à 18 heures, dans le cadre de l'université européenne de la paix «Forger la paix, prévenir les guerres. Le processus de 1945 menacé», à la faculté Victor-Segalen : «L'ONU, un système à revoir?» avec Monique Chemillier-Gendreau et Jacques Fath. Le 8 avril, à 18 h 30, au Grubuge : «café-Diplo» autour de deux articles du numéro de mars, «Le confinement, de l'obéissance au silence» de Théo Boulakia et Nicolas Mariot, et «L'Europe martiale, une bombe antisociale» de Frédéric Lebaron et Pierre Rimbert. (amd.brest@proton.me)

QUIMPER. Le 1^{er} avril, à 19 heures, à la Médiathèque d'Ergué-Armel : «café-Diplo» sur le thème des «colonisateurs» autour de trois articles, «Les noces de la guerre et de la vertu» de Christopher Mott (janvier 2023), «À Mayotte, la question coloniale à front renversé» de Maurice Lemoine (juin 2024) et «Nouvelle-Calédonie, une histoire de la colère» de Marie Salaün et Benoît Trípied (juillet 2024). (am29quimper@gmail.com)

RENNES. Le 2 avril, à 18 h 15, à l'Institut Agro Rennes-Angers (amphithéâtre Camille-Moule) : «Mercosur, bombe agricole et juridique», avec Morvan Burel et Vincent Arpoulet. Le 17 avril, à 18 h 45, à l'auditorium de la Maison internationale : «Un sens du travail, mais lequel?», avec Danièle Linhart. Le 22 avril, à 18 h 45, au bar Le Désordre : «café-Diplo» autour de l'article «Qui sont les électeurs du Rassemblement national?» de Benoît Bréville (mars). (amd.rennes@gmail.com)

CENTRE-VAL DE LOIRE

TOURS. Le 11 avril, à 20 h 30, à l'association Jeunesse-Habitat : réunion des Amis et lecteurs de la région sur le thème «La guerre d'Ukraine nous menace-t-elle?». (pjc.arnaud@orange.fr)

GRAND-EST

METZ. Le 8 avril à 20 heures, au cinéma Le Klub : projection du documentaire *De la guerre froide à la guerre verte*, d'Anna Recalde Miranda, suivie d'un débat. Le 10 avril, à 18 h 30, Petite Salle des Coquelicots : «café-Diplo» autour de l'article «Dans le miroir des guerres d'Israël» de Peter Harling (février). (christopher.pollmann@univ-lorraine.fr)

HAUTS-DE-FRANCE

LILLE. Le 2 avril, à 18 heures, à la Maison régionale de l'environnement et des solidarités (MRES) : rencontre avec Grégoire Rzepski autour du *Manière de voir* n° 199, «L'antisémitisme et ses instrumentalisations» (février-mars). (amndnord@yahoo.fr)

ÎLE-DE-FRANCE

PARIS. Le 26 avril, à 17 heures, aux Amarras : projection du documentaire *iHuman. L'intelligence artificielle et nous*, de Tonje Hessen Schei, suivie d'une discussion libre à partir d'extraits d'articles du *Monde diplomatique*. (amid.diplo75@gmail.com)

VERSAILLES. Le 5 avril, à 14 heures, hôtel de ville (salle Montgolfier) : rencontre avec Lauréline Fontaine pour son livre *La Constitution au XXI^e siècle. Histoire d'un fétiche social* (Editions Amsterdam). (eveleveque@wanadoo.fr)

NORMANDIE

BERNAY. Le 4 avril, à 19 heures, à la librairie Le Rouge et le Noir : «café-Diplo» autour de trois articles du numéro de mars, «Le confinement, de l'obéissance au silence» de Théo Boulakia et Nicolas Mariot, «Quand M. Hollande récrit la gauche» de Serge Halimi, et «Retour en fanfaron» d'Antoine Pecqueur (mars). (lesamand@proton.me)

GIRONDE. «Café-Diplo» le 10 avril, à 19 h 30, au Théâtre Le Levain à Bègles et le 25 avril, à 20 heures, à la Maison des associations de Libourne : (amis.diplo33@gmail.com)

LA ROCHELLE. Le 4 avril, à 19 h 30, à la librairie Les Rebelles ordinaires : rencontre avec Patrick Rozenblat pour son livre *Le Travail totalitaire* (Éditions Syllèse). (joc.dacunha@netc.fr)

Poitiers. Le 8 avril, à 20 heures, au supermarché coopératif Le Baudet : réunion des Amis et lecteurs. (dominique.leblanc@wanadoo.fr)

SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE

SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE. Le 11 avril, à 18 heures, à la librairie Les Oiseaux Livres : rencontre avec Meriem Laribi pour son livre *Ci-gît l'humanité. Gaza, le génocide et les médias* (Éditions Critiques). (lesoiseauxlivres@orange.fr)

OCCITANIE

ALBI. Le 29 avril, à 20 heures, Cinéma de la Scène nationale d'Albi (Arcé) : projection du documentaire *Béziers. L'envers du décor*, suivie d'un débat avec le réalisateur Daniel Kupferstein. (patlemaout@orange.fr)

AUDE. Le 5 avril, à 18 heures, au Théâtre + Cinéma de Narbonne : «L'État dans les quartiers populaires : une affaire de police», rencontre avec Hacène Belmessous suivie d'une représentation du spectacle *À huis clos*. Le 9 avril, à 18 heures, à la médiathèque de Conques-sur-Orbiel : rencontre avec Grégoire Rzepski autour du *Manière de voir* n° 199, «L'antisémitisme et ses instrumentalisations» (février-mars).

GARDANNE. Le 22 avril, à 20 heures, à la Médiathèque Nelson-Mandela : projection de la série *Les Vivants et les Morts*, suivie d'un débat avec le réalisateur Gérard Mordillat. Le 23 avril, à 19 heures, à la librairie Aux vents des mots : rencontre avec Gérard Mordillat pour son roman *Les Vivants et les Morts, 20 ans plus tard* (Carmen-Lévy). (d.brivet@orange.fr)

NICE. Le 3 avril, à 19 heures, aux Petits Farcis : «café-Diplo» autour du *Monde diplomatique* du mois et de l'article «La condition inhérente» de Christian de Brie (mars). (diplo@geller-conseil.eu)

VAR. Le 18 avril, à 17 heures, salle du Moulin du Val : «café-Diplo». Le 25 avril, à 18 h 30 au centre Elias de Barjols, et le 26 avril, à 18 h 30, au foyer culturel du Val, avec William Foucault : «Histoire-mémoire, que penser du récit national». (pierre.arnault@lilo.org)

pour les espérances communes?», avec Alain Bertho, en collaboration avec le «café-Diplo» étudiants de Sciences Po Aix (inscription obligatoire).

Le 24 avril, à 20 h 30, à la Maison des jeunes et de la culture Jacques-Prévost (ciné-club) : projection du documentaire *Les Raisons de la colère*, de Samuel Luret, suivie d'un débat. Le 29 avril, à 18 heures, à Sciences Po Aix : «La fabrique occidentale de la Chine : une muraille médiatique», avec Renaud Lambert (inscription obligatoire). (d.brivet@orange.fr)

NICE. Le 3 avril, à 19 heures, aux Petits Farcis : «café-Diplo» autour du *Monde diplomatique* du mois et de l'article «La condition inhérente» de Christian de Brie (mars). (diplo@geller-conseil.eu)

GENÈVE. Le 8 avril, à 19 heures, au Café Gavroche : «café-Diplo» autour de trois articles du numéro de mars, «Vider Gaza, ce vieux rêve israélien» d'Alain Gresh, «La conspiration des imbéciles» de Nicolas Vieillescazes, et «L'Europe martiale, une bombe antisociale» de Frédéric Lebaron et Pierre Rimbert. (gardondenis@gmail.com)

LUXEMBOURG. Le 9 avril, à 18 h 15, au Casino syndical de Bonnevoie (salle 103) : discussion autour de l'article «Une

Le privé, ou l'école

(Suite de la première page.)

Alors que le privé n'a cessé d'étendre son emprise, et que la décentralisation impose aux collectivités une nouvelle part de son financement, M. Alain Savary s'attelle à la réforme début 1984. Le ministre de l'éducation nationale se heurte à l'opposition parlementaire, à l'épiscopat et à la puissante fédération des parents d'élèves de l'enseignement « libre ». Des millions de manifestants font reculer Mitterrand, ce qui provoque la démission du gouvernement, et exaucent l'archevêque de Paris.

« École catholique, deviens ce que tu es ! », avait lancé le cardinal Jean-Marie Lustiger aux 800 000 personnes réunies à Versailles le 4 mars 1984. Aujourd'hui, les 7 500 établissements sous contrat de cet enseignement scolarisent 96 % des 2 millions d'élèves du privé. Ses bastions ? L'ouest de la France, la région parisienne ou le Nord. Entamée dans les années 1980, son « irrésistible ascension n'est pas impu-table à un regain de ferveur ou de foi », souligne l'historien Antoine Prost. Le caractère confessionnel de l'enseignement importe moins que la réputation de sérieux du privé. L'instauration du collège unique en 1975 n'a, du reste, rien arrangé ; sur ses bancs, les élèves se serrent pour accueillir les enfants des classes populaires. « L'enseignement privé constitue une alternative à la dégradation, réelle ou supposée, du service public, et un remède aux contraintes nées de l'explosion scolaire et de la volonté de démo-cratisation » (3), résume Prost. En Seine-Saint-Denis, où l'enseignement public manque de tout, le nombre de collèges privés a crû de 30 % depuis 2011 alors que les effectifs globaux n'augmentaient que de 10 % (4).

« Français sans peur, chrétien sans reproche »

Le contrôle des établissements sous contrat relève de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR). Dans le cas du lycée musulman Averroès, à Lille, le rapport, pourtant positif, n'a pas empêché un déconventionnement à la rentrée 2024, du fait d'enseignements jugés « contraires aux valeurs de la République » par le préfet du Nord. Celui de Paris n'a pas réagi, en revanche, après que l'IGESR s'est inquiétée d'un climat homophobe et sexiste à Stanislas. « Français sans peur, chrétien sans reproche » : la devise de cette institution catholique du 6^e arrondissement incline sans doute à la confiance. Mme Amélie Oudéa-Castéra, épémère ministre de l'éducation nationale, a choisi d'y scolariser ses enfants, du fait, a-t-elle prétendu, des absences des professeurs de l'école publique du quartier. Douteuses, ces allégations renvoient pourtant à une réalité, massive. Faute de remplaçants, le public n'a pu assurer 10 % des heures de cours en 2018-2019 (5). Décrispitude de l'école de la République, recherche de l'entre-soi et offre privée pléthorique dans certaines métropoles incitent à la sécession.

À Marseille, l'enseignement privé sous contrat, fort de cent seize établissements, prospère. « Une conséquence de la qualité de la proposition de l'enseignement catholique, soutient M. Jacques Le Loup, le directeur diocésain. Nous nous réjouissons du plan de rénovation des écoles engagé par la municipalité. Dès lors que le public se porte bien, c'est par adhésion à notre projet que les familles se tournent vers nous. Nous entretenons d'excellents rapports avec le maire Benoît Payan. Parce que nous sommes engagés dans une logique de coopération, et non de concurrence. » En atteste la distribution par la mairie d'un kit de fournitures scolaires gratuit à tous les écoliers. Y compris à ceux des écoles privées dont les indicateurs sociaux côtoient les sommets. Le conseil départemental des Bouches-du-Rhône a, lui, augmenté les subventions facultatives aux établissements privés de 30 % entre 2018 et 2023. Le diocèse s'en félicite. Les collèges constituent un produit d'appel. « C'est assurément notre niveau le plus dynamique, explique M. Le Loup. Nos structures sont de petite taille, le cadre y est familial, et nous disposons d'une bonne implantation territoriale. »

Une vingtaine de congrégations religieuses siègent dans la cité phocéenne. Elles disposent d'un impressionnant patrimoine immobilier. Les anciennes maisons pour missionnaires en tran-



FRA ANGELICO. – « Il Giudizio universale » (Le jugement dernier), détail (Les damnés poussés par les démons), 1431-1435

sit accueillent aujourd'hui des institutions scolaires qui s'ajoutent aux établissements dépendant directement du diocèse. Si le prestige des écuries à concours fait la renommée des jésuites, ces derniers se distinguent aujourd'hui par leur volonté de scolariser les populations plus déshéritées. Comme au collège Saint-Mauront, implanté dans l'un des quartiers les plus pauvres d'Europe, construit au pied d'une cité dont le narcotrafic assure la triste notoriété. Les élèves sont, pour 70 % d'entre eux, boursiers, les frais de scolarité s'élèvent à 517 euros l'année. Là, on a su adapter la pastorale à un public presque exclusivement musulman. Les classes de sixième et cinquième bénéficient d'un cours de culture religieuse, celles de quatrième et troisième d'heures de « formation de la personne humaine ».

Les locaux sont récents mais modestes. Dans les salles de sciences rénovées, les paillasses neuves et le matériel de laboratoire ont été achetés par la Fondation de Montcheuil, structure de financement jésuite. Le collège jouit d'une bonne réputation dans le voisinage. Il ne peut honorer toutes les demandes. On scrute donc tout particulièrement l'attitude des postulants. Le niveau scolaire, l'établissement en fait son affaire. Non sans une certaine réussite. Les résultats au brevet surpassent les moyennes nationale et académique. Le dispositif « Vacances studieuses » qui accompagne une cinquantaine d'élèves pendant les congés y est peut-être pour quelque chose. En plus des enseignants, des lycéens d'une autre institution jésuite y proposent du soutien scolaire. Les jeunes de la très huppée École de Provence valident ainsi une des composantes du programme d'action sociale, comme l'exige leur cursus.

Cet établissement (école, collège, lycée) affiche l'indice de position sociale (IPS) le plus élevé de Marseille. Dans le quartier aisé de Saint-Giniez, l'entre-soi règne. Chaque matin, un cortège de grosses cylindrées encombre la rue. Pressés, les lycéens, qui arrivent au volant de leurs bolides sans permis, se laissent parfois aller à un petit coup de klaxon. Il faut la jouer serrée pour avoir une place sur le parking, enlever sa veste griffée et filer en classe. Car, « à Provence, il n'y a pas d'uniforme mais un dress code », explique Mme Marie-Pierre Chabartier, directrice de l'établissement. « Les marques sont proscri-tes, on recherche une forme de sobriété »... vestimentaire. La chapelle, les salles de classe ou d'étude, le centre de documentation et d'information (CDI), ses petites alcôves propices à la rêverie, le self, les bâtiments administratifs, tous les espaces sont climatisés. La personne chargée de l'entretien et des réparations virevolte de l'un à l'autre en voiturette de golf. Du parc subsistent quelques arbres à l'ombre réparatrice, mais les installations sportives, coiffées d'une grande halle, occupent l'essentiel de la superficie. Là, bat souvent le cœur de la « famille Provence », des « agapes » de Noël au « gala » de juin, aux-quals tous les parents sont conviés. Ici comme dans de nombreux établissements privés, l'Association des parents d'élèves de l'enseignement libre (APEL) pèse de tout son poids.

« L'association des parents d'élèves compte 90 membres, leur président est un partenaire de confiance. Il a d'ailleurs son bureau près du

l'ouverture culturelle. Promis, ce havre de paix en matériaux biosourcés et à l'« architecture résiliente » n'aura rien d'un bunker. La salle polyvalente et les installations sportives seront ouvertes aux associations du quartier. Du côté des pouvoirs publics, on y croit. Le conseil départemental met 2 millions d'euros sur la table, l'État accélère la procédure d'agrément, passée de cinq à deux ans. Mais les voitures sans permis pousseront-elles jusque-là ?

Le secrétariat général à l'enseignement catholique (SGEC) tempère : « Le coût moyen total d'un élève du privé représente environ 70 % du coût moyen total d'un élève du public (6). » La différence tient entre autres aux élèves accueillis – en particulier aux proportions différentes de boursiers... – ou au bâti du public pris en charge par les collectivités territoriales. Difficiles à estimer, leurs dépenses au bénéfice du privé – de l'ordre de 2 milliards d'euros par an – et celles de l'État – un peu moins de 9 milliards d'euros – financeraient les établissements sous contrat à hauteur de 75 % (7). Si ce niveau de soutien ne détonne pas au sein des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la spécificité française tient, explique le sociologue Choukri Ben Ayed, à « la discordance

entre la masse des financements accordés et la très grande liberté par rapport aux règles imposées au public (8). »

Au printemps 2023, quelques mois avant de quitter le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, M. Pap Ndiaye a bien signé avec M. Delorme, de l'enseignement catholique, un protocole d'accord relatif à la mixité sociale et scolaire des établissements privés sous contrat. Ce plan d'action garantit la « liberté d'inscription » et le « libre choix des familles ». Pas sûr que son application, « pensée dans une approche non contraignante et progressive », infléchisse la politique censitaire de recrutement (9). Dans le même temps, il renforce le rôle du SGEC auprès de l'État et de ses services déconcentrés. Une institutionnalisation conférant

(3) Antoine Prost, *L'École et la famille dans une société en mutation, depuis 1930*, tome 4 de Louis-Henri Parias (sous la dir. de), *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, Nouvelle Librairie de France, Paris, 1981.

(4) « Effectif scolarisé dans les collèges de Seine-Saint-Denis par commune », 30 mars 2015, www.data.gouv.fr ; « Effectifs d'élèves », direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Seine-Saint-Denis, www.dsden93.ac-creteil.fr ; « Nombre d'établissements scolaires du second degré - Enseignement privé - Collèges - Seine-Saint-Denis », Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), 3 octobre 2024, www.insee.fr

(5) « La gestion des absences des enseignants. Garantir la continuité pédagogique », Cour des comptes, rapport public thématique, Paris, 2 décembre 2021.

(6) Cité par Paul Vannier et Christopher Weissberg, rapport d'information de la commission des affaires culturelles et de l'éducation, en conclusion des travaux d'une mission d'information relative au financement public de l'enseignement privé sous contrat, n° 2423, Assemblée nationale, déposé le 2 avril 2024.

(7) « Repères et références statistiques 2024 », direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP), ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Paris, 2024.

(8) Cité par Paul Vannier et Christopher Weissberg, *op. cit.*

(9) « Mixité sociale et scolaire des établissements d'enseignement privés sous contrat : signature d'un protocole d'accord entre le ministre et le secrétaire général de l'enseignement catholique », 17 mai 2023, www.education.gouv.fr



FRA ANGELICO. – « Il Giudizio universale » (Le jugement dernier), détail (Les supplices de l'enfer), 1431-1435

MAIS SANS CONTRÔLE

de la sécession

un véritable pouvoir d'influence au réseau des écoles catholiques et à l'Église, que la république gaullienne avait en son temps voulu éviter.

«La loi Debré de 1959 est un texte fin, il faut revenir à sa lettre.» M. Paul Vannier, député La France insoumise (LFI), a conduit une mission d'information parlementaire sur le financement des établissements privés sous contrat. Avec son co-rapporteur, il a pu constater la carence des contrôles de l'État : cinq audits budgétaires par an pour 7500 établissements, quatre inspections menées par l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche (IGAENR) au cours des quatre dernières années... Les parlementaires préconisent la fixation d'objectifs de mixité sociale et scolaire à chaque établissement. Ces nouvelles modalités d'association avec l'État feraient l'objet d'une évaluation tous les trois à quatre ans. Des malus financiers sanctionneraient les manquements. Il n'en fallait pas moins pour que l'élu se voit accusé de ramener la «guerre scolaire».

Une offre adaptée aux enfants de la bourgeoisie

«Venez découvrir dans les podcasts "Les mixités dans l'enseignement catholique" les initiatives inspirantes qui esquissent un autre visage(10).» Piqué par la publication du «rapport Vannier-Weissberg», le SGEC déploie pour qui veut l'entendre un récit qui ne résiste pas à l'examen des faits. Le second degré de l'enseignement privé accueille désormais une majorité d'élèves issus de milieux favorisés – 55,4 % en 2021, contre 41,5 % en 2000(11). «Nous subissons un phénomène sociodémographique lié à l'emboîtement des grands centres urbains», veut croire le secrétaire général. Le sociologue Pierre Merle décrit plutôt une stratégie de montée en gamme de l'enseignement catholique, en particulier la fermeture de lycées professionnels, qui «a pour objectif et résultat une meilleure adéquation de l'offre (...) aux orientations scolaires les plus fréquentes des enfants des catégories favorisées», autrement dit «une "ghettoïsation par le haut»(12).

«Vilipender l'ensemble de l'enseignement catholique n'a aucun sens.» À la tête du réseau catholique du diocèse de Sées, dans l'Orne, M. Romain Lhémy chapeaute une cinquantaine d'établissements, réunissant 10 000 élèves de la maternelle au lycée. En accord avec l'évêque, le directeur diocésain entend mettre à l'honneur «une spiritualité ouverte au champ des possibles dans le cadre d'une éducation intégrale. Dans nos établissements, nous proposons un chemin de foi, la catéchèse ne demeure qu'offerte. Nous sommes loyaux envers l'État, et respectueux des collectivités, à qui, d'ailleurs, nous faisons faire des économies. Nous rendons service au territoire». Les 31 écoles

sous sa responsabilité complètent l'offre éducative publique de cette terre rurale, mais pour combien de temps encore? «Les classes ferment, sans grèves ni banderoles, mais ces dernières années, en raison de dotations en baisse, nous avons dû rendre à l'État l'équivalent de 30 emplois à plein temps», déplore M. Lhémy. Et les perspectives n'augurent rien de bon : «Selon les projections de l'Insee, la population entre 3 et 18 ans pourrait connaître une baisse de 24 % d'ici à 2030. Nous nous attendons à être fortement percutés.»

Pour sauver la petite école Saint-Joseph du Merlerault et renflouer ses caisses, on fait feu de tout bois. Lors de la kermesse, ce sont les parents

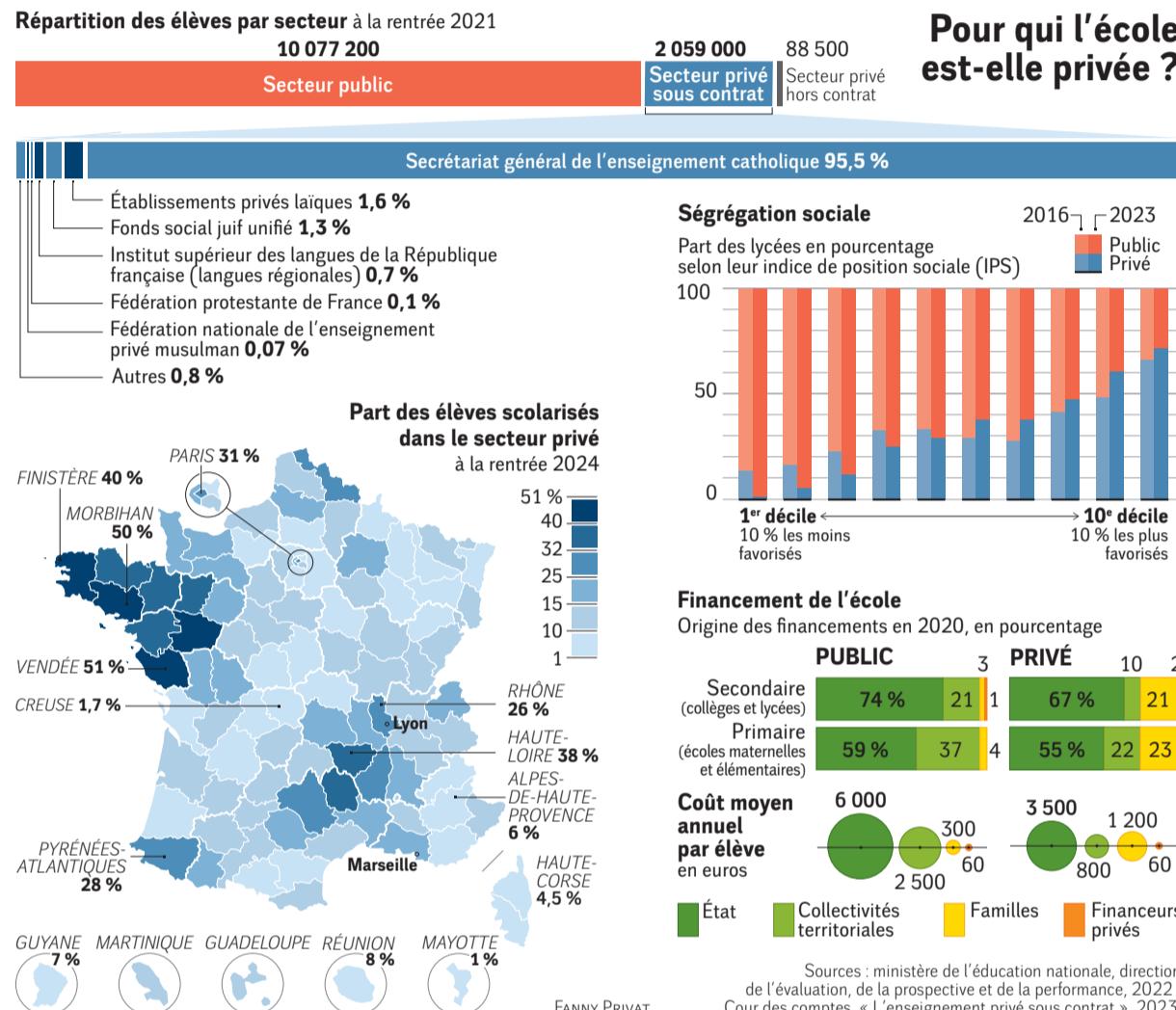
qui met à l'école de tenir. Toutes les semaines, la directrice de l'établissement secondaire prête main-forte aux maîtresses suppléantes qui prennent en charge tous les niveaux. La démographie en berne n'explique pas à elle seule la baisse des effectifs. Dans ce petit coin de l'Orne, l'enseignement catholique sous contrat fait face à une âpre concurrence d'établissements de la même obédience hors contrat, ce qui n'est pas sans gêner l'évêque aux entournures.

En 1988, quelques prêtres intégristes fondent une société de vie apostolique : la Fraternité sacerdotale Saint-Pierre. Elle possède aujourd'hui deux séminaires. Elle dirige aussi plusieurs établissements privés hors contrat, parmi lesquels l'Institut

médiévale normande (...), elles nous ont appris à broder au point de Bayeux!», s'extasient-elles dans leur Gazette. Un cracheur de feu était également de la partie. Sur un ton non moins enthousiaste, un autre article rend compte du concours de crèches qui oppose les classes les unes aux autres avant Noël. Les sixièmes ont écrasé la compétition grâce à «un effet de lumière sur le petit Jésus», et remporté pour prix de leur victoire une boîte de chocolats.

En France, l'enseignement hors contrat ne scolarise que 1 % des élèves. Mais en une dizaine d'années, à la faveur de la croisade contre l'«ABCD de l'égalité» et de la Manif pour tous, de la vogue pour l'enseignement alternatif aussi, le nombre des écoles aurait plus que doublé(14). En 2023, on comptait 108 nouveaux établissements. La plupart d'entre eux ont pu bénéficier des conseils juridiques de la Fondation pour l'école(15), créée en 2008 par Mme Anne Coffinier, figure des milieux catholiques intégristes. Le gouvernement de M. François Fillon – avec M. Xavier Darcos à l'éducation nationale – la reconnaît d'utilité publique. Parce qu'elle assure aux donateurs d'appreciables déductions d'impôt, la fondation parvient à lever des fonds et à développer ses activités. L'année passée, les legs et donations lui ont permis de distribuer quelque 295 100 euros à 201 écoles «libres», aux deux tiers financés par les contribuables.

Pour qui l'école est-elle privée ?



Sources : ministère de l'éducation nationale, direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, 2022 ; Cour des comptes, «L'enseignement privé sous contrat», 2023.

qui installent le tivoli dans la cour, collectent auprès des entreprises locales les lots à gagner et préparent les victuailles. Les agriculteurs font de la retape en bordure de la départementale. Une bâche tendue sur des ballots de paille informe les automobilistes : «École Saint-Jo. Kermesse : jeux, viandes grillées...» Les commerçants du village offrent les grillades. En échange, la cantinière viendra parfois se fournir chez eux pour la demi-pension. Ce dévouement ne saurait pourtant suffire. C'est bien la fusion avec le collège Marie-Immaculée de Sées, dont elle est devenue une extension administrative, qui permet

Croix-des-Vents, à Sées. À l'entrée de la petite cité médiévale, hauts murs, ferronneries de bonne facture et parc boisé dissimulent une chapelle et sept mille mètres carrés de bâtiments. «Dont deux mille restent à rénover», indique la présentation de la cagnotte, sur le site Internet de l'institut. Les frais de scolarité, qui peuvent dépasser 10 000 euros pour les lycéens, ne couvrent semble-t-il pas toutes les dépenses de l'établissement. «Si le salut des âmes n'a pas de prix, il nécessite des moyens concrets mis en œuvre au service de l'éducation à la vérité».

Les écoliers arborent un look très xix^e siècle. Veston bleu marine et culottes courtes pour les garçons, blouses indigo à petit col claudine et jupettes pour les filles. À partir du collège, la mixité n'est plus de mise(13). On insuffle une «pédagogie virile» et l'«amour de la civilisation européenne» aux seuls garçons. «Dans un monde liquide et sans repères, nous nous efforçons de transmettre à nos élèves un héritage historique et culturel pour faire d'eux des hommes enracinés.» Obligatoire le latin, tout comme le chant grégorien et polyphonique. Les cours de littérature font la part belle aux «classiques parfois oubliés par démagogie» tel Homère, ou Sylvain Tesson. En revanche, la «partie du programme relative à la sexualité humaine est reportée au lycée». Outre les études surveillées, deux heures hebdomadaires de catéchèse et la pratique impérative du rugby achèvent de remplir l'emploi du temps.

Depuis 2001, le projet pédagogique porté à Croix-des-Vents aurait convaincu de nombreuses familles de venir s'installer dans les environs de Sées. Manquait pourtant un établissement secondaire d'élite pour les jeunes filles. Qu'à cela ne tienne! En 2018, parents et membres de la Fraternité Saint-Pierre voient leurs efforts récompensés. Le conseil départemental de l'Orne leur cède, contre un loyer dérisoire, la jouissance d'un palais du xvii^e siècle attenant à la cathédrale. L'Institut d'Argentré-Sainte-Anne ouvre ses portes pour former «des femmes épauvouées, sachant répondre à leur véritable vocation féminine, si malmenée aujourd'hui». Si de nombreuses prières rythment les journées, il reste du temps pour étudier, l'histoire notamment. À l'occasion d'un projet sur Guillaume le Conquérant, les demoiselles d'Argentré ont reçu des «invités». «Ces personnes sont venues en tenue

gagent à respecter notre charte. Parmi les nouvelles écoles que nous accompagnons, beaucoup s'inspirent de la pédagogie Montessori. Quant aux établissements confessionnels, leur part demeure stable.» Les dix structures «abritées» par la Fondation pour l'école s'approprient curieusement les préceptes de la pédagogie italienne. Parmi elles, la Fondation Aristote édite gratuitement des manuels scolaires pour apprendre la grande histoire de France «par le cœur». Excellence rurale crée des écoles qui s'appuient sur l'«anthropologie classique issue de la culture grecque et chrétienne». Quant à la Fondation Alliance Plantatio, elle favorise l'implantation d'«écoles paroissiales académiquement rigoureuses».

«Chaque année, nous sommes à l'origine de 20 % des vocations sacerdotales. Gageons que les évêques seront bientôt plus enclins à nous accueillir sous les plis de leur soutane.» Pour M. Valadier, dans un contexte de déprise de l'Église de France, la distance entre le «sous-contrat» qui en dépend et le «hors-contrat» pourrait s'atténuer. Néanmoins, si l'alliance de circonstance est susceptible de séduire une partie de l'épiscopat, il n'est pas certain que la manne publique suive. L'enseignement catholique, qui ne peut se passer des subsides de l'État, y refléchirait donc à deux fois. Dans un discours prononcé à la Chambre des députés en 1921, l'abbé Jules-Auguste Lemire allait jusqu'à s'opposer au versement de bourses pour les pupilles de la nation scolarisés dans les écoles «libres». Cet ardent républicain, figure du catholicisme social, avertissait : «Quand on veut être libre, il faut savoir être pauvre.»

ANNE JOURDAIN.

(10) «L'enseignement catholique en prospective. Les podcasts», <https://enseignement-catholique.fr>

(11) «L'enseignement privé sous contrat», Cour des comptes, rapport thématique, Paris, juin 2023.

(12) Pierre Merle, «Le séparatisme social de l'enseignement catholique. Embourgeoisement des lycées privés, offre de formation et politique éducative», *Sociologie*, vol. 15, n° 4, Paris, 2024.

(13) Les citations qui suivent sont tirées des sites Internet des Instituts Croix-des-Vents et d'Argentré-Sainte-Anne.

(14) Grégory Chambat et Alain Chevallier, *De Montessori aux neurosciences. Offensives contre l'école du commun*, Éditions Questions de classe(s), Paris, 2024.

(15) Lire Laurence de Cock, «Les pédagogies alternatives sauveront-elles l'école?», *Le Monde diplomatique*, septembre 2023.

1850. La loi Falloux proclame la liberté d'enseignement.
1904. Interdiction de l'enseignement congréganiste (loi Combes). Vichy le restaure en 1940; il reste autorisé à la Libération. Des congrégations administrent depuis l'enseignement catholique aux côtés des diocèses. D'autres, notamment celles en rupture avec le Vatican, participent à l'offre hors contrat.
1905. À son article 2, la loi du 9 décembre dispose que «la République ne reconnaît, ne finance ni ne subventionne aucun culte». Ses dispositions ne s'appliquent ni en Alsace-Moselle – où un enseignement religieux est dispensé dans les écoles publiques – ni outre-mer, à l'exception des Antilles françaises et de la Réunion.
1959. La loi Debré régit l'organisation ainsi que le fonctionnement du privé : les enseignants y sont des agents publics rémunérés et inspectés par l'État. Le camp laïque déplore un texte «contraire à l'évolution historique de la nation» (serment de Vincennes, 19 juin 1960).
1977. Dans une décision du 23 novembre, le Conseil constitutionnel affirme la liberté d'enseignement comme un principe fondamental reconnu par les lois de la République. La loi Guermeur du 25 novembre accorde aux chefs d'établissements privés l'initiative du recrutement des enseignants.
1984. Le ministre de l'éducation nationale Alain Savary élabore un projet de loi de rapprochement des établissements publics et privés, qui doit concrétiser le «grand service public unifié et laïque de l'éducation nationale», prévu dans le programme du candidat François Mitterrand. Face aux pressions des partisans de l'école libre et après des manifestations d'ampleur, le projet est abandonné.
1993. Le ministre de l'éducation nationale François Bayrou entend permettre aux collectivités locales de financer le privé autant qu'elles le voudraient. Le 13 janvier 1994, le Conseil constitutionnel censure cette disposition : le financement du privé ne doit pas provoquer de rupture d'égalité au détriment du public.
2005. La loi Censi réaffirme le statut d'agent public des enseignants des établissements sous contrat.
2009. Aux termes de la loi Carle, une commune peut devoir financer l'école privée sous contrat d'une autre commune si ses résidents ont choisi d'y scolariser leurs enfants.
2018. La loi Gatel simplifie le régime d'ouverture des établissements scolaires privés hors contrat.
2019. La scolarisation obligatoire dès l'âge de 3 ans prévue par la loi Blanquer impose aux communes la prise en charge des dépenses de fonctionnement des maternelles privées.

Quand la droite choisit le nazisme

Installer, à titre de transition, Adolf Hitler et ses affidés au pouvoir pour mieux imposer aux Allemands un modèle libéral et autoritaire, tel fut le plan mis en œuvre par le centre et la droite au début des années 1930. On connaît la suite, moins les compromissions, les calculs d'apprentis sorciers et surtout les approximations du « bloc bourgeois », qui méritent aujourd'hui d'être rappelés.

PAR JOHANN CHAPOUTOT *

FRANZ VON PAPEN est un génie. C'est, du moins, ce que pensent l'intéressé et le bloc bourgeois qui le soutient dans sa quête de la « stabilité » par une union des droites, union enfin réalisée par la prestation de serment du gouvernement Hitler-Papen le 30 janvier 1933 à 11 h 15. Après deux élections législatives consécutives à deux dissolutions en 1932, ainsi qu'un scrutin présidentiel, la permanence du pouvoir exécutif semble assurée par une « concentration nationale » qui ne fait pas mystère de vouloir abolir la démocratie.

De fait, la constitution de ce gouvernement apparaît comme un coup de maître. Voilà bientôt trois ans que le « camp national » souhaite intégrer les nazis au gouvernement, et trois ans qu'ils refusent si Adolf Hitler n'est pas chancelier. Nommé chef du gouver-

nement le 4 juin 1932, Papen a multiplié les gestes de bonne volonté envers lui : il a demandé au président du Reich Paul von Hindenburg de dissoudre le Reichstag, il a réautorisé les sections d'assaut (SA) et les SS – deux décisions catastrophiques dès lors que les nazis, aux législatives du 31 juillet 1932, ont gagné 18 points (37 % des voix) et que les chemises brunes ont fait un carnage pendant la campagne électorale : cent morts pour le seul mois de juillet. De son propre aveu, Papen le dira dans un discours du 4 novembre 1932, il a tout cédé et concédé, sans obtenir de participation nazie à son gouvernement, en dépit de ce que faisaient miroiter Hitler et Hermann Göring. La droite traditionnelle commence à comprendre que les nazis ne sont pas des partenaires fiables et que leur rapport à la violence est problématique.

L'avenir sera libéral et propatronymal

AFFAIBLI par une seconde dissolution et des résultats lamentables qui, le 6 novembre 1932, réduisent le « centre bourgeois » à 10 % de l'électorat, lâché par une armée refusant de le suivre dans son projet de coup d'État, Papen a dû, le 3 décembre, laisser la chancellerie à Kurt von Schleicher. Le général, véritable marionnettiste de la droite allemande depuis 1930, d'abord tenté par l'alliance avec les nazis, a abandonné cette idée depuis la campagne violente de l'été : Schleicher, désireux d'intégrer les SA dans l'armée, a pris la mesure du danger que représente l'extrême droite pour la paix civile. Officier de bureau, particulièrement intelligent, Schleicher s'attelle alors à un projet de reconfiguration politique consistant à faire éclater le parti nazi, dont de nombreux hiérarques (le numéro deux, Gregor Strasser, le chef du groupe parlementaire, Wilhelm Frick) sont tentés par la participation gouvernementale autour d'un programme de droite sociale. Même par un ressentiment personnel féroce envers Schleicher et soutenu par des

* Historien. Auteur des *Irresponsables. Qui a porté Hitler au pouvoir ?*, Gallimard, Paris, 2025.

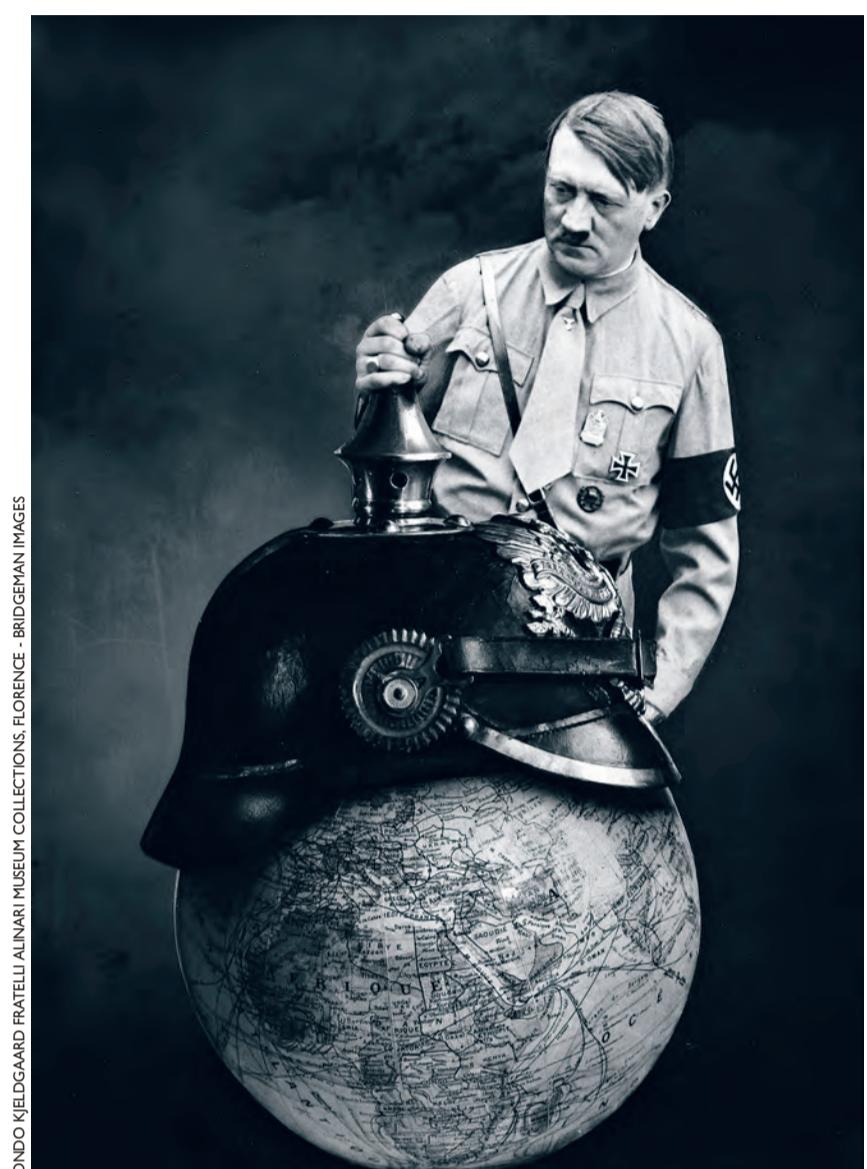
ment de douze membres est nommé, qui ne compte que trois nazis, dont le chancelier et un ministre sans portefeuille (1) !

Avec Papen vice-chancelier, ce sont quatre ministres du gouvernement formé le 4 juin précédent, le fameux « cabinet des barons », qui poursuivent l'aventure. Papen triomphe dans les salons berlinois : les nazis sont, selon les mots alors en vogue, « domestiqués » (*gezähmt*), « encadrés » (*eingerahmt*), et Hitler, « tellement acculé dans un coin de la pièce qu'il va couiner ».

Inspirée par une conception hydraulique de la politique, l'analyse semble无可避免的. Pour renforcer un « centre bourgeois » (*« bürgerliche Mitte »*), « libéral-autoritaire » – concept forgé par le juriste social-démocrate Hermann Heller (2) –, voire pour colmater une « droite bourgeoisie » (*« bürgerliche Rechte »*) qui perd son électorat, il faut capter à son profit les flux qui se dirigent vers l'extrême droite. L'entreprise paraît d'autant plus aisée que le parti nazi a essentiellement prospéré sur la désaffection à l'égard des partis de la droite libérale et nationale-conservatrice (3) et que, au fond, les droites partagent l'essentiel d'un corpus idéologique : nationalisme, conservatisme, darwinisme social, soutien aux élites traditionnelles comme aux politiques en faveur des entreprises qui ont remplacé, depuis l'été 1932, l'austérité. Les « Principes de la politique économique allemande » publiés à l'été 1932 par le docteur Hjalmar Schacht, idole des milieux économiques et rallié aux nazis depuis 1930, rassurent tout le monde : l'avenir sera libéral et propatronymal.

Papen et les libéraux autoritaires parlent la langue de l'extrême droite : fustiger les communistes, mais aussi les sociaux-démocrates, flétrir le « bolchevisme culturel » – cet épouvantail chimérique qui condense les paniques morales de la droite allemande et permet de vouer aux gémoines le féminisme, l'urbanisation, l'égalité des droits, l'homosexualité, la modernité artistique et littéraire, mais aussi la justice sociale, sans oublier le « cosmopolitisme » des « apatriides », car lorsque l'on s'appelle Franz Joseph Maria von Papen, Erbsälzer zu Werl und Neuwerk, on sait se tenir et ne pas glapir son antisémitisme comme ces malappris de la SA ou de l'hebdomadaire nazi *Der Stürmer*, tout en n'en pensant naturellement pas moins.

Le docteur ès lettres Joseph Goebbels, toujours très attentif aux mots, s'inquiète de cette proximité. Il note dans son journal : « Papen a parlé à la radio. Un discours qui vient de nos propres idées, de A à Z (4). » C'est fâcheux, voire alarmant, car le gouvernement libéral-autoritaire fait à peu près tout ce que les nazis exigent : une politique favorable au patronat (subventions, crédits d'impôt et dérégulation normative), un démantèlement de l'État-providence pour cause d'écono-



FONDO KJELDGAARD FRATELLI ALINARI MUSEUM COLLECTIONS FLORENCE - BRIDGEMAN IMAGES

MARINIS JACOB KJELDGAARD DIT MARINUS. –
« Rien que la Terre », photomontage, 1939

mies et de « réformes » et un affrontement direct avec la gauche là où elle est encore au pouvoir. Elle ne l'est plus au niveau du Reich depuis la démission du chancelier Hermann Müller, du Parti social-démocrate (SPD), au printemps 1930, mais elle gouverne encore en Prusse. Or, dans un État fédéral comme le Reich allemand, la Prusse revêt une importance singulière : c'est le plus grand des Länder (deux tiers du territoire et de la population de l'Allemagne), une force de police considérable (90 000 hommes) et une fonction publique qui est un bastion du « bolchevisme culturel », de la gauche, voire de la culture républicaine, tout simplement. On n'oublie pas que, en 1920, le putsch militaire de Wolfgang Kapp et du général Walther von Lüttwitz a échoué en raison d'une grève générale à Berlin. Le 20 juillet 1932, outrepassant manifestement les prérogatives du gouvernement central, le chancelier Papen fait signer à Hindenburg une ordonnance d'urgence qui dépose le gouvernement prussien – social-démocrate depuis 1919 quasi sans interruption. Papen devient *Reichskommissar für Preussen* (commissaire impérial de Prusse). Les ministres sont démis de leurs fonctions, la haute administration est vidée de ses éléments « antinationalistes », manu militari, car l'état d'urgence est proclamé et l'armée postée en faction dans la capitale.

Le ministre Göring édicte un permis de tuer

CET acte brutal impressionne les nazis, qui s'en alarment. Dans son journal, le docteur Goebbels note : « Nous sommes nombreux [au sommet du NSDAP] à avoir peur que ce gouvernement en fasse tant qu'il ne nous reste plus rien à faire. »

De fait, les libéraux autoritaires et nationaux-conservateurs qui composent la droite allemande partagent à peu près tout avec les nazis. Ils semblent qu'ils n'ont toutefois pas mesuré une chose : l'alliance avec l'extrême droite ne profite qu'à elle seule. Cela commence par les mots qui, lorsqu'ils lui sont empruntés, accréditent ses thèmes, ses thèses et ses obsessions. Cela se confirme dans la pratique : un *gentlemen's agreement* se trouve toujours trahi par des individualités politiques qui ont un rapport différent, radical, au pouvoir. Goebbels s'en fait l'analyste, qui commente avec étonnement la désinvolture avec laquelle la droite traditionnelle entre en commerce avec les nazis et les illusions dont elle se berce : « Imaginer que le Führer puisse être le vice-chancelier d'un cabinet de droite bourgeoise est trop grotesque pour que l'on prenne cette idée au sérieux. » Ce n'est pas là une simple question de préséance, mais bien d'existence, de rapport au monde et au temps. Goebbels se console, la nuit, en lisant la correspondance de Frédéric II de Prusse, et médite : « Frédéric le Grand a enduré une guerre sept ans durant. Il a perdu presque toute son armée à Kunersdorf (...) S'il avait lâché la

rampe et signé une paix honteuse, la Prusse ne serait jamais devenue une puissance mondiale. On fait de la politique avec du caractère plus qu'avec de la raison. Et le monde appartient au téméraire. Ce qu'il y a de grand chez le Führer, c'est qu'il poursuit un but unique avec une opiniâtreté constante, et qu'il est prêt à tout lui sacrifier. C'est ce qui le distingue de tous ces politiciens bourgeois qui prétendent pourtant vouloir la même chose que lui. »

Les nazis veulent tout, et ils ne donnent rien. « On ne leur rendra jamais le pouvoir. Ce sont nos cadavres qu'il faudra sortir de là », note Goebbels. On reste médusé que, instruits par ce précédent historique (mais le sont-ils vraiment ?), des irresponsables pensent aujourd'hui pouvoir investir le terrain de l'extrême droite, en disant que « c'est celui qu'ils préfèrent », reprennent, dans une défaite gramscienne évidente, ses thèmes et sa langue en pensant maîtriser une dynamique qui leur échappe totalement.

Après ce que les nazis appellent burlesquement leur « prise de pouvoir »

(1) Lire « Hitler, les dessous d'une prise de pouvoir », *Le Monde diplomatique*, août 2024.

(2) Carl Schmitt et Hermann Heller, *Du libéralisme autoritaire*, Zones, Paris, 2020.

(3) Le Parti populaire national allemand (DNVP), le Parti populaire (DVP), dans une moindre mesure le Zentrum et le Parti populaire bavarois (BVP).

(4) Joseph Goebbels, 28 août 1932, dans *Journal de Joseph Goebbels. 1923-1933*, Tallandier, Paris, 2006.

NOUVEAU HORS-SÉRIE

Comment les États-Unis, la Russie et la Chine se partagent le monde et le rendent plus dangereux. Les analyses de la presse étrangère.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Courrier international
Hors-série

LE NOUVEL ÂGE DES EMPIRES

Courrier international

UNE HISTOIRE OPPORTUNÉMENT OUBLIÉE

pour en finir avec la gauche

(*Machtergreifung*) et qui n'a été, en réalité, qu'une installation au pouvoir par les forces conservatrices et libérales, le principal artisan de cette seule victoire nazie, Papen, est peu à peu dépouillé de ses prérogatives. Son seul office exécutif est sa qualité de commissaire du Reich pour la Prusse, qu'il exerce comme chancelier du 20 juillet au 3 décembre 1932, puis qu'il a dû céder à son successeur Schleicher, et qu'il revêt de nouveau comme vice-chancelier du cabinet Hitler-Papen le 30 janvier 1933. À ce titre, il est le chef du gouvernement du Land de Prusse, de son administration et de sa puissante police. Il est cependant flanqué d'un encorbatchant compagnon, Göring, nommé ministre sans portefeuille du gouvernement Hitler-Papen, mais aussi ministre de l'intérieur de Prusse et vice-commissaire du Reich pour ce Land. Ces précisions peuvent paraître fastidieuses, mais elles sont décisives dans un édifice juridique qui demeure, à l'hiver 1933, fédéral : Göring n'est qu'un ministre sans ressort au niveau du Reich, quand il devient le « premier flic » de Prusse – la police est une compétence des Länder. Il sait faire de ce pouvoir le meilleur usage en nommant un juriste nazi, Rudolf Diels, chef de la police politique prussienne, qui sera érigée en Gestapo donc sous-traitée à la tutelle du préfet de police et directement subordonnée au ministre quelques semaines plus tard, le 26 avril.

En attendant, Göring prend un décret sur les règles de tir (*Schiesserslass*) le 17 février : contre les « agressions et actes terroristes des communistes », la police prussienne est invitée à ouvrir systématiquement le feu. Les bavures sont couvertes a priori : « Les fonctionnaires de police qui font usage de leur arme (...) sont protégés par mon autorité. » Pis, c'est la prudence policière qui est érigée en faute : « Quiconque se fourvoie dans une retenue erronée doit envisager des conséquences disciplinaires et administratives », car « tout fonctionnaire doit bien comprendre que négliger une mesure de répression est plus grave que n'importe quelle faute dans l'exercice de la violence légale ». Au-delà de la présomption d'innocence, le ministre Göring édicte donc un permis de tuer – tuer à gauche, car la police est invitée à s'abstenir de « toute attitude hostile envers les groupements nationaux (SA, SS, Casques d'acier) » et, au contraire, à cultiver la « meilleure entente » avec eux. Pour que les choses soient plus claires, le 22 février, Göring recrute 50 000 « policiers auxiliaires », qui portent les effectifs de la police prussienne à 140 000 hommes : ces *Hilfspolizisten* sont issus des rangs de la SA et de la SS, et paradent dans leurs uniformes bruns ou noirs, ornés d'un brassard blanc portant la mention « Hilfspolizei ». Dans les semaines qui suivent, cette décision est imitée par d'autres Länder, ce qui brouille les signes de l'autorité étatique dans l'espace public allemand : par la vertu d'un simple brassard, des membres d'une milice privée sont dotés de pouvoirs publics.

SA et SS se trouvent désormais libres d'exercer une terreur légale contre les communistes, les syndicalistes, les sociaux-démocrates et quiconque rencontre leur arbitraire. Pour cela, plu-

sieurs centaines de camps de concentration sauvages sont sommairement aménagés dans des entrepôts, des locaux désaffectés (une ancienne brasserie, à Oranienburg), voire des salles de cinéma (le Columbia-Haus, à Berlin-Tempelhof, par exemple). Les hommes de Göring font des ravages dans les rangs de la gauche. Ils empêchent le SPD comme le Parti communiste allemand (KPD) de faire campagne en vue des élections législatives du 5 mars.

Le 7 avril 1933, le même Göring remplace Papen comme commissaire du Reich en titre pour la Prusse. Autrement dit, le palais Borsig, siège de la vice-chancellerie du Reich, se vide de plus en plus de toute substance (5). Papen demeure toutefois en poste car il sert encore les objectifs des nouveaux maîtres de l'Allemagne. Catholique militant, ancien membre du Zentrum, il a toute sa part dans les conciliabules qui aboutissent au vote des pleins pouvoirs par le nouveau Reichstag le 23 mars 1933 : la majorité des deux tiers étant requise, le gouvernement Hitler-Papen ne peut se passer des voix du parti catholique du centre pour bénéficier d'une loi d'habilitation législative de quatre ans – soit la faculté de publier des décrets-lois et de gouverner sans Parlement. Le vice-chancelier Papen est au cœur des négociations avec

vagants du chef d'état-major de la SA. Désormais à la tête de presque trois millions d'hommes, Ernst Röhm se perçoit comme le véritable second dans le Reich. La Reichswehr ne va pas englober la SA, comme l'imaginait naguère Schleicher. C'est plutôt cette même SA qui va être garante de la seconde révolution nazie, qui tarde à venir, la révolution sociale. De telles ambitions épouvantent la droite et l'armée : elles pressent Hitler de désavouer Röhm.

Dans un discours tenu à l'université de Marbourg, le 18 juin 1934, Papen décide d'intervenir contre cette aile sociale du nazisme. Il y fustige le maximalisme social des plébiscites de la SA : l'alliance avec les nazis s'est plutôt faite sur le fondement de ce que répète Hitler au patronat depuis 1930 – maintien des hiérarchies sociales existantes, consensus sur les bas salaires, profits maximisés par le réarmement et les commandes publiques, destruction du « marxisme » et du « bolchevisme culturel », éradication des partis de gauche et des syndicats. Papen réclame avec hauteur qu'il y soit mis bon ordre et que l'on cesse de « bavarder sur la "deuxième vague" censéeachever la révolution » : « On parle beaucoup de nationalisations à venir. Avons-nous fait une révolution antimarxiste pour réaliser

aux socialistes et aux communistes, oui, renoncer aux garanties constitutionnelles protégeant les droits fondamentaux et créer une « rétention de protection » sans contrôle judiciaire en camp de concentration, bien sûr, mais pour la gauche et les gens de peu. Pour le reste, il est extravagant que la bourgeoisie ne puisse plus lire son feuilleton favori dans l'édition dominicale de la *Vossische Zeitung*.

La hiérarchie nazie est furieuse : le discours est saisi, sa reproduction interdite, son véritable rédacteur, Edgar Jung, arrêté. Dans une lettre à Hitler, Papen proteste de sa fidélité. Ce discours « a été tenu pour vous et pour la réussite de votre grande œuvre » : « Lorsque j'étais chancelier, j'ai bien vu que la renaissance de l'Allemagne n'était possible que par vous

et selon votre méthode, et c'est pourquoi j'ai aplani le chemin de l'union de toutes les forces véritablement nationales en votre faveur » (8). Ce compagnonnage de longue date se poursuit car, dans son discours, Papen se borne à combattre les « saboteurs de votre grande idée ».

La cristallisation d'un potentiel foyer de contestation autour du vice-chancelier décide la hiérarchie nazie à frapper de ce côté-là aussi : lors de la Nuit des longs couteaux, entre le 30 juin et le 3 juillet 1934, parmi les cent cinquante à deux cents personnes assassinées, l'écrasante majorité dans les rangs de la SA, sans doute quelques dizaines faisaient partie de ces hommes de droite qui pensaient avoir fait bonne affaire le 30 janvier 1933.

Hitler redoute un nouveau Sarajevo

Un an et demi plus tard, qu'en est-il de ceux qui ont installé les nazis à la chancellerie et permis le vote des pleins pouvoirs ? Schleicher, qui a inlassablement tenté de rallier le NSDAP à la « concentration nationale » des partis de droite avant de se ravisir à l'état et l'automne 1932, est mort. Le 30 juin 1934, peu après midi, il a été abattu chez lui

ment, il n'a plus accès à ses bureaux, scellés par la Gestapo. Dans la bagatelle de huit courriers adressés à Hitler – et demeurés sans réponse (9) –, il adresse « un mot de gratitude » à son chancelier pour les assassinats perpétrés, tout en déplorant la « saisie de ses dossiers » et l'atteinte à son « honneur » induite par sa détention provisoire et le meurtre de ses conseillers, se plaint du « caractère insupportable » de sa « situation », rêve de lui « serrer la main pour le merci », proteste de sa « loyauté » envers lui et son « œuvre pour l'Allemagne », déplore le « régime spécial » qui lui est imposé et imploré que « l'on mette fin à ce jeu indigne ».

La décision de l'épargner procède d'un raisonnement froidement utilitariste : Papen a bien servi, en convainquant les Hindenburg père et fils de nommer Hitler chancelier, en manœuvrant la droite et le centre pour qu'ils votent les pleins pouvoirs, en négociant et signant le Reichskonkordat avec le Vatican, et il peut encore admirablement servir. En juillet 1934, les événements d'Autriche le rendent indispensable. Un coup d'État nazi provoque l'assassinat du chancelier Engelbert Dollfuss avant d'échouer. Hitler redoute, épouvanté, un nouveau Sarajevo, vingt ans après l'assassinat de François-Ferdinand. Dépêcher à Vienne un excellent catholique, parfaitement introduit au Vatican et dans les élites conservatrices européennes, s'impose – et voilà Papen nommé ambassadeur du Reich en Autriche. Obstinent et servilement, il va œuvrer à la réussite de la politique de Hitler, négociant avec la dictature nationale-catholique de Kurt Schuschnigg l'asservissement progressif de Vienne, qui perd peu à peu la maîtrise de sa politique commerciale et étrangère avant l'annexion en mars 1938. Papen n'aura pas un mot de protestation contre l'assassinat de son collègue Wilhelm von Ketteler, retrouvé noyé dans le Danube au moment de l'Anschluss, et poursuit vaillamment sa destinée ancillaire comme ambassadeur du Reich en Turquie.

JOHANN CHAPOUTOT.

(5) Rainer Orth, *Der "Amtssitz der Opposition" ? Politik und Staatsumbaupläne im Büro des Stellvertreters des Reichskanzlers in den Jahren 1933-1934*, Böhlau, Cologne, 2016.

(6) Marie Levant, *Pacelli à Berlin. Le Vatican et l'Allemagne, de Weimar à Hitler (1919-1934)*, Presses universitaires de Rennes, 2019.

(7) Christian Ingrao, *Croire et détruire. Les intellectuels dans la machine de guerre SS*, Fayard, Paris, 2010. Cf. aussi *Libres d'obéir*, Gallimard, Paris, 2020.

(8) André Postert et Rainer Orth, « Franz von Papen an Adolf Hitler. Briefe im Sommer 1934 », *Vierteljahrshefte für Zeitgeschichte*, vol. 63, n° 2, Munich, 2015.

(9) Cités dans *Les Irresponsables. Qui a porté Hitler au pouvoir ?*, Gallimard, 2025.



MARINUS JACOB KJELDGAARD DIT MARINUS. – Sans titre, photomontage, 1940

le chef du Zentrum, Mgr Ludwig Kaas, qui se laisse (volontiers) convaincre en échange d'une promesse : Papen négocie avec le secrétaire d'État du Saint-Siège, Mgr Eugenio Pacelli, futur pape sous le nom de Pie XII, un Reichskonkordat – de fait, signé au Vatican le 20 juillet 1933. Le concordat était une ambition ancienne de Pacelli : ancien nonce pontifical en Bavière, il en avait conclu un avec Munich, mais, nommé ensuite à Berlin, n'avait pas pu le signer pour le Reich (6). La volonté vaticane rencontre l'emprise du catholique Papen, certes, mais aussi des nazis : signer un traité avec le plus ancien et le plus prestigieux des États du monde est une reconnaissance internationale précieuse, à laquelle contribue la célèbre photographie prise au Vatican et qui montre Pacelli présidant la signature, flanqué de Papen, Kaas, un haut fonctionnaire de l'intérieur (Rudolf Buttmann) et Giovanni Montini (futur Paul VI).

Mais le triomphe de l'été 1933 constitue le dernier acte politique important de Papen. Ses proches et les membres de son cabinet se voient refouler aux marges du gouvernement effectif du Reich, pris en main par les équipes de juristes et de hauts fonctionnaires nazis, cette deuxième et troisième ligne de dirigeants – bien formés, ambitieux, travailleurs (7) – que la droite traditionnelle, pour laquelle Hitler n'était qu'un parvenu histrionesque, n'avait pas vu venir. Dans l'entourage de Papen, on rumine des scénarios de révolution conservatrice, au besoin sans Hitler, car l'on s'inquiète des propos extra-

ser le programme du marxisme ? » Les problèmes sociaux doivent être réglés par la protection et la « responsabilisation de la propriété », non par l'« irresponsabilité de la collectivisation », la « razzia, le pillage » de la « socialisation ». Il faut mettre fin à ces fantasmes (qui n'existent que dans les paniques du patronat allemand de l'époque) ainsi qu'à « cette insurrection permanente des couches inférieures ». Hitler en est parfaitement convaincu. Treize jours plus tard, la Nuit des longs couteaux, le massacre de la hiérarchie de la SA, qui consacrera l'émancipation de la SS, qui lui était jusqu'alors subordonnée.

Entre deux persiflages contre Hitler et ses proches, le discours de Papen exprime également le mécontentement d'une bourgeoisie attachée à ses libertés individuelles, celles des « capacités » du xixe siècle. On doit tout de même être libre de lire, dire, écouter ce que l'on souhaite : il ne faut pas « nier l'esprit » et, bien au contraire, « se souvenir que tout ce qu'il y a de grand vient de l'esprit, en politique également ». Il est donc temps de mettre fin aux « attaques contre la sûreté et la liberté de la vie privée, que l'Allemand a conquises durant de longs siècles de rudes combats ». La liberté, qu'on se le dise, est un concept « originellement germanique ».

L'Allemagne a donc été engagée dans une voie imprévue, mal envisagée dans les calculs de la droite qui fait alliance avec les nazis : détruire la gauche, oui, rendre la vie impossible aux syndicalistes,

de plusieurs balles par six membres du Sicherheitsdienst (SD, service de sécurité). Son ami-ennemi Papen a échappé de peu au meurtre, grâce à la protection de Göring, qui l'a assigné à résidence, mais ses conseillers Jung et Herbert von Bose ont été tués par des membres de la SS – Bose dans son bureau de la vice-chancellerie et Jung dans un lieu non déterminé (son corps n'a jamais été retrouvé). Celui qui prospère est le plus inoffensif : Oskar von Hindenburg – dont le seul titre réel est d'être le fils de son père – a touché les abondants dividendes de son action décisive entre le 22 et le 30 janvier 1933 : l'État de Prusse et le Reich lui ont offert des terres et permis d'arrondir son copieux domaine de Neudeck, désormais presque entièrement exempté d'impôts. L'officier préposé au service de son père, se retrouve bombardé général après la mort de celui-ci, en août 1934 : dans un ultime service rendu à Hitler, il a déclaré, au cours d'un discours radiodiffusé, que le vieux maréchal voulait voir le Führer lui succéder à la présidence du Reich. Le magnat de la presse Alfred Hugenberg a, quant à lui, perdu son ministère un an plus tôt, dès juin 1933, ainsi que la totalité de son empire médiatique, cédé, à prix d'ami, à des agences de l'État. Désormais privé de tout moyen d'action politique, le vieux parrain de l'extrême droite allemande vaque paisiblement à ses mondanités de grand patron retraité.

Quant à Papen, il se trouve, au mois de juillet 1934, dans un improbable entre-deux : toujours membre du gouverne-

Calendrier des fêtes nationales

1er - 30 avril 2025

4 SÉNÉGAL	Fête de l'indépend.
17 SYRIE	Fête de l'indépend.
18 ZIMBABWE	Fête de l'indépend.
26 TANZANIE	Fête nationale
27 AFRIQUE DU SUD	Fête nationale
SIERRA LEONE	Fête de l'indépend.
TOGO	Fête de l'indépend.
PAYS-BAS	Fête nationale

DANS L'OCÉAN INDIEN, UN ÉCOSSYSTÈME EN DANGER

Ce grand herbier que l'on saccage

Des déserts aux fosses sous-marines, l'activité industrielle grignote peu à peu l'ensemble de la planète. Même les trésors écologiques les plus isolés n'y résistent pas. C'est le cas de Saya de Malha, un haut plateau marin situé au beau milieu de l'océan Indien. Un gigantesque écosystème, à la fois crucial et fragile, menacé tant par les chaluts que par les projets miniers.

PAR IAN URBINA *

PERSONNE ou presque n'en a jamais entendu parler, et pourtant c'est l'un des endroits les plus essentiels à la survie de notre planète. Immérité dans l'océan Indien entre l'île Maurice et les Seychelles, distant des côtes de plus de trois cents kilomètres, le banc de Saya de Malha, d'une superficie comparable à celle de la Suisse, compte parmi les plus grands herbiers marins du monde. On le qualifie parfois d'île invisible, car il fait partie d'un vaste plateau qui, par endroits, n'est recouvert que d'une dizaine de mètres d'eau.

Il y a plus de cinq siècles, des navigateurs portugais lui ont donné son nom : «jupe de maille» fait référence au tapis d'herbes qu'ils voyaient onduler sous la surface. Longtemps, ses variations imprévisibles de profondeur ont incité vaisseaux marchands et explorateurs à se tenir à bonne distance de cette contrée fantasmagorique, de celles que les cartes désignaient autrefois par les mots «*Hic sunt dracones*» (Ici se trouvent des dragons). On y croise aujourd'hui des créatures et des embarcations d'un tout autre acabit – des chasseurs d'ailerons de requin aux pêcheurs égarés, en passant par les chalutiers de fond, les navires d'extraction minière, les yachts de luxe et même les projets de villes flottantes pour libertariens en rupture de ban.

En 2012, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) a estimé que le banc de Saya de Malha pouvait prétendre à être inscrit au patrimoine mondial marin en raison de sa «*valeur universelle exceptionnelle*». De fait, les services écologiques qu'il nous procure sont colossaux. Poumon des océans, il représente l'un des plus vastes puits de carbone. Les herbiers marins absorbent le dioxyde de carbone (CO_2) par la pho-

tosynthèse et l'emmagent dans le sol et dans leurs racines, tout comme les arbres sur la terre ferme, mais à un rythme trente-cinq fois plus rapide. Parce qu'à eux seuls ils capturent un cinquième du carbone océanique, ils contribuent à lutter contre l'acidification des mers, qui menace les récifs coralliens et accélère l'érosion des littoraux.

Ces écosystèmes abritent par ailleurs une biodiversité inégalée. Des milliers d'espèces, dont beaucoup nous sont encore inconnues, dépendent d'eux pour leur survie. Tortues, baleines à bosse, baleines bleues et nombre d'animaux menacés d'extinction tels que les requins, les dugongs et les hippocampes y trouvent refuge, s'y nourrissent et s'y reproduisent. Les scientifiques ont démontré leur rôle crucial dans le nettoyage des eaux polluées. À l'heure où huit millions de tonnes de plastique par an, au bas mot, échouent dans l'océan, ils agissent à la manière de gigantesques filets au maillage serré pour attraper les microplastiques et les piéger dans le sédiment.

Parce qu'ils sont rares – on estime qu'ils ne recouvrent que 0,1 % des fonds océaniques –, les herbiers marins font toutefois figure d'*«écosystème oublié»*(1), comme le déplore M. Ronald Jumeau, ambassadeur des Seychelles pour les questions relatives au changement climatique. Cela se traduit par une protection bien moindre que dans d'autres zones du large : seules 26 % des prairies sous-marines répertoriées font partie d'aires protégées, contre 40 % des récifs coralliens et 43 % des mangroves. Depuis la fin du XIX^e siècle, la terre a perdu environ un tiers de ses herbiers marins, et leur surface continue de reculer de 7 % chaque année – soit l'équivalent d'un terrain de football toutes les demi-heures.

Fatale armada

LE 23 mai 2022, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté une résolution proclamant le 1^{er} mars Journée mondiale des herbiers marins. M. Mohan Pieris, représentant permanent du Sri Lanka – pays à l'origine du projet –, s'est félicité de ce pas *«important»* vers la protection de *«l'un des plus précieux écosystèmes marins au monde»*(2). Mais il y a souvent loin des discours aux actes : au moment même où M. Pieris s'exprimait à New York, des dizaines de navires de pêche battant pavillon sri-lankais s'affairaient, à quinze mille kilomètres de là, à ratisser le plus vaste des herbiers qu'il appellait à sauvegarder.

Car telle est la tragédie de Saya de Malha : principalement situé dans des eaux internationales qui échappent en grande partie aux réglementations, il est à la merci de pratiques de pêche industrielle qui menacent chaque jour un peu plus sa biodiversité. En 2015, une armada de plus de soixante-dix chalutiers de fond thaïlandais a déferlé dans la zone et traîné ses filets sur le plancher océanique pour capturer requins, anolis à grandes écaillles, comètes quiaquia, thons et autres thonidés. Autant de prises appelées à devenir de la farine de poisson riche en protéines, qui sert à nourrir les poulets, les cochons ou les poissons d'élevage.

* Journaliste, fondateur de la plate-forme d'enquêtes consacrée aux environnements marins The Outlaw Ocean Project, www.theoutlawocean.com, dont les éditeurs Austin Brush, Joe Galvin, Maya Martin et Susan Ryan ont contribué à la réalisation ainsi qu'à la rédaction de cette enquête.

Greenpeace a depuis décrit en détail les agissements de cette flotte hors la loi(3). Selon l'organisation environnementale, une trentaine de ces navires s'étaient rabattus sur la région après un durcissement de la répression en Indonésie et en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Un rapport du gouvernement thaïlandais publié en 2016 a déterminé qu'au moins vingt-quatre d'entre eux étaient coupables d'infractions, essentiellement pour usage de matériel sans permis. Le département thaïlandais de la pêche a par la suite publiquement confirmé qu'il n'exerçait aucun contrôle sur l'activité de ces bateaux.

En 2022, une expédition menée par l'institut Les Explorations de Monaco, avec le soutien des gouvernements des Seychelles et de l'île Maurice, a conclu que les dommages infligés à l'écosystème de Saya de Malha par ces pêcheurs illégaux étaient *«catastrophiques»*(4). Dans leur rapport, les scientifiques s'étonnaient que les autorités thaïlandaises aient laissé faire alors que tant de travaux de recherche mettent en évidence les dégâts causés par le chalutage de fond. Il pourrait, selon une étude de 2008, *«entraîner la destruction irréversible des herbiers marins et des biotopes coralliens ainsi que l'épuisement de certaines espèces»*(5). Était-ce *«pure négligence»*, se

SHEILA GIOLITTI. – « Untitled Conversation #24 » (Conversation sans titre n° 24), 2020

demandraient les chercheurs des Explorations de Monaco, ou bien une *«stratégie délibérée»* pour exploiter les ressources du banc avant l'adhésion de la Thaïlande à l'Accord relatif aux pêches dans le sud de l'océan Indien (APSOI), effective en 2017(6) ?

Les chalutiers thaïlandais ont poursuivi leurs visites annuelles à Saya de Malha après 2015, mais en nombre plus restreint. D'autres pays ont pris le relais. Sur les quelque 230 bateaux qui ont croisé dans ces eaux entre janvier 2021 et janvier 2024, plus de 100 étaient sri-lankais et péchaient au filet maillant – sorte de nappe rectangulaire attachée à des flotteurs et déployée verticalement dans l'eau. Le deuxième groupe en termes numériques (plus de 70) était constitué de thoniers taïwanais utilisant la technique de la palangre – une ligne qui peut être déroulée sur des dizaines de kilomètres et à laquelle sont fixés des hameçons, à intervalles réguliers.

Comment expliquer qu'aucune loi ni aucun traité ne protège ce fragile écosystème ? Il existe bien des instances internationales – les organisations régionales de gestion de la pêche (ORGPs) – chargées d'assurer l'exploitation durable des ressources halieutiques de haute mer dans leur périmètre respectif et habilitées, pour la plupart, à édicter des règles contraignantes. Mais les défenseurs des océans les jugent insuffisantes, d'abord parce que leurs directives ne s'imposent qu'aux pays signataires, ensuite parce qu'elles fonctionnent par consensus, ce qui les expose à de nombreuses pressions industrielles et politiques. Saya de Malha

est la triste illustration : il est régi par l'APSOI, que le Sri Lanka, d'où vient la majorité des navires qui dévastent la zone, n'a jamais ratifié.

Aux ravages de la surpêche s'ajoutent ceux causés par l'industrie minière, pour qui les fonds marins représentent la nouvelle frontière. Dans certaines régions, le plancher océanique recèle d'abondants gisements de métaux rares : des sulfures hydrothermaux, à proximité des cheminées hydrothermales, et des nodules polymétalliques, aussi surnommés «truffes de l'océan», qui contiennent des minéraux nécessaires à la fabrication des batteries pour smartphones et ordinateurs portables.

Le sale bilan des technologies «propres»

ET rien de tout cela n'est aisément réversible. En 2022, des scientifiques ont envoyé un drone sous-marin au large de Charleston, en Caroline du Sud, et découvert les traces encore visibles d'un test d'exploitation minière réalisé un demi-siècle plus tôt. Les intervalles entre les ornières étaient vides de tout nodule, mais aussi de toute vie animale. Au Japon, une étude parue en 2023 a révélé que, un an après une extraction expérimentale d'encroûtements cobaltifères, la concentration de poissons, de crustacés et de méduses dans les zones avoisinantes avait été divisée par deux.

Mais les appétits sont trop grands pour laisser espérer un ralentissement des projets. En 2020, la Banque mondiale a estimé qu'une augmentation de plus de 450 % de la production mondiale de graphite, de cobalt et de lithium serait nécessaire d'ici à 2050 pour satisfaire la demande de technologies énergétiques «propres». Certains acteurs, à l'image de la société d'exploration minière canadienne The Metals Company, ne cherchent même plus à jouer sur l'argument écologique et insistent plutôt sur les utilisations militaires, notamment pour la fabrication de missiles.

Quant aux voisins immédiats de Saya de Malha – les Seychelles et l'île Mau-

rice –, ils n'ont pas encore choisi leur camp. Si leurs gouvernements disent pour l'heure rester *«prudents»*(7), ils n'en multiplient pas moins les initiatives pour exploiter les richesses de leur sous-sol océanique. En 2021, Maurice a, en collaboration avec l'Union africaine et l'Agence norvégienne de coopération pour le développement (Norad), accueilli un séminaire sur les perspectives d'exploitation minière dans les eaux africaines. En septembre 2024, les autorités mauriciennes et seychelloises sont convenues d'un partenariat pour explorer les ressources pétrolières du plateau des Mascareignes, qu'elles gèrent conjointement.

(1)Ronald Jumeau, préface d'*«Out of the blue. The value of seagrasses to the environment and to people»*, Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), Nairobi, décembre 2020.

(2)Introduction to Sri Lanka sponsored resolution “World Seagrass Day” by ambassador Mohan Pieris, Assemblée générale des Nations unies, New York, 23 mai 2022.

(3)«Turn the tide. Human rights abuses and illegal fishing in Thailand's overseas fishing industry», 2018, www.greenpeace.org.

(4)«Indian Ocean Expedition», septembre 2022, www.monacoexplorations.org.

(5)Elena Vortsemena, «Saya de Malha Bank – An invisible island in the Indian Ocean. Geomorphology, oceanology, biology», novembre 2008, <https://lighthouse-foundation.org>.

(6)Accord signé en 2006 sous l'égide de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

(7)Salt Horizon, «Threat to the Saya de Malha bank from deep seabed mining», mémorandum adressé à l'auteur, 4 octobre 2024.

« Bien cordialement »

Le lundi 12 mars 2024 à 21 h 41 un message de trois lignes arrive dans la boîte mail d'Elsa Ragon, professeure de lettres certifiée, 37 ans, intolérante au gluten, ascendant Sagittaire.

« Bonjour,
Je suis en train de faire un point sur votre liste de lectures pour la 4^e B. Juste une petite interrogation sur Les Trois Mousquetaires. L'édition que vous recommandez est une version abrégée de cent pages, or vous la signalez dans la catégorie intégrale. Ne faudrait-il pas rectifier afin de dissiper la confusion ? Merci à vous.
Bien cordialement. »

Le message est signé Estelle Demongeot, mère de Marius Demongeot, élève au collège Robert-Badinter.

Dix ans plus tôt ce message n'aurait pas été possible. En 2014, le collège numérique ne fournissait pas encore aux parents les adresses mail professionnelles des enseignants, pratique devenue courante après que la période dite du Covid eut significativement intensifié l'activité distancielle de l'espèce humaine. De fait, le message d'Estelle Demongeot à Elsa Ragon offre un bon exemple de collaboration vertueuse entre un parent et un enseignant, l'un signalant une approximation sur la liste de lecture que l'autre n'aura qu'à rectifier d'un coup de clavier, pour le plus grand bénéfice de Marius, dont la réussite est leur préoccupation commune. Elsa Ragon devrait doublement se réjouir : de l'attention qu'une maman porte au contenu de ses cours, et de sa vigilance qui lui permet d'affiner sa séquence et la soulage d'une partie de la responsabilité pédagogique. La réussite de Marius est un coworking.

Or les quatre lignes cordialement ponctuées de Mme Demongeot ont plutôt l'effet de raidir Elsa Ragon sur le futon où elle est assise en tailleur, ordinateur sur les cuisses.

La crispation tient d'abord au caractère doublement intrusif de l'envoi. Intrusion dans sa soirée, et en pleine vision de l'épisode 4 saison 2 de *Succession* mis en pause pour lire le message – qu'elle aurait pu ignorer. Mais, malgré ses résolutions, Elsa n'arrive pas à ne pas lire dans la seconde les messages qui lui arrivent via la Californie. Intrusion dans son métier, surtout. Elsa conçoit la salle de classe comme un domaine réservé où mener son affaire à sa guise, forte des compétences professionnelles validées par concours ou par job dating. On n'explique pas un lavabo à un plombier, on n'explique pas la fraude fiscale à Jérôme Cahuzac, on n'explique pas l'enseignement à un enseignant.

Renseignée par son flair d'animal social et par quelques collègues politisés ou paranoïaques, ou les deux, Elsa subodore que le développement des interfaces numériques à l'usage des parents vise, sous prétexte de fluidité éducative, à mettre une pression sur les enseignants et introduire insidieusement une obligation de résultats que leur statut leur épargne. Le droit de regard des parents sur le travail des enseignants serait le cheval de Troie du marché pour pénétrer une forteresse sclérosée par sa routine fonctionnaire. D'où le fait qu'elle s'autorise souvent à ne pas répondre aux messages parentaux. Mais il suffit qu'un message sournois lui arrive pour que ses nerfs la trahissent. Les nerfs sont le carburant de l'activité numérique interrelationnelle. Tout à fait conscients que l'idéal serait de passer outre, ses doigts se précipitent sur le clavier. Au réveil elle le regrettera et à peine debout complétera sa réponse d'un post-scriptum différé et conciliant qu'une certaine dignité républicaine lui interdira de colorer d'une émoticône.

Possible aussi que sa crispation sur futon signale sa fragilité. Elsa déteste qu'on se mêle de sa pédagogie, non parce qu'elle est sûre de ses compétences mais parce qu'elle en doute, et que monte en elle d'année en année la sensation de faire de la merde. Elsa se crispe parce qu'il lui manque précisément la certitude du plombier, la certitude de l'artisan étayée de preuves matérielles de son savoir-faire : le plombier arrive, ça fuit dans la douche, il repart, ça ne fuit plus. Le prof arrive le matin au boulot, ça fuit, il repart à 17 heures, ça fuit encore, et il n'a tiré de sa journée qu'un goût acré d'impuissance qui s'exacerbe en sentiment d'incompétence, et c'est ce malaise que réveille le message coopératif d'Estelle. Ce malaise enseignant.

Il n'y a que la vérité qui vexe.

Pour le moins, Elsa perçoit dans le courrier électronique d'Estelle un sourd reproche. Sa question innocente ne l'est qu'à moitié. Estelle ne questionne pas, elle s'étonne. Elle ne s'étonne pas, elle déplore. Elle s'étonne comme une maîtresse de maison s'étonne d'un reliquat de miettes sur la moquette auprès de la femme de ménage après son coup d'aspirateur. Sous le vernis courtois de son libellé, Estelle s'étonne, déplore que la prof de français de son fils recommande la version abrégée et non intégrale des *Trois Mousquetaires*. Le fond de la pensée d'Estelle, reçue cinq sur cinq par les radars échaudés d'Elsa, est que la prof de français de la 4^e B manque d'ambition pour ses élèves et notamment pour Marius.

Elsa se souvient maintenant que lors de la réunion parents-profs de rentrée, Mme Demongeot était apparue soucieuse qu'on offre à Marius un programme de lectures à la hauteur de ses dispositions exceptionnelles. Or, faire lire des versions abrégées, n'est-ce pas niveler par le bas ? N'est-ce pas au fond se résigner, abdiquer, manquer à son devoir, rompre le contrat, trahir les parents, mentir sur la marchandise ?

Questions innocentes.

* Écrivain.

Dans « Psychologies » (à paraître le 4 avril aux Éditions Amsterdam), François Bégaudeau analyse les affects de la société bourgeoise : à partir de situations vécues ou fictives, l'écrivain entend saisir, en deçà de l'image que nous nous faisons de nous-mêmes, les pensées obscures qui nous traversent, les ressorts de nos actions. Bref, tout ce qui échappe au contrôle des individus et constitue leur part proprement sociale.

Par François Bégaudeau*



© MARIUS BUET - GALERIE POLARIS, PARIS

MARIUS BUET. – « Bras de fer », 2022

Si ce soir-là le soupçon s'insinue dans le cerveau d'Elsa au point de la détourner de sa série préférée, c'est parce qu'il touche juste. Oui, en un sens, Elsa a renoncé. Renoncé à faire lire à tous ses élèves les œuvres qu'elle choisit d'étudier, renoncé à sa mission de leur transmettre l'amour de la littérature, admis sa défaite devant TikTok. Au chapitre de l'autodépréciation, sport où Elsa excelle, il s'envisage que la microvexation procurée par le message du soir se rapporte au complexe d'infériorité de la destinataire par rapport à l'émettrice. C'est qu'Estelle est journaliste culturelle pour un magazine féminin. Journaliste n'impressionne pas Elsa ; culturelle non plus. Mais il est bien vrai qu'à son corps défendant la cote symbolique et trébuchante d'une journaliste l'intimide. Se présenter comme journaliste à des inconnus lui procurerait sans doute moins d'embarras qu'elle n'en ressent quand elle se présente comme prof, avec parfois un haussement d'épaules d'excuse ponctué d'un désolée mi-sérieux.

DÉSOLÉE pour quoi ? Désolée de quoi ? C'est flou. Mais lorsque Estelle et Elsa entrent en communication, la conjonction de l'aisance sociale de la première et de l'embarras social de l'autre donne à la seconde l'impression nette que la première la prend de haut. Pour le moins la domine.

Estelle s'inscrirait en faux contre cette impression. Elle protestera de son grand respect pour les enseignants, maltraités par leur tutelle alors qu'ils construisent le monde de demain. Mais ses tissus nerveux ont bien assimilé que, s'adressant à la prof de français, elle s'adresse à une inférieure. Une subalterne ? Une employée ? Une prestataire ? En un sens, la libérale Estelle rémunère la fonctionnaire Elsa via l'impôt, d'autant que le foyer Demongeot est sans doute parmi les plus imposables du collège. Situation qui dicte les termes du contrat tacite qui calibre le rapport entre une Estelle et une Elsa : nous, parents aisés, maintenons notre progéniture dans cet établissement public et donc déclassé à la stricte condition que l'offre pédagogique y soit digne de nous.

Sous ce rapport, le message policé d'Estelle peut se relire entre les lignes. Chère madame Ragon, vous comprendrez que s'il s'avère que les cours prodigués à Marius nous semblent en deçà de nos ambitions, s'il s'avère qu'il n'a droit qu'à une culture « abrégée », nous devrons, la mort dans l'âme, transcendant notre attachement viscéral à l'école publique, nous rendre à l'évidence qu'une scolarité au collège Sainte-Cécile lui serait plus profitable.

Elsa ne se le formule pas en des termes aussi clairs qu'en cette page où règne la clarté, mais sa sensibilité aiguisée par sa vulnérabilité socioprofessionnelle perçoit le parfum de chantage qui se dégage du mail bienveillant d'Estelle. Ce qu'elle ignore, et qui pourtant met au jour les ressorts profonds de l'initiative écrite d'Estelle, c'est la petite tempête traversée par la famille Demongeot depuis avril dernier.

En effet, le couple conjugal que forment Estelle et Arthur Demongeot, acteur de théâtre brillamment reconvertis dans le media-training d'élus et d'entrepreneurs, n'a pas survécu à la liaison de celui-ci avec une cliente adjointe à l'environnement dans une ville de la Petite Ceinture parisienne. En attendant un règlement juridique du contentieux sans retour déclenché par la découverte plus ou moins fortuite de *pics* compromettantes sur un écran quelconque, Arthur a loué un studio proche où il se garde de raconter à Estelle que l'élu municipale et de son cœur passe trois nuits par semaine, son corps contre son corps. Bien que les futurs ex-époux aient redoublé de sens des responsabilités pour que cette mauvaise passe affecte le moins possible

leurs garçons de 13 et 9 ans, il eût été miraculeux que les fréquentes disputes parentales des dernières semaines de cohabitation les laissent psychiquement indemnes. Ainsi, Estelle a pu observer que son aîné se renferme sur lui-même, sabote leurs rares échanges, n'émerge de sa chambre que pour les repas qu'il écoute, a cessé de lui faire écouter les instrus de rap qu'il bricole sur son PC. Estelle en conçoit peine et culpabilité. Ameline, sa red-chef des pages déco-design, lui certifie qu'elle n'a pas à se reprocher une situation subie, mais rien à faire le remords ronge Estelle. Un couple ça se réussit à deux, mais ça se rate aussi à deux, sanglote-t-elle, persuadée qu'Arthur n'aurait même pas remarqué l'existence de cette allumeuse d'Europe Écologie-Les Verts si son couple régulier lui avait donné pleine satisfaction. Au long de nuits sans sommeil, Estelle s'est repassé les années de cohabitation où sans doute elle n'a plus été force de proposition pour leurs week-ends, s'est absente trop souvent pour un salon de la céramique à Bruxelles.

PASSÉ quatre mois d'abattement médicamenteux, quelques lectures de dev-perso et une flopée de vidéos de psychologues ont donné à Estelle la force de rebondir. Elle a commencé par se recentrer. Sur l'essentiel. L'essentiel, c'est ses enfants – pour eux elle annulerait une fashion week. Hors de question qu'ils pâtissent d'une séparation dont ils ne sont pas plus coupables que de leur dentition impeccable. À la deuxième absence non justifiée de Jules au conservatoire, elle l'a emmené chez un psychologue pour ados. Après qu'une odeur de fumée est montée à ses narines dans la chambre mal aérée de Marius, elle a scellé un pacte de confiance avec lui : les cigarettes, on passe l'éponge, mais Estelle ne tolérera pas que Marius touche à d'autres substances avant le bac. Et s'il reconnaît avoir consommé une paire de fois sous l'influence de copains du club de hockey, on mettra cet impair sur le compte des tourments que lui causent les relations dégradées avec son père. Marius étant inscrit dans un collège où à défaut de profs stimulants il ne pourra compter que sur sa motivation, il ne s'agirait pas qu'une précoce dépendance au shit entraîne ce que le ronéopsychiatre Soufiane Gallagher appelleraient son chemin de réussite.

Cette enfilade de situations n'a fait que renforcer la résolution d'Estelle, a) de supprimer le petit joint qu'elle s'accorde chaque soir au coucheur, b) d'être plus présente pour ses enfants. Ce qui veut dire, b1) s'en remettre moins souvent à la commande de pizzas, fussent-elles végétariennes, b2) s'investir davantage dans leur parcours scolaire.

À la rentrée suivante, il ne lui manque que deux voix pour être élue déléguée de parents d'élèves. En janvier elle demande et obtient un jour supplémentaire de télétravail pour mieux contrôler les allées et venues de ses fils. Avant toute sortie au cinéma, elle vérifiera qu'ils ont fini leurs devoirs. Elle renégociera à la baisse les heures journalières de console, afin de privilégier ce que la pédonaturopathe Ingrid Viandaard appelle les moments de partage qui font famille. Elle examinerà longuement leurs bulletins, se portera volontaire pour accompagner une sortie au Musée de l'immigration avec la professeure d'histoire, intégrera un groupe WhatsApp créé par sept parents en réaction à la rumeur de suppression de la classe européenne, prendra rendez-vous avec les profs des matières importantes parmi lesquelles Elsa dont elle tâchera de ne pas relever les deux fautes d'accord durant l'entretien, regardera de près la liste des textes prévus pour la séquence « L'adaptation cinématographique sous la Révolution », s'étonnera de n'y voir figurer que la version abrégée des *Trois Mousquetaires*, s'assurera qu'il ne s'agit pas d'une erreur dans un mail envoyé un dimanche soir à l'intéressée que cette fausse question mettra dans un tel état de rage qu'elle répondra, par voie également électronique à 23 h 44, qu'elle serait la première à exiger une lecture intégrale du roman de Dumas si elle n'était pas certaine qu'aucun élève de la 4^e B n'est capable d'avaler un tel pavé, pas même le brillant Marius dont il serait peut-être temps d'observer qu'à rebours de ce que laisse croire son expertise dans la comédie scolaire, il ne lit presque pas, ne lit qu'utilise, ne lit qu'en vue des notes et du bulletin, cette pragmatique gestion de ses efforts dénotant une belle assimilation atavique de la science utilitariste de ses parents, merci de m'avoir lu, bien cordialement.



EUROPE	AMÉRIQUES	HISTOIRE
OSMAN KAVALA'NIN YEDI YILI. – Bir Dava Hikâyesi <i>İletişim, Istanbul, 2025, 272 pages, 224 livres turques.</i> Incarcéré depuis huit ans, l'homme d'affaires et mécène de la mémoire culturelle kurde et arménienne Osman Kavala n'a pas eu de vrai procès, les procureurs successifs ayant formulé des charges sans étayer le dossier. Il est notamment présenté comme la cheville ouvrière du mouvement protestataire du parc Gezi en mai 2013 et l'un des acteurs de la tentative de coup d'État du 15 juillet 2016 – sans doute pour mettre en garde ceux qui, comme lui, ont bravé le pouvoir et ses ramifications nationalistes. Ce recueil, le premier du genre, propose l'historique des poursuites jusqu'à la condamnation à la prison à perpétuité – toujours sans preuves –, des entretiens avec l'accusé et avec son épouse, et quatre contributions de juristes et de journalistes. En introduction, M. Ertuğrul Günay, ministre de la culture entre 2007 et 2013, affirme : « <i>Osman Kavala est devenu le martyr d'une période où la Turquie s'est éloignée de la démocratie et de l'Etat de droit, il en est le condamné emblématique.</i> » À travers lui, c'est le procès d'une classe sociale, la bourgeoisie progressiste et laïque, et d'un profil, celui de l'intellectuel cosmopolite, qui est instruit. TIMOUR MUHIDINE	SAMBA. Une année au cœur battant du carnaval de Rio. – Alma Guillermoprieto <i>Éditions Marchialy, Paris, 2024, 400 pages, 23 euros.</i> Mangueira est une favela du centre de Rio de Janeiro, mais c'est aussi le nom de l'une des plus anciennes et renommées écoles de samba de la mégapole. C'est de l'intérieur de cette institution, et de ce quartier, qu'Alma Guillermoprieto vit la préparation du carnaval annuel. Un récit aussi fiévreux que ces mois passés à la fabrication des costumes, à participer aux répétitions et à faire face aux problèmes de la favela comme les inondations et le narcotrafic. L'auteure jongle entre morceaux de vie quotidienne et analyses des transformations de la fête populaire à une époque, 1988, où débarquent sponsors et droits de télévision. Cette plongée dans la frénésie carioca est l'occasion de revenir sur l'histoire de l'événement, indissociable de celle des Afro-Brésiliens et de l'esclavage. Dans un pays où le mythe du métissage bienheureux a la peau dure, le carnaval célèbre des figures historiques souvent oubliées : Zumbi par exemple, chef de guerre du royaume des Palmares, fondé au XVII ^e siècle par des esclaves insurgés. NILS SABIN	VOYAGES D'AGRÉMENT ET CROISIÈRES SAVANTES. Les premières croisières en Méditerranée, de la fin du XIX ^e siècle à l'entre-deux-guerres. – Catherine Pinguet <i>Sorbonne Université Presses, Paris, 2024, 280 pages, 35 euros.</i> Richement illustrée (de photographies et documents provenant de la remarquable collection Pierre de Gigord), cette histoire des croisières en Méditerranée parrainées par la <i>Revue générale des sciences pures et appliquées</i> est aussi l'histoire du mythe grec et de son déclin lorsque le tourisme (élitiste puis de masse) déferle sur ce qui est considéré comme le lieu de naissance de la civilisation européenne. Catherine Pinguet, spécialiste de l'Empire ottoman, s'attache à rendre compte de ces voyageurs particuliers, vrais savants et archéologues amateurs, de leur humeur changeante et leurs ambitions intellectuelles, accompagnés de conférenciers, et qui ont laissé écrits et photographies suscités par leur voyage. Au cours des années 1920, c'est l'Egypte qui prend le relais et l'intérêt bascule vers les pyramides : le touriste peut alors nourrir d'autres nostalgies, en oubliant Athènes et Constantinople. T. M.
A F R I Q U E	L'AMÉRIQUE ÉCLATÉE. Plongée au cœur d'une nation en déliquescence. – Romuald Sciora <i>Armand Colin, Paris, 2025, 200 pages, 19,90 euros.</i> S'appuyant sur de longues enquêtes menées dans divers Etats américains, Romuald Sciora, essayiste franco-américain, décrit une Amérique plus divisée que jamais. Les inégalités n'ont fait que s'accroître : 20 % de la population vit dans la pauvreté. Le dialogue entre voisins est devenu plus difficile et le respect de l'adversaire politique tient à disparaître. Ces clivages alimentent, selon l'auteur, les volontés d'autonomie, voire de séparatisme, du fait de l'affaiblissement dans lequel semble engagé l'Etat fédéral. Ce pays, prédisait Sciora avant l'élection de M. Donald Trump, pourrait connaître à terme un régime autoritaire comme celui en place en Turquie. De fait, son retour à la Maison Blanche s'accompagne du remplacement de fonctionnaires par des partisans qui lui sont loyaux et d'une forte concentration des pouvoirs entre ses mains. Le contrôle plus strict de la presse ne manquera pas de suivre, et on peut craindre une accentuation du racisme, ainsi que l'instauration d'un nouvel ordre moral dans le système éducatif. EUGÈNE BERG	LES JACOBINS NOIRS. Toussaint Louverture et la Révolution de Saint-Domingue. – C.L.R. James <i>Éditions Amsterdam, Paris, 2024, 482 pages, 14 euros.</i> C'est en 1938 que paraît ce livre majeur et singulier, contant, sur un mode épique mais nourri par les archives françaises et britanniques, l'une des rares révoltes d'esclaves sinon la seule qui ait abouti, celle des « nègres » de Saint-Domingue. Une révolution menée par le « Spartacus noir », Toussaint Louverture, esclave jusqu'à ses 45 ans. Commencée en 1791, elle aboutira en 1804 à la création de la République d'Haïti, que Toussaint Louverture souhaite indépendante et non racialiste. Cyril Lionel Robert James, né dans la colonie britannique de Trinidad (1901) et mort à Londres (1989), dont l'action et la pensée ont eu une puissante influence, fut un grand essayiste, un militant anticolonialiste et anti-impérialiste. Il propose, au-delà de la relation de l'histoire d'Haïti, une analyse magistrale des rapports de races, de classes et de dominations qui ont abouti à cet événement considérable. Cette réédition, dans la traduction (1949) de Pierre Naville revue par Nicolas Vieillescazes, permet de mesurer l'importance de cet ouvrage de référence. ARNAUD DE MONTJOYE
PROCHE - ORIENT	LA CONDITION INTÉRIMAIRE. – Collectif <i>La Dispute, Paris, 2024, 168 pages, 16 euros.</i> « Marginalisés de la société salariale », les intérimaires sont deux fois plus exposés aux accidents du travail que les autres salariés, ce qui est lié aux secteurs d'activité où ils exercent (bâtiment et travaux publics, restauration, logistique). Ce livre-enquête, qui mêle témoignages et analyses socio-historiques, se présente également comme un bilan de cinquante ans d'intérim, « une forme d'emploi née hors de tout cadre juridique » et qui s'est institutionalisée progressivement. Comme le rappellent les auteurs, les recherches et les questions politiques à son sujet, nombreuses dans les années 1990 et 2000, période de sa banalisation, se font moins fréquentes. Pourtant, on dénombre plus de deux millions de personnes en mission de ce type. La « précarité institutionnalisée » et invisible « combine la fragilisation de l'emploi et la dégradation du travail ». Une « condition intérieure » point de départ d'une réflexion plus globale : « partir des problèmes de l'intérim pour mieux poser les enjeux pour l'ensemble de notre société salariale ». SELIM DERKAOUI	LE TEMPS DES RÉVOLTES. Une histoire en cartes postales des luttes sociales à la « Belle Époque ». – Anne Steiner <i>L'Échappée, Paris, 2024, 224 pages, 22 euros.</i> Grèves des boutonnieres de l'Oise, des carriers de Draveil, des viticulteurs du Languedoc... Le déroulement des mouvements sociaux de la « Belle Époque » est connu – mais les visages de leurs acteurs, les lieux et les ambiances ne le sont pas. C'est ce que donnent à voir les illustrations de ce livre, dont cette deuxième édition est enrichie de faits abordés par la sociologue dans <i>Le Goût de l'émeute</i> (L'Échappée, 2012). Le début du siècle est marqué par les luttes : mille grèves par an. Les classes prolétaires font face à la modernisation des moyens de production qu'impose le capitalisme. Dans le même temps, les cartes postales connaissent un âge d'or. Illustrant le concret des conflits, liant des récits tumultueux à des scènes figées – parfois reconstituées –, les photographies des événements qu'elles saisissent donnent corps à la conscience collective : elles permettent l'émergence d'une représentation concrète des luttes sociales, que le texte de la sociologue contextualise et précise. ALEXANDRE PERRAUT
POLITIQUE	MALHEUR À LA VILLE DONT LE PRINCE EST UN ENFANT. De Macron à Le Pen ? 2017-2024. – Jean-François Bayart <i>Karthala, Paris, 2024, 220 pages, 20 euros.</i> « Emmanuel Macron n'a-t-il pas déjà fini un second mandat qui n'a jamais commencé ? », s'interrogeait le politiste Jean-François Bayart lors des échéances consécutives à la mort de Nahel Merzouk, abattu par un policier en juin 2023, tandis que le président laissait « à sa principale (...) concurrente, Marine Le Pen, le monopole de la posture présidentielle ». Dans ce recueil de chroniques parues dans plusieurs médias, l'auteur analyse le « basculement de la France vers une révolution conservatrice » qui se traduit selon lui notamment par une surenchère identitaire et sécuritaire. Dans une approche socio-historique, Bayart étudie à travers diverses crises (« gilets jaunes », misé au pas de l'université, « gestion grotesque et guerrière de la pandémie ») comment ce qui peut apparaître comme une mouvance du bonapartisme conjugue la « nostalgie de l'Ancien Régime et la « start-up nation » ». NICOLAS APPELT	GÉOPOLITIQUE

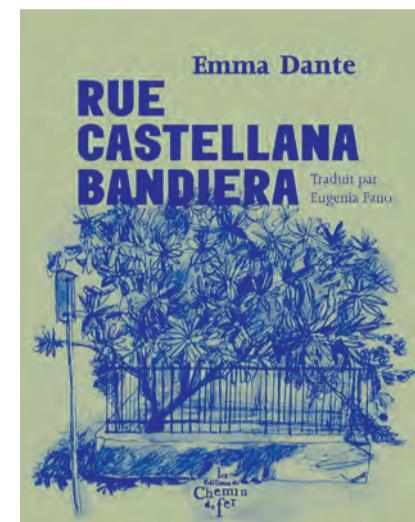


LITTÉRATURES

Dans la nuit de Palerme

Rue Castellana Bandiera
d'Emma Dante

Traduit de l'italien et du sicilien
par Eugenia Fano,
Les éditions du Chemin de fer,
Paris, 2024, 176 pages,
18,50 euros.



« C'EST le dernier dimanche du mois », un jour de sirocco où l'on étouffe. Rosa la Milanaise revient avec sa compagne dans la ville de sa jeunesse, Palerme, assister à un mariage. Une découverte pour son amie. Un retour sur le lieu de souvenirs refoulés pour elle.

Embarquée avec Clara dans une voiture de location, elle traverse la ville, se perd, s'énerve et finit par s'engager dans la via Castellana Bandiera, au beau milieu du quartier populaire du Nord, où l'on peut voir « un cercueil au milieu des poubelles », « des bouteilles en plastique soudées à l'asphalte, des déchets, des morceaux de verre, des roues de scooter, des personnes ». En face, Samira l'Albanaise. La ruelle est à double sens, mais si étroite que deux voitures ne peuvent pas s'y croiser. Là, en pleine chaleur, va se jouer pour Rosa comme pour Samira un épisode crucial de leurs vies. La situation est bloquée : l'une et l'autre décident de ne plus céder. Sur rien. Droit de passage inclus. Un duel sans bandidos, sinon deux femmes arrivées au bout de leur capacité de résistance. Ce dernier dimanche du mois, elles ont décidé de rejeter définitivement leurs soumissions respectives.

La Sicilienne Emma Dante est internationalement connue comme dramaturge et metteuse en scène de théâtre. Elle n'a écrit que ce seul roman (2008), qu'elle a porté à l'écran avec succès dans *Palerme* (2013, disponible en DVD chez Jour2Fête depuis 2014). Une situation, des flash-back, des seconds rôles, et deux femmes à bout de nerfs qui s'affrontent et affrontent leurs démons dans une ruelle de Palerme. Et c'est un tour de force qui encloit toute la violence de la société patriarcale. Rosa est une bourgeoisie « branchée », qui s'est élevée dans la hiérarchie sociale après avoir quitté la Sicile quand son père l'a chassée à cause de son homosexualité. Elle déteste les lesbiennes, et là, à Palerme, craint que sa liaison avec Clara ne s'achève. Samira est une vieille émigrée sans papiers ni avenir. Elle est partie d'Albanie après avoir été victime d'un père incestueux, la fille qui en est née a épousé un homme odieux, dont elle a eu trois enfants. Après la mort de cette enfant, Samira est restée dans cette famille hostile, et que l'on dirait sortie d'*Affreux, sales et méchants* (1976), le film d'Ettore Scola. « *La famille Calafiole, c'est un univers, une époque, une souffrance. Une maladie.* » À travers des dialogues hauts en couleur, de patois mêlés – dont la traductrice s'est adroitement tirée en optant pour un parallèle avec l'occitan –, Emma Dante décrit avec une grande subtilité la misère, sociale, sentimentale, sexuelle et culturelle. Le sordide le dispute au chaotique dans la verte langue qu'elle a mixée. Ce monde âpre ne laisse aucune place à l'individu. Reste l'exception du jeune Nicolas, le seul à être bouleversé par le destin de Samira, le seul apte à la comprendre parce qu'il est capable, lui, d'exprimer ce qu'il a dans le cœur. Illustré par Oana Lohan, *Rue Castellana Bandiera* est une réussite romanesque remarquable, polyphonique, bruyante, redoutable. Comme la misère, elle empêche durablement l'esprit.

ÉRIC DUSSERT.

De la guerre en zone grise

A LORS qu'est manifeste l'incapacité de la « communauté internationale » à conjurer les spectres de « guerres majeures », plusieurs spécialistes soulignent et analysent les modifications du champ militaire : distribution de la puissance, imprévisibilité des acteurs, facilité d'accès aux techniques d'armement et de communication, quasi-disparition de la dissuasion nucléaire comme facteur modérateur – et brouillage des limites entre guerre et paix, public et privé, armée et police... Ce brouillage crée une ambiguïté qui, pour Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, ancien directeur de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (Irsem) à Paris, si elle aide à déstabiliser l'adversaire, revient surtout à « arsenaliser » l'économie, l'énergie, la faim, la pêche, les réfugiés, l'information, le droit ou la santé : « Tout peut devenir une arme » (1). Comme le notaît naguère l'amiral Christophe Prazuck, l'état de « guerre permanente » ainsi créé fait le lit des stratégies hybrides, qui permettent d'« affaiblir durablement des économies, des États, des alliances : la théorie de la "victoire décisive" est remplacée par la pratique de la "souffrance interminable" » (2).

Ainsi vont les nombreuses guerres en zone grise, « sous le seuil » de l'affrontement direct, non assumées ni déclarées. La Russie ou la Chine, des puissances régio-

nales comme l'Iran, « y jouent de la difficulté à attribuer les responsabilités de manœuvres pourtant très offensives », relève le général Thierry Burkhard, chef d'état-major des armées françaises, pour qui « l'usage désinhibé et dorénavant volontaire de la force est devenu normal. Il supplante désormais le système du droit ». Finis le « confort opérationnel », la supériorité automatique dans les airs ou sur les mers. Vient le temps de la contestation dans les fonds marins, l'espace exo-atmosphérique, le cyberspace...

En quelques années, le domaine spatial, longtemps considéré comme un bien commun et un sanctuaire stratégique, est devenu un terrain de compétition. Les satellites, cibles potentielles, devraient être plus de cent mille à l'horizon 2030, notamment grâce au productivisme des nouveaux opérateurs privés américains. Plusieurs pays ont créé des commandements militaires de l'espace, et se proposent d'y développer une « défense active ». « La guerre du ciel est déclarée (3) », assure Xavier Pasco, directeur de la Fondation pour la recherche stratégique (FRS), qui s'inquiète du double danger de sa privatisation et de sa militarisation.

L'intelligence artificielle est également un nouvel horizon stratégique, souligne l'économiste

Claude Serfaty, spécialiste de l'armement, membre du conseil scientifique d'Attac (4). Elle améliore les performances des systèmes d'armes existants et la fiabilité de certaines tâches accomplies par les soldats. Déjà associée à d'autres technologies émergentes – l'informatique quantique, l'impression 3D ou les missiles hypersoniques –, elle le sera prochainement à la dissuasion nucléaire, dans le but de raccourcir les délais et de simplifier les chaînes de commandement. Avant d'intégrer le champ plus dangereux encore de la « décision autonome » ? « Les algorithmes produisent des résultats en partie non maîtrisés, au risque d'une imprévisibilité intrinsèque », s'inquiète Serfaty. Le risque de perte de contrôle humain semble assumé, notamment au Pentagone.

PHILIPPE LEYMARIE.

(1) Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, *Le Réveil stratégique. Essai sur la guerre permanente*, Seuil, Paris, 2024, 240 pages, 22 euros.

(2) Christophe Prazuck, « En deçà de la guerre, au-delà de la paix : les zones grises », *Revue Défense nationale*, n° 828, Paris, mars 2020.

(3) Xavier Pasco, *La Ruée vers l'espace. Nouveaux enjeux géopolitiques*, Tallandier, Paris, 2024, 368 pages, 20,90 euros.

(4) Claude Serfaty, *Un monde en guerres*, Textuel, Paris, 2024, 352 pages, 22,90 euros.



DU MONDE

Elon Musk et le moustique transgenre

L'Enfance du monde,
suivi de *La Science-Fiction capitaliste*
de Michel Nieva

Traduit de l'espagnol (Argentine)
par Sébastien Rutés,
Christian Bourgois,
Paris, 2024, 288 pages, 22 euros.



La science-fiction a souvent tenu le rôle de vigie surplombant du haut des siècles à venir les désastres en cours de notre monde. Le roman de Michel Nieva remplit d'autant plus cette mission qu'il est suivi d'une charge contre les grandes entreprises capitalistes de la tech américaine, prenant la forme d'un essai.

Argentine, XXIII^e siècle. Le volet fiction de l'ouvrage débute avec les souffrances d'un enfant au corps de moustique, harcelé par ses petits camarades. Dans le miroir, « son reflet ne faisait que confirmer ce qu'il avait toujours su : son corps n'était qu'immondice. Ruminant cette terrible certitude, l'enfant dengue se demandait si, non content d'être un monstre répugnant, il ne représenterait pas aussi un jour une menace mortelle ». Il s'agit là d'une version punk et futuriste du héros de *La Métamorphose*, de Franz Kafka. Achevant sa mue, il devient femelle, une moustique vengeraise piquant et aspirant le corps du chef de ses persécuteurs, dans une étreinte qui n'épargne rien au lecteur. Celle-ci découvre l'étendue de son pouvoir, et s'envole pour semer la panique à la Bourse, réalisant une « opération massacre » sur les traders. Une sorte de justice sociale en acte, puisque sa mère y travaillait comme « employée de surface », en butte au parfait mépris de ses employeurs. Va alors se déployer une parodique chanson de geste du futur, à l'humour débordant, qui donne naissance à un genre nouveau, le « gore satirisé »(1), dont les acteurs, outre le moustique justicier, sont également des enfants-monstres, mais dans un autre registre, « accros » à des jeux vidéo où se rejoue

la conquête du territoire argentin du XIX^e siècle. Quatre cents ans plus tard, le pays n'est plus qu'une guirlande d'îles à la température infernale et à la pollution effroyable, les « Caraïbes pampéennes », colonisé par la Grande-Bretagne, où subsistent quelques péninsules rendues artificiellement idylliques pour ultra-riches.

La seconde partie de l'ouvrage se veut « une critique politique de l'esthétisation technologique de l'accaparement capitaliste », pendant rationnel du monde foutraque de la fiction. Dénonçant les dominations d'Elon Musk et de ses semblables, Nieva analyse aussi le rôle de la science-fiction comme genre littéraire qui se voulait au service du progrès, pour certains de ses auteurs. Sa plume féroce n'épargne ni Jules Verne ni Arthur C. Clarke : « La science-fiction était une fiction spéculative dont les compagnies spatiales ont fait une fiction spéculatrice avec succès ». De ce réjouissant règlement de comptes, on retiendra aussi la curieuse pensée fictionnelle du responsable trotskiste argentin Juan Posadas, nouveau prophète désarmé et analyste de soucoupes volantes. Enlevé et enfiévré, cet ensemble, qui permet de découvrir Nieva, en conjuguant monde de la fiction et monde de la réflexion, conjugue nos plaisirs de lecteur.

BERNARD DAGUERRE.

(1) Selon la formule de Maria Laura Pérez Gras dans son article « Frontera interior, distopía punk y gore en la obra de Michel Nieva », *Cuarenta Naipes*, 5^e année, n° 9, Mar del Plata, décembre 2023.

ÉCOLOGIE

Les sorciers du climat

PEUT-ON volontairement modifier le climat à des fins politiques et économiques? Depuis les années 1970, des scientifiques s'y emploient à l'aide de technologies nouvelles : arbres artificiels, nuages « blanchis », miroirs réfléchissant le rayonnement solaire... Pour mieux en souligner les dangers, c'est cette géo-ingénierie climatique que décrivent Marine de Guglielmo Weber, chercheuse en environnement à l'Institut de recherches stratégiques de l'école militaire (Irsem), et le journaliste Rémi Noyon(1).

Guglielmo Weber rappelle par ailleurs que ces expériences ont commencé dès les années 1960, lorsque les États-Unis ont lancé au Vietnam l'opération secrète « Popeye », qui provoquait des pluies afin de ralentir les mouvements des combattants nord-vietnamiens(2). Aujourd'hui, de grandes

institutions scientifiques comme la Royal Society de Londres s'intéressent à ces techniques. Mais ce sont surtout les entreprises multinationales du pétrole et du numérique qui préconisent d'aller dans cette direction. Elles y voient le moyen de limiter le réchauffement climatique, tout en restant dans le cadre du système capitaliste. De la même manière, les ultra-riches y trouvent une raison de ne pas remettre en cause leur mode de vie et l'usage de leurs jets personnels.

Concrètement, les apprentis sorciers du climat envisagent plusieurs interventions humaines : capturer le dioxyde de carbone par des technologies d'atténuation (*abatement*), installer des miroirs dans l'espace pour dévier les rayons du soleil, « éclaircir » les nuages marins en injectant du sel dans la troposphère afin de refroidir l'atmosphère. Leur

imagination semble n'avoir aucune limite quand il s'agit de « tout changer pour que rien ne change ». Ils proposent ainsi de diminuer les rayonnements solaires en suscitant des nuages de poussière formant un « écran » protecteur pour la Terre, voire de créer un « anneau de poussière » autour de la planète pour la refroidir. Pourquoi dès lors ne pas stabiliser les glacières par des « techniques d'ancre », par l'utilisation de câbles ou de chaînes en acier ? Ou enfin « éclaircir » l'océan en épaisissant l'écume marine par l'adjonction de microbulles ? La tendance aux manipulations de toutes sortes est dénoncée par tous ceux qui critiquent le capitalisme débridé, à l'instar de Naomi Klein, qui déplore depuis les années 2000 la « montée d'un capitalisme de désastre »(3).

Ces techniques sont principalement conçues par des scientifiques américains comme l'astrophysicien Roger Angel, professeur à l'université d'Arizona, qui préconise ainsi de bloquer 1,8 % du rayonnement solaire grâce aux outils décrits plus haut. Il envisage même à cette fin de mettre en orbite un essaim de petits drones qui formeraient un parasol long de cent mille kilomètres, une technique très coûteuse et agressive pour l'atmosphère. Ces projets particulièrement perturbateurs de l'écosystème pourraient être payés en « financiarisant le vivant » (vente de forêts, création de banques de la biodiversité, de compensation d'émissions de gaz carbonique) et en captant de nombreuses aides publiques.

Face à ces menaces, les auteurs rappellent l'existence de la convention sur l'interdiction d'utiliser des techniques de modification de l'environnement à des fins militaires ou toutes autres fins hostiles (Enmod), adoptée par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU) en 1976 et entrée en vigueur en 1978. Ce traité, qui réunit 78 États, pourrait servir d'argument précieux aux défenseurs de l'environnement pour enjoindre aux gouvernements de tenir leurs engagements.

CHLOÉ MAUREL.

(1) Marine de Guglielmo Weber et Rémi Noyon, *Le Grand Retournement. Comment la géo-ingénierie inflige les politiques climatiques*, Les Liens qui libèrent, Paris, 2024, 240 pages, 20 euros.

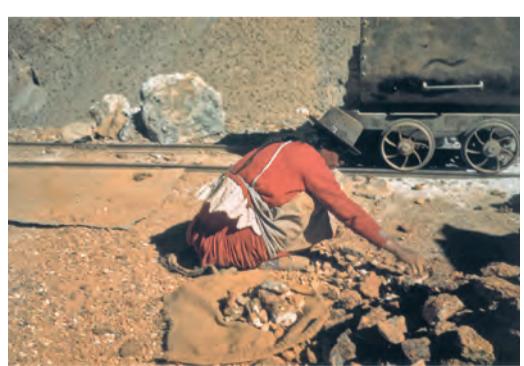
(2) Marine de Guglielmo Weber, *Géopolitique des nuages*, Bréal/Studyrama, Paris, 2025, 184 pages, 13,90 euros.

(3) Naomi Klein, *La Stratégie du choc. La montée d'un capitalisme de désastre*, Actes Sud, Arles, 2008, 590 pages.

PHOTOGRAPHIE

Sans détourner le regard

Dès la photographe Gisèle Freund (1908-2000), on connaît d'abord les portraits : le jeune André Malraux, cigarette au bec et cheveux au vent ; James Joyce ou Walter Benjamin, bâsicles de taupe sur le nez ; François Mitterrand dans la bibliothèque de l'Élysée... Mais son travail ne se résume pas à ces icônes. Née à Berlin, sociologue de formation, juive et antifasciste, exilée en 1933, Gisèle Freund ne pouvait se détourner du vaste monde, ni ignorer l'histoire en train de se faire(1). Au gré de ses tribulations personnelles, ou des commandes des grands magazines, elle immortalisa l'agitation sociale de l'Allemagne de Weimar, la détresse du monde ouvrier anglais frappé par la crise, la misère de peuples autochtones d'Amérique latine, le Mexique de Diego Rivera. Pionnière du photojournalisme, elle ne sépara jamais sa pratique d'une réflexion approfondie sur la photographie comme fait social – interrogant, dans ses essais comme dans ses photographies, les mutations historiques de l'image et du regard. Sans prétendre à l'exhaustivité, le catalogue d'une exposition récente permet de repartir l'œuvre de celle qui donnait à ses cadets ce conseil : « Passionnez-vous pour la destinée de l'homme sur



cette terre troublée, et faites de votre appareil un témoin de votre temps (2). »

ANTONY BURLAUD.

(1) Catalogue de l'exposition éponyme qui s'est tenue au Pavillon populaire de Montpellier : *Gisèle Freund, une écriture du regard*, Hazan, Paris, 2024, 144 pages, 24,95 euros.

(2) Gisèle Freund, *Le Monde et ma caméra*, Denoël, 2006 (1^{re} éd. : 1970), Paris, 264 pages, 23,35 euros.

IDÉES	ARTS
LE PAYSAGE SONORE. Le monde comme musique. – R. Murray Schafer <i>Wildproject</i> , Marseille, 2024, 412 pages, 20 euros.	LES MOTS DE JACQUES BREL. Dictionnaire poétique. – Gérard Saurat <i>Honoré Champion</i> , Paris, 2024, 480 pages, 28 euros.
Comment le son affecte-t-il nos existences ? Ce problème de la relation de l'humain avec son milieu sonore est au cœur des recherches du compositeur et théoricien canadien Raymond Murray Schafer. Paru en 1977, <i>Le Paysage sonore</i> – une notion qu'il invente – proposait, de façon innovante dans le domaine des sciences humaines, un état des lieux. Cette édition en poche montre qu'il n'a rien perdu de son intérêt à la fois scientifique, politique et poétique. En faisant intervenir les problématiques écologiques du côté du son, Schafer délimite et explore un champ de recherches qui reste peu considéré. Il suffit pourtant d'y prêter attention pour mesurer combien notre expérience du monde est envahie par les sons. Quels sont ceux que nous voulons conserver, multiplier, voire créer parce qu'ils enrichissent notre expérience sensible ? Et lesquels voulons-nous faire diminuer ? Ces questions sont l'objet de l' <i>«écologie sonore»</i> du compositeur.	Jacques Brel est un monument national, en Belgique comme en France. Il a suscité tellement d'écrits et de commentaires qu'il fallait de l'audace pour venir revisiter l'homme et son œuvre. C'est le défi que relève le linguiste Gérard Saurat dans ce dictionnaire poétique, organisé essentiellement à partir de cent cinquante chansons, et de quatre cents entrées. Ce lexique reprend aussi bien des mots fréquents que rares. « Arrogance », cité une seule fois dans l'œuvre, y côtoie « amour », formulé 150 fois dans toutes ses déclinaisons, heureuses ou malheureuses. Près de 3 400 vers ou citations, analysés et commentés, dont les sources sont données, et où l'on (re)découvre assurément l'univers existentiel de Brel. La forme dictionnaire permet un parcours buissonnier au lecteur qui se laissera guider par sa propre curiosité. Le regard admiratif et critique porté sur le poète et parolier est un bonheur, même si la succession des mots a parfois pour effet de faire apparaître quelques éléments que l'on avait voulu oublier, comme une forte misogynie.
LÉO FABIUS DARWINISME ET SCIENCES SOCIALES. L'œuvre de Patrick Tort. Analyses et entretiens. – Wonja Ebobisse, Georges Guille-Escuret, Marc Joly, Philippe Kernaleguen et Lilian Truchon <i>Honoré Champion</i> , coll. « Classiques », Paris, 2024, 320 pages, 19 euros.	MARINA DA SILVA COMPLETE STRING QUARTETS, VOL. 1, N° 1-5. – Dimitri Chostakovitch, Cuarteto Casals <i>Harmonia Mundi</i> , 2024, 2 CD, 18,99 euros.
Une rencontre directe (articles, entretiens) et indirecte avec le philosophe Patrick Tort permet d'étudier les apports de la pensée darwinienne aux sciences sociales. Tort s'inscrit dans un courant de pensée qui a « fait de la connaissance historique, scientifique et technique rassemblée et disponible l'arsenal encyclopédique d'une lutte intellectuelle émancipatrice ». Dans une prose savante et d'un abord complexe, c'est la doxa banale d'un darwinisme social falsifié qui est déconstruite. Loïc de lui appliquer les principes de l'évolution observés chez les espèces animales, Darwin pense que la sélection naturelle privilège comme avantages pour l'espèce humaine le développement des instincts sociaux et ses conséquences relationnelles et rationnelles. La sélection naturelle sélectionne ainsi la civilisation.	Alors que l'intérêt pour le répertoire soviétique (Mieczysław Weinberg, Alfred Schnittke, Nikolaï Miaskovsky...) s'intensifie, une nouvelle intégrale des quatuors à cordes de Dimitri Chostakovitch pourrait sembler opportuniste. Le Cuarteto Casals livre dans ce double disque une interprétation des cinq premiers qui parvient à convaincre de son intérêt, en s'inscrivant dans la lignée des interprétations marquantes parmi les plus récentes – quatuors Danel, Pavel Haas, Pacifica... Suspendant la traditionnelle opposition entre interprétations russes et occidentales, la lecture de ces partitions majeures du XX ^e siècle en offre des expressions nouvelles : la dramaturgie inhérente à la musique de Chostakovitch s'y révèle comme l'autre face d'une intimité à la fois profonde et fantasque. L'ordre chronologique de composition de ces quatuors retenu pour leur présentation priviliege également une approche historique – soulignée par le tableau de Kasimir Malevitch en pochette – qui a beaucoup innervé les interprétations récentes du compositeur russe. Le Cuarteto Casals apporte sa pierre à cet édifice.
ALEXANDRE DUCLOS L'ATTRAIT DE JEANNE D'ARC. – Maurice Darmon <i>Yellow Now, Crisnée</i> (Belgique), 2025, 112 pages, 14 euros.	PIERRE TENNE L'ATTRAIT DE JEANNE D'ARC. – Maurice Darmon

La figure de Jeanne d'Arc hante le cinéma, d'abord en France, avec Georges Méliès pour un court-métrage en 1900, et plus tard avec Carl Theodor Dreyer (*l'exemplaire Renée Falconetti*) et Robert Bresson (*Florence Delay*), aux États-Unis (*Cecil B. DeMille*, Otto Preminger, qui fait découvrir Jean Seberg), en Italie (*Roberto Rossellini* avec Ingrid Bergman), en Russie soviétique (*Gleb Panfilov* avec Inna Tchourikova), etc. Dans ce livre court mais si riche qu'il appelle relecture, Maurice Darmon revient sur plusieurs de ces incarnations de Jeanne d'Arc et déploie les causes contingentes de chacun de ses retours sur les écrans. La raison essentielle demeure qu'elle serait la « patronne de tous les artistes, du moins de ceux pour qui l'œuvre est l'unique raison de vivre ». Maurice Darmon retrouve par exemple dans celle de Jacques Rivette (*Jeanne la Pucelle*, 1994) les caractéristiques du cinéaste dont la foi déplace les montagnes de doutes et d'obstacles matériels qui se dressent face à lui. « Il y a que je sais ce que je dois faire », dit Jeanne (jouée par Sandrine Bonnaire) dans ce chef-d'œuvre, et que, parfois, je ne sais pas comment le faire. »

MEHDI BENALLAL
LES DÉMONS ET LES RÊVES DE JOSEF VON STERNBERG. – Jean Pavans

C'est un livre de grand style. Jean Pavans, justement reconnu pour ses traductions de Henry James et auteur déjà d'une élégante biographie de Marlene Dietrich, accorde la majesté de ses phrases à la magnificence du cinéma de Josef von Sternberg. Il décrit par le menu à la fois la beauté et les récits des films réalisés par un génie capable de manipuler « un système commercial pour tenter d'exerciser ses propres démons ». Il narre la vie, sur laquelle il semble incollable, d'un homme qui, fasciné par l'échec, rencontrera plus souvent qu'à son tour. Parmi les sept merveilles tournées avec Dietrich – « éruptions réciproques surgies du fond de leurs êtres respectifs » –, Pavans élit la dernière, *La Femme et le Pantin* (1935). Il distingue également le dernier film tout court, *Fièvre sur Anatahan* (1953), entièrement tourné au Japon et en japonais, à l'exception d'une voix off anglaise qui n'est autre que celle de Sternberg. Voix qu'on entend en continu dans un livre qui puise avec abondance dans les Mémoires du cinéaste et qui, sans toujours éviter l'emphase, entend moins dissiper qu'épouser les mythes entourant une œuvre précieuse entre toutes.

EMMANUEL BURDEAU

**ÉCOLOGIE****ÉTINCELLES ÉCOSOCIALISTES.** – Michael Löwy*Éditions Amsterdam, Paris, 2024, 218 pages, 18 euros.*

Le philosophe Michael Löwy, grand lecteur de Walter Benjamin et ardent déchiffreur du romantisme révolutionnaire, entreprend de définir la spécificité de l'écosocialisme, en en rappelant la genèse et les enjeux. À l'opposé de tout ripolinage vert, ce mouvement, proche des écoféministes ou de la «bonne vie» indigène, ne fait pas dans le compromis fallacieux, et pose que pour éviter le changement du climat, il faut changer radicalement, le système. C'est là une «utopie concrète», dont les précurseurs ou les rêveurs vont de Thomas More à Gustav Landauer, d'Ernst Bloch à Chico Mendes en passant par Benjamin, qui implique la rupture avec le capitalisme, l'appropriation collective des moyens de production, une planification démocratique... Il s'agit ici non seulement de sauver l'environnement, mais d'aller vers «un communisme solaire». Un «Éco-Décalogue» assez réjouissant prolonge l'analyse (*Tu n'opposeras jamais le social et l'écologique*). Étincelles des surréalistes aspirant à une réconciliation avec la nature, bifurcation vers les actions à mener: l'avenir reste ouvert.

EVELYNE PIEILLER

BIOGRAPHIE**JOURNAL 1945-1951.** – Hélène Hoppenot*Éditions Claire Paulhan, Paris, 2024, 488 pages, 36 euros.*

Femme de diplomate, très liée aux milieux artistiques de l'entre-deux-guerres, photographe à ses heures, Hélène Hoppenot a tenu son journal sans désemparer. Ce quatrième volume, toujours impeccamment édité, couvre l'immédiat après-guerre. Henri Hoppenot est alors ambassadeur de France à Berne, place diplomatique secondaire mais poste d'observation privilégié, au cœur d'une Europe exténuée par le conflit mondial. Préoccupée par la carrière de son époux, les intrigues du Quai d'Orsay et la vie de l'ambassade (terne, mais rehaussee par la présence, au sein du personnel, d'Henri Guillemin et du jeune Romain Gary), elle n'en oublie pas pour autant la marche du monde. Elle enregistre les soubresauts de la IV^e République et les débuts de la guerre froide. Elle s'irrite de voir quelques dignitaires vichystes réfugiés sur les bords du Léman, s'inquiète de «l'emprise américaine sur la France», regrette la division du monde en deux blocs... On croise Paul Claudel, André Gide, Darius Milhaud, Louis Aragon, Jean-Paul Sartre, Georges Bernanos, Marcel Duchamp, Winston Churchill... Une constellation, captée par l'œil d'une diariste sage.

ANTONY BURLAUD

DVD**LE RÊVE DE FANNY.** – Jean-Christophe Yu*Wallonie Image Production, 2024, 116 minutes, 17 euros.*

À partir d'archives familiales, un cinéaste sexagénaire se retourne vers ses ascendans et leurs combats. Son grand-père, le Liégeois Paul Renotte, un peintre abstrait, fut l'un des dirigeants de la Résistance belge. Jeanne Massart, son épouse, également résistante, a été arrêtée en juillet 1943 à Bruxelles, puis déportée à Ravensbrück et à Mauthausen. Après sa libération en 1945, elle devient une pionnière de la lutte pour l'accouchement sans douleur. Leur fille Fanny, la mère du cinéaste, morte à 32 ans, était riche de leurs engagements et de leurs espoirs. La qualité de ce film est qu'il n'a rien d'une épopee. Mais il recoupe des milliers d'expériences à peu près similaires – sur trois générations, celles d'un certain militarisme au nom du progrès universel. Jean-Christophe Yu laisse entendre que la quatrième génération ne pourra s'empêcher, à son tour, de rêver. Au risque, elle aussi, de connaître des désillusions. Et de persévérer malgré tout. Dans la confusion actuelle, les jeunes gens pourraient tirer profit de voir et discuter ce qui n'est pas une vague leçon d'histoire.

LIONEL RICHARD

FILM**SONGE.** – Rashid Masharawi

79 minutes, en salles le 2 avril.

Sous les yeux cisjordaniens, les oiseaux ignorent les check-points, ce qui ne laisse pas indifférent Sami, 12 ans. Son père est dans les geôles israéliennes depuis de longues années, et lui rendre visite lui est interdit. À son grand désespoir, son pigeon voyageur, pourtant bagué, s'est envolé. Il décide de le retrouver. Au long d'un road-movie intense et politique, partant du camp palestinien de Qalandia, où il vit, jusqu'à Haïfa, en passant par Bethléem et Jérusalem, Sami, accompagné de son oncle et de sa cousine, va chercher l'oiseau, et essayer les humiliations des contrôles, les attentes interminables, le soupçon permanent et ses conséquences absurdes. Ce parcours, poétique, s'apparente à une quête qu'on pourrait qualifier d'existantielle, une manière d'inventer l'espoir, malgré et contre ce monde. Le cinéaste, lui-même né dans un camp de réfugiés palestiniens, a piloté le projet de *From Ground Zéro*, œuvre chorale composée de courts-métrages de quelques minutes chacun, de vingt-deux artistes originaires de Gaza, tournés après le 7 octobre 2023. Car le réalisateur entend le prouver: la guerre ne saurait arrêter la création.

JOËL PLANTEL

MUSIQUE

Une mélopée des ombres

« **B**LUES GREC», « cousin du fado », il reste difficile de définir le rébétiko. Une petite anthologie offre une introduction à ces chansons urbaines du premier XX^e siècle (1). Issu du peuple, le rébétiko célébre l'amertume de l'amour, les douceurs du haschich et les *manguès*, ces «mecs», ces «durs», jamais loin du coup de couteau. Les traductions gouailleuses de Nicolas Pallier sonnent très juste même si son enthousiasme le conduit parfois à préférer l'esprit à la lettre. Une préface de l'écrivain Michel Groden et la postface de musicologues grecs présentent le rébétiko comme fruit de très nombreuses influences : traditions paysanne et byzantine, complaintes de prison, traces instrumentales turques et arabes, sonorités italiennes... En somme, une musique méditerranéenne ouverte à tous les vents, à l'image du Pirée. Le rébétiko émerge de ce port interlope où le lumpenprolétariat fréquente plus volontiers les fumoirs clandestins que les conservatoires. Cette image est vraie mais elle a fini par devenir un cliché ambigu sur la «musique des bas-fonds». Les textes réunis ici affinent ces représentations en rappelant par exemple le rôle décisif de l'industrie du disque dans la popularisation du genre. La bourgeoisie des années 1920 voyait pourtant d'un mauvais œil cette musique peu comme il faut, tandis que la gauche dénonçait sa prétendue absence de politicisation. Cela n'empêcha pas le rébétiko de s'imposer dans les années 1930 et 1950. Sans doute était-il l'expression d'une Grèce à la croisée des mondes.

Pour se faire une idée de ce qui tramait ces mélopées de l'ombre, rien ne vaut l'autobiographie de Markos Vamvakaris (2). Né en 1905 dans une famille pauvre, il est originaire de la singulière communauté catholique de l'île de Syros. Il y fait mille métiers, de la contrebande et un peu de prison, émigré au Pirée où il devient débardeur sur les docks avant de travailler dans les abattoirs. S'il écrivait des chansons depuis ses 14 ans, le tournant décisif se situe vers 1925, quand l'écorcheur va passer des couteaux au bouzouki, fameuse mandoline grecque au long manche. À partir de ce moment, jouer devient, avec le haschich, toute sa vie. Moyen d'alléger son âme et de raconter

une condition, intime et sociale, le rébétiko est une nécessité vitale plus qu'une carrière. Sans le rechercher, Vamvakaris rencontre le succès dans les années 1930. Il sort ainsi de la pauvreté, ce qui ne le détourne pas de ses camarades artisans et ouvriers pour lesquels chanter et jouer faisait partie de la vie courante.

Autant parlée qu'écrite, cette autobiographie tout en rugosités évoque un monde tour à tour sordide et féerique, passant du quotidien ouvrier aux tournées dans les îles, des succès fou dans les tavernes à la déchéance. Le texte entrecoupé de chansons est bien souvent la confession pénitentielle d'une existence «pleine de coups torrides». Le spleen d'une Égée en noir et blanc y est sauvé par la roublardise hâbleuse de l'artiste sûr de son talent, qui, catholique grec, revendiquait avec fierté son «âme de derviche». Oublié après la guerre, il fut redécouvert dans les années 1960 par des étudiants enthousiastes, juste avant de mourir en 1972 sur son île natale. À la lecture, le personnage semble condenser toutes les peines, les beautés et les violences de sa musique – elles font de lui un «homme rébétiko».

ULYSSE BARATIN

(1) *Rébétiko. Chants grecs des bas-fonds*, Aiora, Athènes, 2024, 200 pages, 19 euros, édition bilingue français-grec; sur ce sujet, lire aussi Copelia Mainardi, «Rébétiko, le chant des âmes grecques», *Le Monde diplomatique*, octobre 2023.

(2) *Moi, Markos*, traduit du grec par Nicolas Pallier, Les Fondeurs de Briques, Saint-Sulpice-la-Pointe, 2024, 320 pages, 25 euros, accompagné d'un CD de 12 titres.

IDÉES

La pensée décoloniale, extensions

« **L**a plupart des mondes vivent sous une occupation ontologique », affirme l'anthropologue colombien Arturo Escobar (1). À l'Occident, fait d'un seul monde, «notion aussi impérialiste et coloniale que séduisante», il oppose le «pluriwers», un ensemble de mondes imbriqués les uns dans les autres, même si les rapports de forces entre eux sont inégaux.

« Nous croyons souvent que le savoir des hommes, des Blancs, des Euro-Américains et des Euro-Latin-Américains est supérieur à celui des autres groupes sociaux. » Mais, après une phase d'arrogance liée à sa foi «dans la modernité, le progrès et la globalisation», la forme hégémonique de l'euro-modernité capitaliste – rationaliste, libérale, sécularisée, hétéro-patriarcale et raciste – est entrée en crise. « N'est-il pas plus sensé de travailler à revitaliser et à recréer les traditions que de s'obstiner à implanter la modernité sur toute la planète? » En se mobilisant contre les assauts du «développementisme» et de l'«extractivisme», les peuples en mouvement et les communautés ethno-territoriales constituaient l'avant-garde de la réflexion sur une nécessaire transition.

Ethnologique, l'approche d'Escobar s'inspire également du courant de pensée décolonial, fondé au début des années 2000 par le Péruvien Aníbal Quijano, les Argentins Enrique Dussell et Walter Mignolo. Tous prétendent réfléchir «depuis le côté obscur de l'histoire» et incarner le point de vue des «subalternes». Le philosophe français Jean-Christophe Goddard soumet ainsi «la politique écocidaire et les philosophies racistes de l'Europe aux analyses des activistes, écrivains et théoriciens du Sud global» (2). Partant de l'idée qu'il ne s'est rien produit de nouveau depuis les premiers actes de l'ordre colonial atlantique, il considère que «le génocide se poursuit».

Survolant Suriname et Gabon, Guyane française et Nouvelle-Guinée, l'ouvrage est érudit. Et le propos rude. «Les Blancs sont d'abord une minorité d'hommes et de femmes retranchés en marge de l'humanité (...).» L'évangélisation en prend sans surprise pour son grade. La philosophie – de Platon à René Descartes, d'Emmanuel Kant à Friedrich

Nietzsche, sans oublier Baruch Spinoza – «apparaît non seulement comme une allégorie de la supériorité du vainqueur, mais aussi en tant que facteur concret de domination et d'humiliation». Rien n'a changé. «C'est toujours pour contrer la menace du «répli communautaire» qu'on envoie les colonisés à l'école, dans ces zones de colonisation intérieure que sont les banlieues françaises.» Comme le disait l'écrivain congolais Sony Labou Tansi, «la craie (du tableau noir) est raciste».

À mesure qu'il se développait ont fleuri – venues le plus souvent de la droite et de l'extrême droite – des critiques caricaturales du courant décolonial. Celles que portent dans leur ouvrage six intellectuels s'inscrivant dans la tradition marxiste latino-américaine s'en démarquent très clairement. Elles sont riches et stimulantes (3). Sans aucunement prendre leurs distances vis-à-vis du nécessaire combat contre le racisme, le colonialisme et l'impérialisme, ils mettent en garde : l'attention accordée par les décoloniaux «aux identités, aux spécificités culturelles et aux «comovisions» les conduit à essentialiser et à idéaliser les cultures indigènes et les peuples «non blancs», dans ce qui en vient à ressembler à une simple inversion de l'ethnocentrisme d'origine européenne». Réfutant l'idée que tout espace de débat critique doit se réduire à une opposition entre «le bourreau et la victime», ils affirment : «Nous croyons à la valeur universelle de la réflexion, au multilatéralisme de la connaissance, au dialogue sans frontières et au métissage des traditions intellectuelles.» Avant d'appeler à la pensée de Frantz Fanon : «Le Blanc est enfermé dans sa blancheur. Le Noir dans sa noirceur. (...) Pour nous, celui qui adore les nègres est aussi «malade» que celui qui les exècre.»

MAURICE LEMOINE

(1) Arturo Escobar, *Un autre possible est possible*, Zulma-Jimsaan, Paris-Dakar, 2024, 368 pages, 22,50 euros.

(2) Jean-Christophe Goddard, *Ce sont d'autres gens. Contre-anthropologies décoloniales du monde blanc*, Wildproject, Marseille, 2024, 264 pages, 22 euros.

(3) Collectif, *Critique de la raison décoloniale. Sur une contre-révolution intellectuelle*, L'Echappée, Paris, 2024, 256 pages, 19 euros.

REVUES

□ **FOREIGN AFFAIRS.** En quoi la vision de l'ordre international du président Donald Trump s'oppose-t-elle à celle de ses prédécesseurs et à celle de l'Union européenne? Comment exerce-t-il la puissance américaine? M. Joseph Biden et la fin de l'illusion post-néolibérale. (Vol. 104, n° 2, mars-avril, bimestriel, 80,95 dollars par an. — New York, États-Unis.)

□ **THE NEW YORK REVIEW OF BOOKS.** Comment le Pentagone et la Silicon Valley transforment l'avenir de la guerre; le roman de Gabriel García Marquez *Cent Ans de solitude* survira même à son adaptation par Netflix en série de seize épisodes; historiens chinois contre l'histoire officielle. (Vol. LXXII, n° 3, 27 février, bimensuel, 9,95 dollars. — New York, États-Unis.)

□ **HARPER'S.** L'internationalisme libéral-progressiste est mort dans les ruines de Gaza et de Beyrouth; guerre de M. Trump contre la fonction publique; symphonies du nouveau monde, l'avenir de la musique. (Vol. 350, n° 2098, mars, mensuel, 7,99 dollars. — New York, États-Unis.)

□ **THE DIPLOMAT.** Comment la France déploie son (unique) porte-avions, le *Charles de Gaulle*, dans la région dite «Indo-Pacifique», une première. Ne *Zha 2*, un film d'animation chinois porté par une vague nationaliste sur les réseaux sociaux. (N° 124, mars, mensuel, 30 dollars par an. — Washington, DC, États-Unis.)

□ **AMERICAN AFFAIRS.** Wolfgang Streeck sur les forces centrifuges et centripètes qui traversent l'Union européenne; Henry M. J. Tonks sur les ressorts profonds de la défaite des démocrates à la présidentielle américaine de 2024. (Vol. IX, n° 1, printemps, trimestriel, 12 dollars. — Boston, États-Unis.)

□ **THE NATION.** D'ici à la fin de son second mandat, le président Trump aura-t-il nommé (à vie) plus de la moitié des neuf juges de la Cour suprême? Le Mexique reste à gauche. Et le Parti démocrate américain reste sous la coupe du clan Clinton. (Vol. 320, n° 3, mars, mensuel, 12,95 dollars. — New York, États-Unis.)

□ **MONTHLY REVIEW.** Selon John Bellamy Foster, en ignorant largement les travaux d'économie politique, le marxisme occidental tel que défini par Perry Anderson s'est éloigné des notions de classe et d'impérialisme. Et donc de l'idée même de lutte. (Vol. 76, n° 10, mars, mensuel, 4,50 euros. — New York, États-Unis.)

□ **HARVARD BUSINESS REVIEW.** Innover en ayant recours à des idées anciennes; le génie stratégique de Taylor Swift; le secret de la négociation entre personnes de cultures différentes. (Vol. 103, n° 2, mars-avril, bimestriel, 165 dollars par an. — Boston, États-Unis.)

□ **RUSSIA IN GLOBAL AFFAIRS.** Emmanuel Todd critique la prétension des pays occidentaux à incarner la démocratie libérale comme celle des Russes, peu pratiquants, à se faire les gardiens des valeurs traditionnelles. Le concept d'empire «avec son lot de relations patron-clients» est utile pour penser le fédéralisme russe actuel. (Vol. 23, n° 1, janvier-mars, trimestriel, 870 roubles. — Moscou, Russie.)

□ **REVISTA BRASILEIRA DE POLÍTICA INTERNACIONAL (RBPI).** Dans les années 2000 et 2010, le Brésil s'impliquait dans diverses opérations de maintien de la paix, notamment en Haïti (avec un bilan aujourd'hui questionné). Pourquoi cet atout de la «puissance» n'est plus une priorité de Brasilia? (Vol. 68, n° 1, semestriel. — Brasilia, Brésil.)

□ **COLOMBIA INTERNACIONAL.** Le commerce électronique se développe en Amérique latine. Se dirige-t-on vers une «gouvernance» régionale de la numérisation des marchés latino-américains? (N° 121, janvier-mars, trimestriel, gratuit en ligne. — Bogota, Colombie.)

□ **POLÍTICA Y GOBIERNO.** Quels facteurs sociaux favorisent l'instabilité des gouvernements intérimaires (non élus) en Amérique latine? (Vol. 32, n° 1, février, semestriel, gratuit en ligne. — México, Mexique.)

□ **RECHERCHES INTERNATIONALES.** La notion de souveraineté, ses mythes et ses réalités contemporaines: la pseudo-«souveraineté européenne», les manipulations de l'extrême droite, le point de vue des pays du Sud, l'emprise des cabinets de conseil sur les pouvoirs publics... (N° 131, hiver 2024, trimestriel, 15 euros. — Paris.)

□ **POPULATION & SOCIÉTÉS.** Poupee ou voiture, dessins ou jeux à empiler, à 2 ans, filles et garçons n'ont pas les mêmes pratiques ludiques. Si ces différences s'observent quel que soit le milieu social, elles s'atténuent chez les cadets, notamment du fait de leurs interactions avec leurs aînés de sexe opposé. (N° 630, février, mensuel, gratuit en ligne. — Paris.)

□ **POPULATION & AVENIR.** Chaque année, un Français sur dix s'installe dans un autre territoire, soit environ sept millions de migrations internes. D'où partent-ils? Vers où? Les métropoles paraissent toujours plus répulsives. (N° 772, mars-avril, bimestriel, 10 euros. — Paris.)

□ **PRESCRIRE.** En France, neuf millions de personnes – le plus souvent des femmes – apportent une aide régulière à un proche, au prix d'une implication et d'une charge mentale forte, qui peut dégrader leur santé. Les professionnels de santé ont une responsabilité pour repérer leurs difficultés et les accompagner. (N° 497, mars, mensuel, 55 euros. — Paris.)

□ **LE MOUVEMENT SOCIAL.** Le statut des soignants reste flou dans les contextes insurrectionnels: partisans yougoslaves, combattants de la France libre, guerre de lib



IDÉES

La culture du service public

Dépense ou enrichissement ? Émancipation pour tous ou plaisir pour privilégiés ? La baisse des subventions dans nombre de collectivités territoriales, accompagnée parfois de la remise en cause de leur principe, permet d'interroger l'évolution ambiguë du sens de la culture comme politique publique.

PAR EVELYNE PIELLER

ELLE «assume». Ce n'est pas bien original, de nombreux politiques adorent «assumer», ça vous a un côté courageux, quasiment martial, et en plus ça coupe court à toute discussion. Un vocable épatait, quoique sournoisement agressif. Donc, elle assume, Mme Christelle Morançais, présidente du conseil régional des Pays de la Loire. Mais qu'assume-t-elle donc ? Sa décision de baisser de 62% le budget de la culture, comme les motifs de cette décision. De fait, le gouvernement demande aux collectivités des économies, tout en diminuant les dotations qu'il leur verse, et les place donc dans des situations extrêmement difficiles. Mais, pour Mme Morançais, c'est l'occasion de montrer son sens des responsabilités dans l'adversité puis, dans l'élan, de s'attaquer au principe même des subventions au secteur. La vice-présidente du parti Horizons est d'une clarté éblouissante : «Quelle est la pérennité d'un système qui, pour exister, est à ce point dépendant de l'argent public ? (...) Un système dont on constate, en plus, qu'il est, malgré les subventions dont il bénéfice, en crise permanente ! N'est-ce pas la preuve que notre modèle culturel doit d'urgence se réinventer ?» (X, 12 novembre 2024).



LE TAMPOGRAPHE. «En avance», 2024

plus réduites, comptant seulement quelques musiciens et chanteurs, qui pourront se produire dans des salles polyvalentes ou des gymnases de lycée».

Moindres coûts, proximité, forme allégée qui rassure un public profane, trop souvent intimidé par la «grande» culture – ou quand rayonne l'égalité, le service public enfin pour tous. Certains maires de gauche ne sont pas en reste. Dès son arrivée à la mairie de Grenoble en 2014, l'écologiste Éric Piolle diminue la subvention de la MC2, la maison de la culture, et ferme un lieu de musiques actuelles aux offres trop peu populaires. À Bordeaux, un autre maire écologiste choisit pour diriger l'Opéra un responsable qui taquine l'idée d'y programmer des compositeurs de musiques de film et des artistes électro. Entre autres redressements égalitaires. Le «néopopulisme» deviendrait l'autre nom de la démocratisation culturelle – et l'opéra, l'un des plus éclatants symboles d'une folle dépense réservée à une... élite ? L'élite, le bourgeois, l'urbain cultivé. Le privilégié. Le maire Rassemblement national d'Hayange (Moselle) Fabien Engelmann approuverait. Il entend, dans sa ville, ne plus organiser de «soirées culturelles pour bobos avec seulement soixante personnes»(1).

DE fait, un habitant sur dix, ou à peine plus, va au théâtre, quatre sur dix ne fréquentent aucune salle de cinéma ou de spectacle. Doté d'au moins un bac + 3, on a 2,7 fois plus de probabilité d'y aller, surtout si on habite en ville et qu'on est un peu aisé. Parmi ceux qui n'y vont jamais, 45% n'en voient pas l'intérêt, 18% déclarent ne pas se sentir à leur «place dans ce type de lieu» (2). On peut y ajouter, en parallèle, les précisions dénuées de bienveillance du Monde (5 avril 2024) sous la plume de Michel Guerrin : «L'offre en spectacles et en festivals a explosé depuis quarante ans, et reste orientée à la hausse, alors que le public n'a pas suivi (...) : depuis vingt ans, un spectacle dans un lieu public se joue en moyenne moins de quatre fois», sans compter que «le nombre d'intermittents a explosé lui aussi, et cela à un coût». Le journaliste y revient quelques mois plus tard dans les mêmes colonnes : «La France peut vivre avec moins de créations et moins de spectacles, en faisant moins cher aussi» (27 décembre 2024). Bref, même la bourgeoisie cultivée, lectrice du quotidien de référence, se montre attentive à la mise en cause de l'intérêt général.

Peut-être encore davantage quand une artiste célèbre prend sa part de l'entreprise de délégitation. Ariane Mnouchkine, dont le Théâtre du Soleil est subventionné, estime, à propos de la montée de l'extrême droite, que les «gens de culture» sont «en partie responsables». C'est est sans doute quelque peu égocentré ; le reste est moins discutable : «Une partie de nos concitoyens en ont marre de nous, marre de notre impuissance, de nos peurs, de notre narcissisme, de notre sectarisme, de nos dénis, on les a traités de salauds. On a insulté un gros tiers de la France par manque d'imagination» (Libération, 12 juin 2024). Michel Guerrin approuve – «les

artistes ont l'indignation et l'empathie sélectives» (Le Monde, 14 juin 2024). C'est souvent exact.

L'éloignement est réciproque, et remonte à loin : à la séparation de la création et de l'éducation populaire, à l'évolution des horizons politiques – ce qui a pu entraîner de nettes variations dans la conception de l'intérêt général. «Les classes populaires n'ont pas seulement disparu de l'imaginaire du monde artistique, relève l'historienne Marjorie Glas, elles sont aussi moins portées en termes de consécration de carrière.» Priorité est donnée «aux projets artistiques d'avant-garde parfois difficiles d'accès pour le public non initié», d'autre part à la «mixité sociale», à la diversité, à l'inclusion(3).

UNE approche partagée par Mme Rachida Dati, ministre de la culture, dont le budget dans ce domaine est deux fois moindre que celui de toutes les collectivités territoriales. Lors de ses vœux au monde culturel cette année, elle affirme qu'il faut combattre les inégalités d'accès, propose un «été culturel dans les campings» et veut «reconnaitre la variété des formes culturelles» dont aucune «n'est de seconde zone» : «si la culture veut rassembler», elle doit s'enrichir «de toutes les identités». «Plan ruralité», Maison des cultures urbaines, reprise des liens avec les acteurs de l'éducation populaire, au nom de l'émancipation et de la cohésion sociale... Le principe de service public se voit ainsi réaffirmé, dans des termes qui pourraient évoquer ceux de la gauche – la «multiplicité des imaginaires», la «rencontre entre altérités», la «médiation culturelle» (4). Mais, à cette gauche comme à la droite, peut-on demander si la coexistence d'intérêts particuliers équivaut à l'intérêt général ?

On reste assez loin, en tout cas, du grand élan qui vit, sous Lénine, le répertoire «savant» proposé au peuple, et les amateurs inventer leurs récits. On est assez loin du grand élan du New Deal qui vit, sous Franklin Roosevelt, des artistes créer des pièces pour le peuple, et parfois avec. Loin des milliers de spectateurs du TNP d'autrefois. Les temps ont changé, nous rappellera-t-on. Les espoirs aussi. Certes. Mais, pour que l'impossible se réalise, il faut d'abord le rêver. Même si la cause de la culture ne mobilise pas particulièrement l'opinion publique, et si ses défenseurs ne font que peu le lien avec d'autres travailleurs confrontés à la cupidité des actionnaires. On ressent comme une mélancolie.

(1) «Enquête dans les municipalités FN : la culture, oui... mais identitaire», Marianne, Paris, 18 juin 2016.

(2) «Les sorties culturelles des Français et leurs pratiques en ligne en 2023 : cinéma, concert et théâtre», ministère de la Culture, 8 avril 2024, www.culture.gouv.fr

(3) Marjorie Glas, *Quand l'art chasse le populaire. Socio-histoire du théâtre public en France depuis 1945*, Agone, Marseille, 2023.

(4) Cf. l'appel «Vive la culture» du Parti communiste français, 2025, www.pcf.fr; ou le livret «Art et culture : pour un service public du progrès humain» du programme de La France insoumise.

REVUES

■ REVUE D'HISTOIRE DE LA PROTECTION SOCIALE. Un numéro consacré aux fonctions publiques. Il apparaît difficile de comparer globalement les secteurs public et privé pour en déduire que les fonctionnaires auraient de meilleures garanties. (N° 17, 2024, annuel, 12 euros. — Paris.)

■ PRATIQUES. Des substances psychédéliques utilisées en soins palliatifs au choix de la «mort en paix», les «Cahiers de la médecine utopique» explorent la question de l'euthanasie. (N° 107, juillet, octobre, 21 euros. — Malakoff.)

■ DEDANS-DEHORS. Deux fois plus de détenus que dans l'Hexagone, 90 % de la population carcérale d'origine métropolitaine : un dossier sur la place centrale de l'enfermement dans l'histoire de la Nouvelle-Calédonie qui revient aussi sur le sort des dizaines de prisonniers transférés en métropole à la suite de l'insurrection de mai 2024. (N° 125, décembre-janvier, mensuel, 7,50 euros. — Paris.)

■ ESPRIT. Corine Pelluchon, Jean-Claude Monod ou Guillaume Le Blanc reviennent à la phénoménologie et tout particulièrement à Maurice Merleau-Ponty pour formuler certaines ressources théoriques utiles à l'âge de l'anthropocène. (N° 319, mars, mensuel, 20 euros. — Paris.)

■ EUROPE. La préface de Margaret Atwood à la traduction anglaise des *Inséparables*, le commentaire par Élisabeth Russo des *Mandarins*, deux lettres inédites à Sartre... Simone de Beauvoir est ici relue pour son combat féministe, tel qu'elle l'a mené dans ses romans. (N° 1151, mars, mensuel, 22 euros. — Paris.)

■ FRACAS. «Les chasseurs avec nous ?» La jeune revue des combats écologiques consacre un dossier aux haines carabinées, aux femmes au fusil ou à la lutte des chasses. Au sommaire également, les travailleurs de la cantine, l'amour des mille-pattes (N° 3, printemps, trimestriel, 17,50 euros. — Paris.)

■ L'ÂGE DE FAIRE. À Bussière-Galant, en Haute-Vienne, l'association Elephant Haven a acquis vingt-neuf hectares pour héberger des pachymères retraités. Avec l'interdiction des spectacles de cirque mettant en scène des animaux sauvages en 2028, la demande d'accueil devrait augmenter. (N° 203, mars, mensuel, 3 euros. — Peipin.)

■ LA DÉFERLANTE. Le métier d'assistante maternelle. Explosion des violences conjugales et intrafamiliales en Ukraine. Pour Angela Davis, les luttes des minorités doivent viser le renversement des institutions (mariage, armée), pas le droit de les intégrer. (N° 17, février, trimestriel, 19 euros. — Paris.)

■ FAKIR. Enquête dans un hôpital public en lambeaux ; où est passée la gauche en Haute-Garonne et pourquoi le RN y progresse sans motif particulier ; sur une surface supérieure à celle de Paris, le parc d'éoliennes en mer du Tréport. (N° 116, février-avril, bimestriel, 4 euros. — Amiens.)

■ LA DÉCROISSEANCE. En marge d'un dossier «Ne travaillez jamais?», le journal de la joie de vivre relève cette citation de Darius Rochebin sur LCI (24 février 2025) : «Donc on peut rester optimiste. Si les Européens prennent la relève, la guerre peut continuer!» (N° 217, mars-avril, mensuel, 7 euros. — Lyon.)

■ TRANSRURAL INITIATIVES. Un dossier sur le suréquipement de certaines fermes françaises en machines de toutes sortes. La mécanisation représenterait déjà le quart des charges. Une analyse critique des politiques publiques qui créent de nouvelles dépendances et fragilisent les agriculteurs. (N° 505, janvier-février, bimestriel, 10 euros. — Paris.)

■ TERRESTRES. Un regard sur la libération des Noirs aux États-Unis à travers le développement de coopératives agricoles et l'autonomie alimentaire. (N° 22, mars, en ligne, gratuit. — Montréal.)

■ MOINS. Un dossier sur la guerre et la manière dont elle façonne «nos corps et nos esprits» par la volonté de puissance. Des éclairages sur la recherche helvétique dans l'armement, ou la «défaite féministe» de la féminisation des armées. (N° 75, mars-avril, bimestriel, 5 francs suisses. — Lausanne, Suisse.)

■ ALTERNATIVES ÉCONOMIQUES. Taïwan, où se concentre la production de semi-conducteurs, point-clé des tensions géo-économiques mondiales ? Dans le même numéro, comment l'économie russe résiste aux sanctions, pourquoi le smic français n'est pas trop élevé. (N° 456, mars, 6,90 euros. — Quétigny.)

■ CAHIERS D'HISTOIRE. Comment les séries télévisées représentent-elles la violence ? A partir d'études de cas, mettant notamment en scène des femmes, la revue revisite des concepts comme l'héroïsme et souligne les préjugés sexistes et sociaux. (N° 161, avril-juin 2024, trimestriel, 17 euros. — Paris.)

■ 1895. Revue d'histoire du cinéma. Étude de l'empreinte de la diffusion du film de Fernand Léger *Ballet mécanique*, en Amérique du Nord. Un ensemble précis et éclairant sur le tournage d'*Othello*, par Orson Welles. (N° 104, trois numéros par an, 20 euros. — Paris.)

Retrouvez, sur notre site Internet, une sélection plus étendue de revues : www.monde-diplomatique.fr/revues

Arte au Tibet

PAR RENAUD LAMBERT

IL arrive que le monde flirte avec l'abysse sans même s'en rendre compte. La télévision française vient ainsi de passer à deux doigts de la catastrophe, dans la plus grande discréetion.

Tout commence lorsque Jean-Michel Carré – auteur d'une cinquantaine de documentaires, nommé aux César 1977 et lauréat d'une quinzaine de prix internationaux – décide de s'intéresser au Tibet. Une thématique balisée dont tout journaliste peut exposer les enjeux depuis son bureau. Le Tibet, «*un monde de paix*», de «*sérénité*» et de spiritualité, a connu un âge d'or avant la violente invasion chinoise de 1950(1). Constraint de fuir vers l'Inde en 1959, le dalaï-lama tente depuis d'arracher l'autonomie à un envahisseur déterminé à écraser la culture et la langue locales. Cette image d'Épinat fait du Tibet l'une des plus célèbres causes du combat en faveur des droits humains engagé par le «monde libre» depuis les années 1980. Initialement contre l'hydre communiste puis contre tous les ennemis de la démocratie libérale et de son compagnon de route : le capitalisme à l'américaine.

Il était donc tout à fait possible pour Carré de reprendre à son compte le récit établi, de sorte à ne pas trop perturber le ronron médiatique. Pour une raison qui demeure à éclaircir, il décide de procéder autrement. L'engrenage infernal se met en branle...

Après avoir consacré deux films à la Chine, dont un en trois parties d'une heure, le réalisateur identifie certains témoignages, souvent ignorés en France. Celui de l'historien Laurent Deshayes, en lieu et place d'un monde de paix et de sérénité, décrit un «*système féodal reposant sur le servage, le service des nobles à l'État et les corvées*»(2). Celui de l'ancien nazi Heinrich Harrer, auteur du livre *Sept Ans d'aventures au Tibet*(3) – difficilement suspect de sympathies communistes –, qui observe lors de son séjour, entre 1944 et 1951, combien la domination des moines constitue l'«*exemple type de la dictature cléricale*». Ou encore une foule d'archives démontrant les tentatives d'instrumentalisation de la Central Intelligence Agency (CIA). Bref, convaincu que le Tibet que l'on croit connaître en Occident est un Tibet rêvé, Carré se propose de s'appuyer sur des entretiens avec Pierre Grosser, Emmanuel Lincot et Jean-Louis Rocca pour illustrer les mots d'Alexandra David-Néel, la première femme européenne à entrer à Lhassa en 1924 : «*Beaucoup de tenants de l'ésotérisme européen se sont empressés d'y voir une terre merveilleuse, idéale et harmonieuse si bien dépeinte dans les contes et loin des affres de la nouvelle société occidentale matérialiste qu'ils qualifient d'un monde pour démons*»(4).

Cette idée saugrenue, Carré la propose à la chaîne Arte, avec laquelle il collabore depuis 1990

(elle se nommait alors La Sept). Audacieux pari eu égard à l'engagement sans faille de la chaîne strasbourgeoise dans le juste combat de la liberté (occidentale) contre l'autoritarisme (chinois). Comme en témoignent certains titres des documentaires consacrés à l'empire du Milieu disponibles au visionnage sur son site : *Les Camps, secret du pouvoir chinois* (Tania Rakhmanova, 2022); *Chine : la tribu des rats* (Brando Baranzelli, 2017); *Sous l'œil de Pékin* (Zhang Jialing, 2023)...

Contre toute attente, Arte accepte en 2017. Peut-être dans l'espoir de rectifier les conceptions erronées du réalisateur? Car la chaîne ferraille, écarte des intervenants – critiques de la théocratie –, en impose d'autres – à l'impeccable pedigree anti-chinois – et demande à Carré d'amputer son film de certains passages, qu'elle juge complaisants envers Pékin.

Le documentariste bataille à son tour, et, au bout de cinq ans de travail, en juin 2023, voit enfin valider un fichier «prêt à diffuser» (PAD), sous le titre *Tibet, un autre regard*. Le film documente la stratification sociale de la société tibétaine avant 1950, l'amélioration des conditions de vie de la population depuis, les sympathies initiales du dalaï-lama pour le communisme, ou encore son sentiment d'avoir été manipulé par Washington... Autant de faits étayés que le manque de vigilance d'Arte allait porter à la connaissance des téléspectateurs.

Mais advient un petit miracle : vingt-neuf sinologues et tibétologues parviennent à prendre connaissance du film, alors qu'aucun lien de visionnage n'était disponible – sauf à imaginer que la chaîne Arte ait elle-même fait circuler les images du documentaire sans en informer le réalisateur. Ils mesurent très vite que Carré n'épouse pas leurs analyses, et décident d'agir.

Ces experts auraient pu manifester leurs désaccords auprès du réalisateur et engager le dialogue avec lui. Rien ne les empêche non plus de demander à la chaîne un débat après la diffusion du film, afin de faire valoir leurs critiques tout en offrant à l'auteur la possibilité de défendre son œuvre. Mais cela aurait impliqué que les téléspectateurs visionnent le documentaire. Et si Carré en amenait certains à douter ?

Les experts prennent donc leur courage à deux mains. Imitant les méthodes qu'ils reprochent aux régimes totalitaires, ils exigent la censure du documentaire dans un courrier adressé à la chaîne. Faisant grief au réalisateur de reprendre le «*discours des autorités chinoises*», ils décrètent que «*la diffusion de ce documentaire est indigne d'Arte (...) connue pour le sérieux de sa programmation*» : «*Arte n'a nullement voca-*



CHEN WEI. – «*That Door Is Often Keeping Closed*» (Cette porte reste souvent fermée), 2009

tion à être le relais des chaînes CCTV, chaînes de propagande chinoise de la République populaire de Chine. C'est d'ailleurs à CCTV plutôt qu'à Arte que le réalisateur devrait offrir son documentaire : il y aurait en effet toute sa place.» Par chance, le courrier correspond parfaitement à ce dont Arte avait besoin pour rattraper son erreur initiale – avoir accepté le projet de Carré. Et l'on peut parier que si la chaîne avait sollicité elle-même les universitaires, ils n'auraient pas écrit autre chose.

de ce programme et de n'associer le nom d'Arte France à aucune forme d'exploitation ou de promotion du programme.»

«Même Goebbels défendait la liberté d'expression pour les opinions alignées sur les siennes», explique le linguiste américain Noam Chomsky(6). Avant d'ajouter : «Si vous êtes vraiment en faveur de la liberté d'expression, alors vous devez soutenir la possibilité d'exprimer des opinions que vous méprisez. Sinon, vous n'êtes pas en faveur de la liberté d'expression.» À l'approche de Chomsky, la chaîne strasbourgeoise – dirigée par M. Bruno Patino, auquel M. Emmanuel Macron a confié la présidence du comité de pilotage indépendant des États généraux de l'information – semble préférer celle de la philosophe Marie Grand : «Garantir la liberté d'expression exige parfois de la restreindre» (La Croix, 28 février 2025).

Grâce à Arte, elle aura été à la fois «restreinte» pour les opinions non conformes de Carré et «garantie» pour celles, parfaitement dans la ligne, d'un autre documentaire consacré au Tibet finalement diffusé en mars 2024 (*Le Tibet face à la Chine, le dernier souffle*, de François Reinhardt et Aurine Crémieu).

Une victoire pour le pluralisme et le public français.

(1) Isabelle Van Geem, *Crier avant de mourir. La tragédie du Tibet*, Robert Laffont, Paris, 1976.

(2) Laurent Deshayes, *Histoire du Tibet*, Fayard, Paris, 1997.

(3) Heinrich Harrer, *Sept Ans d'aventures au Tibet*, Arthaud, Paris, 2008 (1^{re} éd. : 1952).

(4) Propos tenus dans une émission de Radio France en 1954.

(5) Lire notre dossier «*L'imposture Bernard-Henri Lévy*», www.monde-diplomatique.fr

(6) «Noam Chomsky – Freedom of speech for views you don't like», disponible sur YouTube.



En vente chez
votre marchand
de journaux
et en librairies

SOMMAIRE

PAGE 2 :

Un géant oublié. – Courrier des lecteurs. – Coupures de presse.

PAGE 3 :

Les masques du «soft power», par PHILIP S. GOLUB.

PAGES 4 ET 5 :

Sur les routes du Népal. – «Ces gens-là se cooptent entre eux», par PIERRE DAUM.

PAGES 6 ET 7 :

Les contradictions irlandaises au miroir de la Palestine, par CLARA MENAIS. – Madrid s'insurge contre les massacres à Gaza, par LILITH VERSTRYNGE.

PAGE 8 :

La Chine s'amarre au Pérou, par ROMAIN MIGUS.

PAGES 9 À 15 :

DOSSIER : LE PIÈGE DU GRAND RÉARMEMENT – Y a-t-il une menace russe ?, par HÉLÈNE RICHARD. – De la démocratie en temps de guerre, par SÉBASTIEN GOBERT. – Faire la guerre pour faire l'Europe, par PIERRE RIMBERT. – Une défense commune, vraiment ?, par ANNE-CÉCILE ROBERT. – Géopolitique de la paix, par JEFFREY SACHS. – Alliance atlantique ou schisme occidental ?, par SERGE HALIMI.

PAGE 16 :

Et l'armée algérienne défait le Hirak, par LAHOUARI ADDI.

www.monde-diplomatique.fr

PAGE 17 :

Paris-Alger, les calculs de la surenchère, par LAKHDAR BENCHIBA.

PAGES 18 ET 19 :

Le privé, ou l'école de la sécession, suite de l'article d'ANNE JOURDAN.

PAGES 20 ET 21 :

Quand la droite choisit le nazisme pour en finir avec la gauche, par JOHANN CHAPOUTOT.

PAGE 22 :

Ce grand herbier que l'on saccage, par IAN URBINA.

PAGE 23 :

«Bien cordialement», par FRANÇOIS BÉGAUDEAU.

PAGES 24 À 26 :

LES LIVRES DU MOIS : «Rue Castellana Bandiera», d'Emma Dante, par ÉRIC DUSSEURT. – «L'Enfance du monde», suivi de «La Science-Fiction capitaliste», de Michel Nivea, par BERNARD DAGUERRE. – De la guerre en zone grise, par PHILIPPE LEYMARIE. – Les sorciers du climat, par CHLOÉ MAUREL. – Sans détourner le regard, par ANTONY BURLAUD. – Une mélodie des ombres, par ULYSSE BARATIN. – La pensée décoloniale, extensions, par MAURICE LEMOINE. – Dans les revues.

PAGE 27 :

La culture du service public, par EVELYNE PIEILLER.

EN PAGES CENTRALES :

Carte «Édition française, qui possède quoi».

Avril 2025